

# CASSE-RÂLES

N°15 FÉVRIER-AVRIL 2021

Dossier  
le corps

JOURNAL FÉMINISTE ET LIBERTAIRE À PRIX LIBRE

# É D I T O



## FLOUTAGE DE GUEULE

« Notre liberté est mordue, ne la laissons pas être bouffée, le féminisme doit s'inscrire dans une lutte globale, agressive et de résistance tous azimuts, sans se cantonner à des détails typiquement obsolètes du féminisme préhistorique », nous écrit, comme une piqûre de rappel, un membre du collectif.

Anesthésié·es, à demi-consentant·es, nous laisserions s'installer un pouvoir de plus en plus répressif qui serait comme un mal nécessaire pour lutter contre la crise sanitaire et les attentats terroristes. Il serait temps de nous réveiller car, comme la grenouille que l'on plonge dans une marmite d'eau froide chauffée à petit feu et qui s'habitue sans s'échapper jusqu'à se retrouver bouillie, nous acceptons, palier par palier, l'inacceptable. Pour nous faire avaler la pilule en douceur, la stratégie du pouvoir est d'exercer « une progressivité compatible avec des compromis sociaux ».

Notre attention se porte bien sûr toujours aux femmes qui subissent les violences. Nous continuerons à sortir de l'ombre femmes militantes et artistes oubliées de l'histoire, à applaudir les mouvements de résistance menés par des femmes sur tous les continents, mais nous devons aussi rendre compte des luttes sociales pour la défense des libertés : contre la loi de Sécurité globale, pour l'abrogation complète de la réforme de l'assurance chômage, du projet de loi de programmation de la recherche, contre les décrets qui étendent le champ de collecte de fichiers de police aux opinions politiques, convictions philosophiques, à l'appartenance syndicale et à des données de santé... et nous en oublions !

Dans le prochain numéro de *Casse-rôles*, un article de fond reviendra sur le renforcement de l'État régalien (police, justice, armée) qui accompagne depuis longtemps le développement du capitalisme.

Le dossier sera consacré à la Commune de Paris de 1871, et aux Communes de quelques autres villes de la métropole, mais pas seulement ; le rôle qu'y jouèrent le mouvement populaire et les femmes sera mis en avant ; car si on se souvient bien sûr de Louise Michel, il est d'autres femmes qu'il ne faut pas oublier...

**CASSE-RÔLES**

Les infos contenues dans ce numéro ont été arrêtées le 31 décembre 2020.

Ont participé à ce numéro : Alain, André, Anne-Marie, Annie, Catherine, Christine, Chrystelle, Hélène, Jean, Jean-Marc, Justhorm, Laurence, Lisa, Michèle, Miss Lilou, Natacha, Philippe, Solange, Stéphane, Xavier

**Couverture :** La fontaine de Château-Chinon, œuvre de Nicki de Saint-Phalle (photo Hélène Hernandez)

**Maquette, mise en page, correction :** Solange, Philippe Camus (ductus@me.com), Jean-Marc Bonnard

**Abonnements et contacts :** p. 30

**Imprimerie :** Espace Copie Plan, Guéret (23)

ISSN 2646-6961

Les articles n'engagent que leurs auteurs et autrices

### AVIS AUX CONTRIBUTRICES ET CONTRIBUTEURS !

Ami·es lectrices-lecteurs, vous souhaitez nous adresser une contribution pour le prochain dossier de *Casse-rôles* (n° 16, sortie 1<sup>er</sup> mai 2021) : les articles devront nous parvenir pour le 20 mars, dernier délai !

# Anne Sylvestre

## une féministe engagée



Georges Brassens avec Anne Sylvestre, janvier 1962...



La veille nous avions ramassé des giroles  
au bois de Viremont

Ce lundi 30 novembre 2020, Anne Sylvestre est décédée à l'âge de 86 ans. Elle a commencé sa carrière dans les années cinquante au côté de Ferrat, Moustaki ou encore Brassens. Poétesse et militante, sa chanson *Non, tu n'as pas de nom* est considérée comme l'un des plus beaux textes concernant l'IVG.

*Une sorcière comme les autres* accompagne les femmes en lutte des années soixante-dix, devenant même un hymne féministe.

Son répertoire est impressionnant et a traversé les années sans prendre une ride.

Entre humour et gravité, elle chante l'émancipation avec *Petit Bonhomme*. Et la difficulté d'élever un garçon dans une société patriarcale avec *Abel, Caïn, mon fils*.

Même ses comptines et fables qu'elle a composées pour les enfants étaient une ode à la tolérance, à l'évasion et au droit à la différence.

Ainsi, avec *Frangines*:

*Ce fut à l'école, déjà*

*Qu'on fit de nous des concurrentes*

*On se regardait chien et chat*

*On détestait les redoublantes*

*Souffre-douleur ou bien fayotes*

*On se poussait toujours plus haut...*

Anne Sylvestre a connu une enfance difficile, teintée de Seconde Guerre mondiale et de collaboration (son père, Albert Beugras, était membre du Parti populaire français et bras droit de Doriot). Anne a tenu longtemps ce lien de parenté secret.

C'est sûrement cette blessure profonde qui lui donne envie de s'engager ou de se «dégager», comme elle aimait le dire.

Elle dénonce le racisme, la guerre avec *Mon mari est parti* (chanson écrite en pleine guerre d'Algérie), tacle la misogynie et l'intolérance. Beaucoup la surnommeront la «Brassens en jupon».

Ses idées ne sont pas du goût des maisons de disques et, au début des années quatre-vingt, elle traverse une période difficile. Classée *has been*, elle monte son propre label et continuera à se produire sur scène, entre autres au Bataclan (où son unique petit-fils trouvera la mort en 2015). Anne était une femme de cœur et de convictions. Malgré ses déboires avec les maisons de disques, elle n'a jamais renié ses idéaux.

Je souhaitais lui rendre hommage car ses chansons ont émerveillé mon enfance. Elle avait ce pouvoir de s'adresser directement au cœur et à l'âme, tant par sa voix que par ses textes magnifiques.

Anne Sylvestre s'est éteinte et j'imagine qu'elle a mis en pratique sa chanson, *La Faute à Ève!*

*Mais si c'est la faute à Ève,*

*Comme le bon Dieu l'a dit,*

*Moi, je vais me mettre en grève,*

*J'irai pas au paradis.*

*Non, mais qu'est-ce qu'Il s'imagine ?*

*J'irai en enfer tout droit.*

*Le bon Dieu est misogyne,*

*Mais le diable, il ne l'est pas, ah!*

Natacha Tallaire



# ¡Adiós, Mafalda! ¡Adiós, Quino!

«Dans ce monde commotionné, il faut plus de Mafalda qui questionnent, luttent et résistent à l'aliénation.»

Quino

NON SONO UNA DONNA  
A SUA DISPOSIZIONE!



Je ne suis pas une femme à ta disposition !

Connaissez-vous la petite fille brune au gros nœud rouge dans les cheveux ? On lui donnerait le bon dieu sans confession, pourtant ce n'était pas, tant s'en faut, l'idée de son créateur, l'Argentin Joaquin Salvador Lavado Tejón, dit Quino (qui vient de nous quitter à l'âge de 83 ans), ou alors pour le contraste !

En effet, entre 1964, date de sa première apparition dans la presse, et 1973, date à laquelle elle a disparu, Mafalda a adressé à ses lecteurs, derrière son apparence de fillette juste effrontée, des messages à contenu historique, social et politique ouvertement progressistes.

Mais ce qui nous intéresse particulièrement ici, c'est le côté féministe de cette petite gamine qui, du haut de ses 6 ans, n'hésite pas à s'interroger, dans une posture critique, sur le rôle dévolu aux femmes dans le monde qui est le sien, la classe

moyenne argentine des années soixante, mais transposable à tout moment et en tous lieux.

La société patriarcale, l'oppression qu'elle appréhende à travers sa mère, archétype de l'épouse soumise et de la mère parfaite, rien n'échappe à sa perspicacité.

Mafalda questionne le rôle de la femme dans les espaces public et privé et elle n'y va pas de main morte : participant aux débats sur l'inégalité de genre, elle dénonce la violence provoquée par le machisme et met en évidence comment la société réduit la femme à l'espace domestique, chosifie le corps féminin, limite les droits des femmes et leurs libertés.

«Chaque femme devrait porter une Mafalda à l'intérieur, cette fillette qui questionne, s'indigne contre les injustices et a un haut sentiment social. Comme elle le dirait : que l'urgent ne t'empêche pas de t'occuper de l'important.»

Ainsi parle Maria Fernanda Molano Giraldo, avocate, défenseuse des droits humains, in *Revista Level*.

Michèle Gay

## 3919 UNE PLATEFORME RENTABLE ?

**La marchandisation croissante des rapports sociaux n'est pas un scoop, mais quand elle concerne le suivi des femmes victimes de violence, elle devient scandaleuse.**

Encore une fois nous avons la preuve que le tournant «féministe» du gouvernement est une gesticulation hypocrite, une entourloupe.

C'est ce que nous font savoir les 73 associations de la fédération nationale Solidarité Femmes (FNSF) qui ont lancé en novembre une pétition contre la privatisation du 3919, ligne d'écoute gratuite pour les femmes victimes de violence. Cette ligne d'écoute est gérée depuis 1992 par la fédération nationale Solidarité Femmes, animée par une trentaine de salariées qui, selon Maryse Berger, membre de la Fédération, sont «toutes des travailleuses sociales, assistantes sociales ou psychologues parfaitement formées à l'écoute; quand une femme appelle le 3919 on va essayer de l'orienter vers une structure locale et de l'accompagner sur le terrain. On est fort de 40 ans de militantisme et de travail avec les associations locales, qui disposent souvent de centres d'hébergement ou d'appartements pour loger les femmes victimes».

Lors du Grenelle contre les violences conjugales, la fédération a demandé à l'État l'ouverture de la plate-forme 24 heures sur 24 – ce qui n'est pas le cas actuellement, la situation s'étant encore aggravée avec les confinements.

Et la réponse de la secrétaire d'État n'est pas d'augmenter les subventions pour permettre d'étendre le service, mais le lancement d'un marché public pour ouvrir le 3919 à la concurrence !

Maryse Berger prévient du danger :

«À partir du moment où un marché public est ouvert, n'importe qui peut se porter candidat, des plateformes téléphoniques par exemple. Et le plus souvent, ce n'est pas pour dépenser plus que l'on ouvre à la concurrence, c'est pour choisir le moins disant, celui qui va coûter le moins cher.»

Le site de la Dépêche.fr donne la réponse de Matignon dont dépend le secrétariat d'État chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes :

«L'objectif est de rendre la plateforme publique d'ici l'été 2021, cette procédure est très encadrée par le droit et nécessite de passer par une ouverture à la concurrence.»

Belle pirouette logique de l'économie de marché qui s'abrite derrière les lois que ceux qui la défendent ont eux-mêmes fixées !

En attendant la publication du cahier des charges pour l'ouverture au marché public, la FNSF, qui ne sait pas encore si elle se portera candidate, a lancé sur [change.org](http://change.org) une pétition *Sauvons le 3919* qui, en décembre, a déjà récolté 50 000 signatures.

Annie Nicolai



# #Justice pour Julie

Rien n'y a fait. Malgré la mobilisation des réseaux féministes, la cour d'appel de Versailles a confirmé la requalification en « atteinte sexuelle » les multiples viols que vingt-deux pompiers ont commis entre 2009 et 2011 sur Julie, entre ses 11 et 13 ans. Depuis 10 ans, la jeune femme attend que les agresseurs soient reconnus en tant que violeurs. Dix ans, c'est long : elle a fait plusieurs tentatives de suicide et s'est retrouvée handicapée en fauteuil roulant durant quatre années. Le 12 novembre 2020, après le rendu de la cour d'appel, sa vie semble détruite.

## Des faits sordides

À l'époque, Julie suivait un traitement médicamenteux car sujette à des crises de spasmophilie et de tétanie. C'est ainsi qu'elle était régulièrement prise en charge par les pompiers. Une vingtaine d'entre eux l'ont violée pendant ces deux années. L'adolescente était tombée dans une grave dépression et avait été prise en charge dans un hôpital pédopsychiatrique durant quelques mois. Au sein même de cet établissement, l'un des pompiers l'a forcée à avoir une relation sexuelle. Un des pompiers a fait circuler le numéro de Julie, et il a organisé des rencontres avec d'autres collègues comme un maquereau.

Elle raconte à un périodique : « Un jour, alors que ma mère s'était absentée, il m'a posée sur le lit, s'est assis à califourchon sur

moi et m'a violée. À partir de là, ma vie a basculé pour devenir un enfer... » Alors qu'elle sort d'un séjour en hôpital pédopsychiatrique, le jeune pompier qui avait récupéré son numéro lors de la première intervention, vient la chercher chez elle pour une promenade dans le parc. L'adolescente est sous antidépresseurs, neuroleptiques et anxiolytiques. Il l'emmène chez lui. Julie décrit alors un viol, avec deux autres collègues. Scarifications, crises d'angoisse et de tétanie à répétition feront désormais partie de son quotidien. Un enchaînement d'événements qui nécessiteront au total plus d'une centaine d'interventions des pompiers, pendant deux années. Puis elle fait des tentatives de suicide. En 2014, elle se défenestre, elle subira plus d'une dizaine d'opérations.

## Un déni de justice

En juillet 2019, le tribunal de Versailles avait requalifié le « viol aggravé » en « atteinte sexuelle », sous-entendant qu'il y avait une forme de consentement. Le viol serait alors considéré comme un délit et non un crime<sup>1</sup>. Et seuls trois pompiers ont été renvoyés en correctionnelle, sur les dix-huit qui ont reconnu avoir eu des « relations sexuelles » avec elle. Cela démontre, une fois encore, que la justice ne sait pas (ne veut pas ?) écouter les victimes et comprendre ce qu'est un consentement dans un acte sexuel.

## Non, à 11 ou 13 ans,

**On ne peut pas donner son consentement pour des rapports sexuels imposés par plusieurs personnes, cela se nomme « viols en réunion » !**

Les pompiers ont avoué qu'ils avaient fiché Julie comme « nympho » et avaient fait circuler son numéro. Les viols se sont alors multipliés dans des parcs, des parkings. Le pompier qui a reconnu l'acte sexuel dans les toilettes de l'hôpital pédopsychiatrique n'a jamais été poursuivi. Dans cette affaire, dix autres pompiers incriminés ne tomberont pas sous le coup d'un « abus d'autorité », la justice estimant qu'ils n'ont pas agi dans le cadre de leur fonction. Quatre autres, n'ayant pas secouru l'adolescente lors d'une crise de spasmophilie survenue après un viol, sont aussi mis hors de cause.

Bon nombre de viols ne sont pas déclarés et, sur 100 victimes de viol adultes connues de la justice, on dénombre un peu moins de 7 condamnations des auteurs. Inertie de la justice, système judiciaire sourd à la demande des femmes d'être protégées, législateur adoptant le point de vue de l'agresseur : « Le droit pénal français reste un droit de l'abus, un droit qui garantit aux hommes l'accès au corps des femmes et des enfants, il sanctionne la méthode employée par l'agresseur pour violer, pas le viol en lui-même<sup>2</sup>. »

## Julie se bat !

La dernière tentative de suicide remonte à juillet 2020. Depuis, Julie remarque. Elle est très fragilisée par le stress post-traumatique lié aux nombreux viols. Mais elle se bat. Elle construit sa vie avec une personne qu'elle a choisie. Elle a le droit d'être reconnue victime.

*« La justice peut donc considérer avec cruauté et de façon inhumaine en portant atteinte à la dignité d'une enfant que des pénétrations multiples en réunion sur une enfant peuvent se faire sans violence, contrainte, menace ou surprise et être qualifiées d'atteintes sexuelles et non de viols !<sup>3</sup> »*

Hélène Hernandez

1. La loi du 23 décembre 1980 était pourtant une grande avancée pour les femmes grâce à la mobilisation du mouvement des femmes, dès le procès d'Aix, au cours duquel Gisèle Halimi avait plaidé la cause de deux victimes de viol.

2. Christine Dalloway, <<https://entreeslignesentrelesmots.blog/2020/12/02/proces-en-appel-de-julie-le-verdict-de-la-honte/>>.

3. D<sup>re</sup> Muriel Salmona, présidente de l'association Mémoire traumatique et Victimologie, 18 nov. 2020.



# Viol en profondeur...

Un viol vaginal doit être suffisamment profond  
ou quand la Cour de cassation marche sur la tête

Dans un arrêt très récent, du 14 octobre 2020, n° 20-83.273,  
la Chambre criminelle de la Cour de cassation vient de mettre en lumière, une fois de plus,  
son incapacité à protéger les enfants contre les violences sexuelles et en particulier l'inceste.

Publié le 6 novembre 2020 sur le site d'Entre les lignes entre les mots<sup>1</sup>

Dans cet arrêt, une enfant a été victime de violences sexuelles incestueuses durant toute une période de sa vie, dès ses 13 ans, par le compagnon de sa mère.

La Cour reprend dans l'énoncé des faits :

« Le 2 mai 2017, M<sup>me</sup> F..., âgée de dix-neuf ans, a dénoncé des faits d'agressions sexuelles, commis par M. G., l'ex-compagnon de sa mère, depuis ses treize ans, ce dernier ayant pris l'habitude de lui imposer de se déshabiller, lui caressant le vagin et les fesses, se frottant contre elle et lui léchant le sexe, sous prétexte de prétendues punitions destinées à la corriger. »

L'imprécision de l'énoncé de ces faits est déjà latente. L'auteur des faits a-t-il caressé la « vulve » ou « le vagin » ? Car les mots sont importants et surtout en droit. Et d'autant plus du fait de la rédaction qui va suivre de la Cour.

Le juge d'instruction saisi de cette affaire a, en première instance, considéré qu'il était nécessaire de requalifier les faits.

Pour le juge d'instruction il ne s'agissait pas de viols mais d'agressions sexuelles.

Il va donc requalifier les faits de viol commis par une personne ayant autorité sur la victime, du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 24 avril 2017, en fait d'agression sexuelle incestueuse par personne ayant autorité sur la victime, et renvoyé le mis en examen devant le tribunal correctionnel.

On le sait, des faits de viols doivent être jugés en cour d'assises, car ils sont des crimes, et les faits d'agressions sexuelles devant un tribunal correctionnel, car ils sont des délits. Les peines ne sont pas les mêmes, les délais de prescription non plus. Les modalités d'écoute de la victime sont totalement différentes aussi. Car, au sein d'un tribunal correctionnel, la victime est « exposée », son dossier doit être rapidement traité car il y en a plein d'autres à juger le même jour. Entre les troubles du voisinage et les vols, par exemple.

Le juge d'instruction rendra donc dans cette affaire une ordonnance de non-lieu partielle, ce que contestera la victime, devant la cour d'appel de Paris puis devant la Cour de cassation.

La cour d'appel de Paris ne veut rien entendre aux multiples violences sexuelles répétées subies par la victime. Que le sexe de l'adolescente ait été léché à plusieurs reprises et « pénétré avec la langue de l'auteur à force d'insister » (ce sont les mots de la victime) n'est pas pris en compte. Il ne s'agit que d'agressions sexuelles incestueuses.

Les avocats de la victime sont fort heureusement là pour justifier qu'en de telles circonstances les éléments du viol – des viols – sont

Un viol n'a pas à être intense, profond, long et avec des mouvements pour être un viol !



Un meurtre doit-il être intense, sauvage, court, avec de grands mouvements pour être un meurtre ?

constitués. Ils nous expliquent que la profondeur d'une pénétration sexuelle ne constitue pas une condition de qualification du viol ; que le caractère volontaire de l'agression sexuelle qui dégénère en pénétration sexuelle infligée à la victime suffit à caractériser l'élément moral du viol.

Ils détaillent :

« Que la profondeur d'une pénétration sexuelle ne constitue pas une condition de qualification du viol ; qu'en retenant, pour qualifier d'agression sexuelle la pénétration vaginale subie par l'exposante, que, pour être qualifiée de viol, la pénétration doit avoir été "d'une profondeur significative" et qu'en l'espèce, la déclaration de l'exposante, qui avait indiqué que M. G. l'avait "pénétrée avec sa langue à force d'insister", n'était "assortie d'aucune précision en termes d'intensité, de profondeur, de durée ou encore de mouvement", de sorte qu'elle ne caractéris[ait] pas suffisamment une introduction volontaire au-delà de l'orée du vagin, suffisamment profonde pour caractériser un acte délibéré. »

La Chambre de l'instruction, qui a ajouté à la loi une condition qu'elle ne comporte pas, a violé l'article 222-23 du Code pénal, ensemble l'article 381 du Code de procédure pénale.

En clair, les avocats, par leurs mots, ne font que dire la réalité de ce qu'a subi cette enfant. À plusieurs reprises, le compagnon de sa mère lui a infligé de lécher sa vulve et son vagin, de lui toucher les fesses, de se frotter contre elle, et parce que dans sa stratégie d'agresseur, l'auteur n'a pas voulu être démasqué un peu plus, parce qu'il savait ce qu'il faisait en n'allant pas jusqu'à attenter à l'hymen de l'enfant, alors il ne s'agit pas d'un viol ?

Cet arrêt montre tout le désastre de notre droit pénal français s'agissant du sujet des violences sexuelles et non pas parce que des avocats entrent en lutte juridique, mais parce que la Cour de cassa-



tion confirme les propos de la cour d'appel de Paris, et confirme avec ses mots à elle, sans protection contre l'inceste, ce que doit être un viol!

### **Car, en termes juridiques, un viol vaginal doit être suffisamment profond ! Et intense ! Et d'une certaine durée ! Et avec des mouvements !**

Pire encore, du fait que la victime n'a pas subi d'examen gynécologique (peut-être est-ce une erreur de procédure?!), cela renforce le fait qu'elle n'a pas été victime de viols incestueux! Ceci est le premier argument de la Cour de cassation. La victime a aussi osé affirmer qu'elle était encore vierge! Alors, dit la Cour, elle n'a pas été violée! Sauf que dans la tête d'une jeune femme de 19 ans, quand vous parlez de virginité, cela fait référence à la première fois d'une jeune femme qui a choisi librement avec qui avoir un rapport sexuel et cela n'a rien à voir avec les violences sexuelles! La Cour de cassation est toujours dans la confusion entre une sexualité librement consentie et ce que sont des violences sexuelles, notamment incestueuses, qui viennent frapper le corps d'une enfant qui n'a rien demandé et surtout pas qu'on lui lèche la vulve et le vagin!

La Cour ajoute aussi que la victime :

*« a expliqué "j'ai senti qu'il m'a pénétrée avec sa langue à force d'insister", mais [dit la Cour] que cette déclaration qui n'a été assortie d'aucune précision en termes d'intensité, de profondeur, de durée ou encore de mouvement, ne caractérise pas suffisamment une introduction volontaire au-delà de l'orée du vagin, suffisamment profonde pour caractériser un acte de pénétration.»*

Un viol doit donc être profond! Une aberration de plus! On devrait donc le crier sur les toits, si tu pénètres qu'un petit peu une enfant, ne t'inquiète pas ce n'est pas un viol, car tu n'es resté qu'à l'orée de son vagin!

Cet arrêt est tout bonnement aberrant et consternant. C'était une occasion pour la Cour de cassation de renforcer la protection des enfants contre l'inceste et toutes les monstruosité qu'on fait subir

à leur corps et leurs parties intimes. Mais non, la Cour maintient sa position. Elle fait perdurer et conforte l'histoire de la naissance de la définition juridique d'un viol dans le droit pénal. Ce doit être un coït – complet devrait-on presque ajouter. Elle est incapable de définir précisément l'inceste, qui n'a été « réintégré » en droit pénal que par les expressions « viols incestueux » et « agressions sexuelles incestueuses ».

Là encore, l'inversion qui est faite est latente. L'inversement de la culpabilité. Ma fille, tu as un vagin, mais à l'entrée ça reste une agression sexuelle, au-delà de l'orée, ça devient un viol...

Là encore, ne sont pas repris les mots de l'auteur, ni sa façon de procéder. Pourquoi n'a-t-on pas ici reproduit la justification par l'auteur de ces gestes? Les réponses aux questions lors de son audition? Afin d'identifier ses intentions? On peut donc se demander s'il a été réellement correctement auditionné et si son audition a servi à quelque chose. Car elle, la victime, a été visiblement bien cuisinée! Êtes-vous encore vierge? On reprend ses phrases pour leur faire dire ce qu'on veut qu'elles disent: la victime a dit dans son flot de paroles, lors de ses auditions, que l'agresseur « avait peur d'aller trop loin avec ses doigts mais [qu']il ne m'a pas pénétrée » et on en fait une arme de destruction contre elle! Est-ce que cette phrase voulait dire qu'elle n'avait pas senti être pénétrée par le pénis de l'agresseur ou que pénétrée par les doigts de l'agresseur? Eh bien la Cour tranche, ça veut dire qu'elle n'a pas été pénétrée du tout, donc pas violée et surtout pas avec la langue! La Cour oppose donc les propos de la victime qui dit bien « j'ai senti qu'il m'a pénétrée avec sa langue à force d'insister » avec une autre phrase, et exit de ce discours, qui ne zoome que sur les mots de la victime, tout ce qu'a pu dire ou faire l'agresseur.

Cette façon de dénigrer les propos des victimes est insupportable! Et est le corollaire de plusieurs affaires dans lesquelles des victimes sont même poursuivies et condamnées pour dénonciation calomnieuse de leur viol, à Quimper et Saint-Malo.

<<https://prevention-violencessexuelles.com/2020/11/01/un-viol-vaginal-doit-etre-suffisamment-profond-ou-quand-la-cour-de-cassation-marche-sur-la-tete>>.

1. <<https://entreleslignesentrelesmots.blog>>.

# Plus de haine que de désir pour le corps des femmes

**Les viols sont monnaie courante en Inde<sup>1</sup>: «87 viols par jour en 2019... 33 000 viols déclarés dans le pays en 2017, dont plus de 10 000 mineures» (*Le Monde*, 3 octobre 2020).**

**Les viols collectifs font également partie des mœurs masculines en Inde, mais leur violence est telle qu'ils aboutissent le plus souvent au meurtre de la victime.**

**E**n octobre 2020, deux cas de viols collectifs ont eu lieu en quelques jours, 6 mois après la pendaison, le 20 mars, des violeurs d'une jeune femme dans un bus ayant abouti à sa mort. Ce qui signifie que la société indienne commence à réagir, mais par la peine de mort! On est loin de la résolution du problème. Et cela devient surtout banal de relever ce genre d'événements abominables.

Dans ces deux cas, les femmes étaient *dalits* (Intouchables), et les violeurs issus de la caste supérieure des *thakur* (Seigneurs), suscitant l'effroi et la stupeur de la société indienne. Après la mort constatée à l'hôpital, la police aurait ensuite tenté d'isoler une des familles en interdisant aux journalistes de prendre contact avec elle, et aurait pris la responsabilité de brûler le corps sans autorisation pour faire disparaître la preuve du viol. Mais il se trouve que l'hôpital avait fait un diagnostic.

Tout ceci se passe à l'intérieur de la communauté hindoue dans l'État de l'Uttar Pradesh, au nord-ouest de l'Inde. N'importe quelle femme peut être concernée, mais particulièrement les *dalits*, des moins que rien pratiquement sans droits aujourd'hui encore. Bien que la caste des Intouchables ait disparu en 1950 de la Constitution, elle perdure de fait en raison du désintérêt assez grand pour cette question par l'État et la Justice tenue par les hautes castes et la police.

**La violence contre les femmes, si elle est générale dans le monde, revêt une force particulière en Asie, mais surtout en Inde.**

Ayant consulté de nombreux articles sur la question, il apparaît que la femme est tellement méprisée, dans les campagnes surtout, qu'elle n'est jamais en sécurité. Dans des villages sans toilettes, les hommes guettent les femmes, ou lorsqu'elles vont au champ chercher du fourrage: c'est dans ces moments-là qu'elles sont violées avec la complicité des leurs, les frères par exemple.

On peut certes remarquer que les *dalits* femmes constituent un sous-prolétariat à très bas salaires, et effectuent les tâches les plus dégradantes de nettoyage. De ce point de vue, comme partout ailleurs, aux femmes pauvres sont réservés des emplois misérables. Mais s'ajoute à cela une culture ancestrale de mépris des femmes appartenant à l'Asie, mépris qui fait partie de la tradition tout aussi ancestrale que l'élimination des bébés filles à la naissance.

Comment, en effet, les mères, entre autres, élèvent-elles leurs fils pour que ces derniers développent un tel rejet de leur sœur, des femmes en général? Mais ont-elles leur mot à dire? Une histoire conte que le père qui revient de l'hôpital avec sa femme et le bébé fille, s'arrête au pont sur la rivière et ordonne à la femme de jeter le bébé dans l'eau. Elle s'exécute. Les fils voient la mère revenir sans bébé... Ils baignent dans cette atmosphère d'élimination et d'assassinat dès leur plus jeune âge.

Toute une série de raisons ont été avancées pour expliquer cette situation des femmes en Inde, comme la nécessité de marier les femmes avec une dot très coûteuse, or la dot a été supprimée en 1961, et est punissable de cinq ans de prison. Et pourtant, une femme meurt toutes les heures à cause de la dot, notamment quand la famille de la promise ne peut payer,

l'honneur du futur mari est atteint, lui ou la belle-famille assassine ou brûle vivante la future épouse<sup>2</sup>. Et la pratique de la dot perdure. Il faut chercher ailleurs.

En Inde, on peut chercher à l'intérieur de l'hindouisme des raisons particulières de mépriser les femmes. Religion patriarcale comme tant d'autres, génère-t-elle davantage de mépris? Elle définit le *dharma* (destin) masculin comme pouvant être de deux sortes; soit il est maître de maison, soit il est «renonçant», ou alternativement l'un après l'autre. Car l'homme est «deux fois né», c'est-à-dire supérieur, tandis que la femme ne peut être qu'épouse fidèle, et elle doit l'être; elle est coupable si elle veut renoncer<sup>3</sup>. D'où la préférence ancestrale pour les garçons. On trouve écrit que la dévalorisation des femmes en Asie se manifeste toujours dans leur subordination aux hommes et dans un haut niveau de violence à leur égard. Depuis des siècles, l'Asie (un bloc régional constitué de la Chine, de l'Inde, du Bangladesh, du Pakistan et de l'Afghanistan) dévalorise les filles, pousse cette inégalité de statut à son paroxysme: une partie de la population les élimine physiquement avant ou après la naissance, ou bien se désintéresse des petites filles qui meurent assez vite du fait d'un refus de les nourrir et de les faire accéder à un centre de santé. Évidemment, les filles sont analphabètes dans la majorité des cas.

On cite le cas de la caste des Rajpouts Bhatti, au Rajasthan – aux origines guerrières –, qui, au XVI<sup>e</sup> siècle, éliminaient leurs filles pour éviter qu'elles ne soient violées par l'ennemi. Solution radicale pour éviter le déshonneur, dans cette haute caste prestigieuse... Cette tradition se perpétuerait pour des raisons d'argent.



Toutes ces raisons – la dot, la conservation du patrimoine, l'honneur – nous semblent être des raisons de circonstance qui font illusion. S'il faut chercher dans les religions des explications sur la haine des femmes, il semble bien que les origines pourraient être recherchées dans le rôle de la violence toute particulière des sociétés guerrières très hiérarchisées, où il faut avant tout des hommes pour renforcer la caste, tandis que les femmes sont volées à l'extérieur, où le pouvoir est lié à la possession de la terre, aux rapports avec le souverain (sociétés asiatiques très despotiques), aux

rites religieux réservés aux hautes castes, les femmes n'étant que des servantes et des utérus pour faire des garçons.

Ce faisant, les hommes ont organisé eux-mêmes à leur insu leur frustration tout aussi ancestrale, faite de violence contenue et de désir de vengeance par rapport à ce qu'ils sont. Et qu'ils font supporter aux femmes. Aujourd'hui, en Inde, des milliers de femmes manifestent contre les viols et les violences. Raison pour laquelle, pour la première fois, des hommes ont été condamnés. Il y a encore un long chemin à parcourir. Il faudrait que toute la société civile manifeste

pour l'éradication des viols, pour l'égalité des femmes et des hommes, pour la scolarisation de toutes les filles, pour des écoles (et des toilettes) dans tous les villages, pour la fin des régimes des castes. C'est ce qui est en train de se produire avec le développement d'un mouvement féministe et une nouvelle génération de réalisateurs de films.

**Anne-Marie Chartier**

1. Le pourcentage est le même qu'en France.
2. *Le Monde*, 3 septembre 2013.
3. Catherine Ojha, *Condition féminine et renoncement au monde dans l'hindouisme*, Persée, 1984.

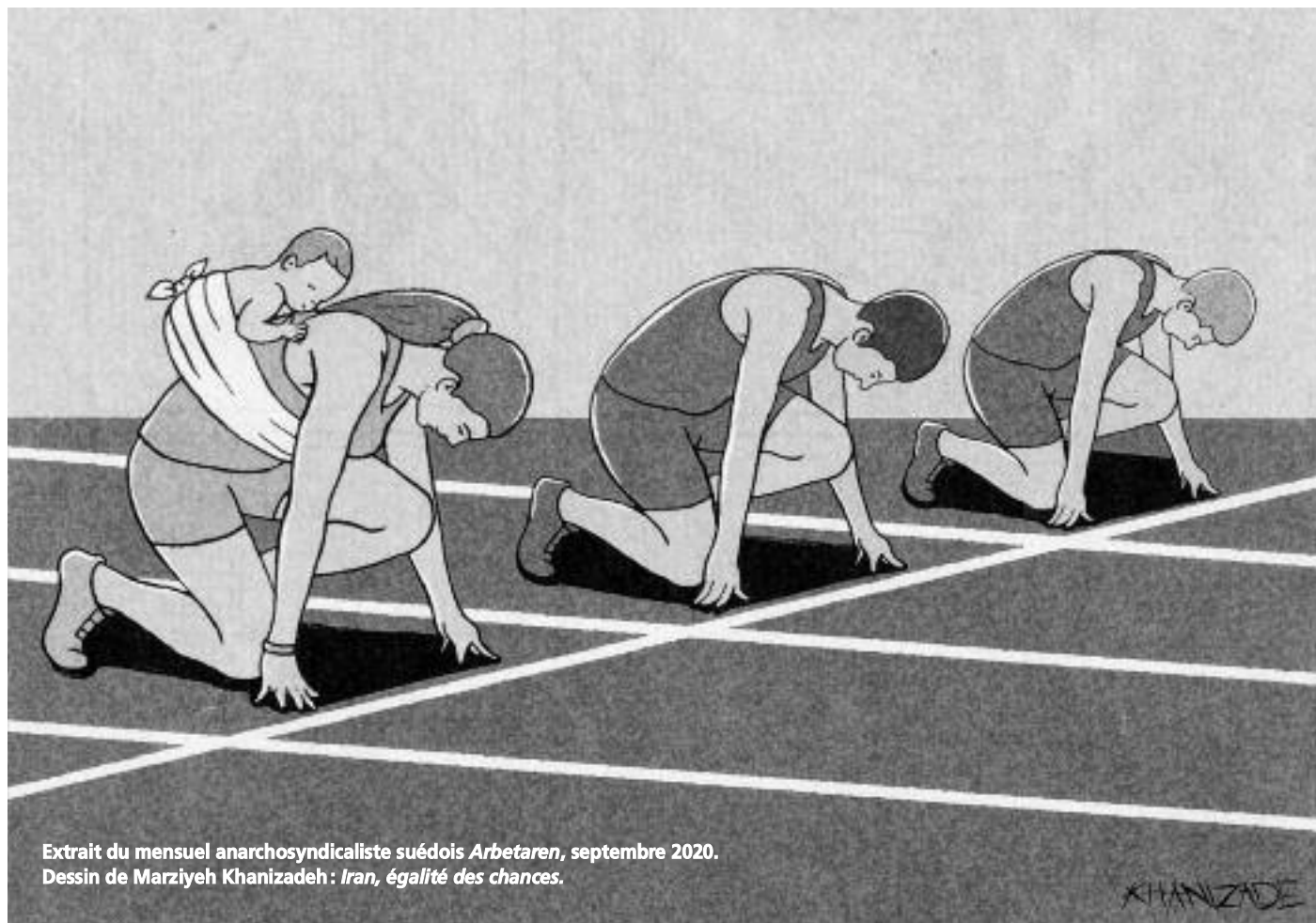
La nouvelle génération d'acteurs, d'actrices et de scénaristes se focalise sur l'actualité pour ouvrir les yeux de la population sur les problèmes de l'Inde. Plusieurs films sont sortis ces dernières années rapportant des faits réels sur l'insécurité des femmes et des enfants dans ce pays. Ils visent à faire passer des messages clés aux Indiens, mais aussi à éduquer les enfants sur le comportement qu'un adulte peut ou ne peut pas avoir avec eux, et soutenir l'émancipation des femmes, ou encore inciter les victimes à parler et ne pas culpabiliser.

Exemples :

- *Appa*, un film de Samuthirakani, sur l'importance de la relation parents-enfants et de l'éducation à la sexualité.

- *Ponmagal Vandhal*, un film de Jothika et Suriya, sur les viols dont sont victimes les petites filles commis par de jeunes adultes issus de familles aisées, non sanctionnés car les affaires sont souvent étouffées avec la corruption.

- *Vasuki*, un film de Kasthuri Raja, sur l'histoire d'une jeune femme violée, qui veut se suicider comme le font beaucoup de victimes par honte, mais qui décide finalement de lutter tant bien que mal contre cet événement grâce à l'aide implicite de son mari.



Extrait du mensuel anarchosindicaliste suédois *Arbetaren*, septembre 2020.  
Dessin de Marziyeh Khanizadeh : Iran, égalité des chances.

# Boycott? Ah non!

## Novembre 2020, l'Arabie saoudite reçoit les pays du G20!

### N'oublions pas la condition des femmes dans ce pays

**D**es militantes saoudiennes des droits humains, détenues dans leur pays, seraient soumises à des abus d'ordre sexuel, selon l'avocate britannique Helena Kennedy.

Dans un rapport de 40 pages intitulé «Une souillure sur les dirigeants mondiaux et le G20 en Arabie saoudite: la détention honteuse et la torture des femmes saoudiennes», Helena Kennedy détaille les violences employées par les interrogateurs contre les militantes emprisonnées, dont certaines ont été «suspendues au plafond» et «torturées avec des décharges électriques».

Plusieurs célèbres militantes sont aujourd'hui incarcérées en Arabie saoudite, notamment Loujain al-Hathloul, Aziza al-Yousef, Eman al-Nafjan, Nouf Abdalaziz, Mayaa al-Zahrani, Hatoon al-Fassi, Samar Badawi, Nassema al-Sadah et Amal al-Harbi.

Selon le rapport de l'avocate Helena Kennedy, membre travailliste de la Chambre des lords et une des activistes les plus dynamiques du Royaume-Uni, les prisonnières ont été «obligées de regarder du porno devant leurs interrogateurs», «forcées à avoir des relations sexuelles entre elles [...] et à embrasser» leurs geôliers. [...]

#### «Menacées de viol»

Les prisonnières ont aussi «été menacées de viol», selon ce même rapport.

Le rapport précise que les interrogatoires ont été supervisés par Saoud al-Qahtani, membre du cercle intime du prince héritier Mohammed ben Salmane, accusé d'avoir orchestré le meurtre du journaliste Jamal Khashoggi.

En écho au démembrement du journaliste dissident au consulat saoudien à Istanbul, Saoud al-Qahtani aurait dit à l'une des prisonnières: «Je ferai de vous ce que je veux, puis je vous dissoudrai et vous jetterai dans les toilettes.»

Une des militantes a affirmé que ses séances d'interrogatoire étaient supervisées par le frère cadet du prince héritier, Khalid ben Salmane, ambassadeur saoudien à Washington de 2017 à 2019.

Ce dernier se serait vanté devant les prisonnières: «Savez-vous qui je suis? Je suis le prince Khalid ben Salmane, je suis l'ambassadeur aux États-Unis et je peux faire tout ce que je veux de vous.»

Les prisonnières ont souvent été transférées entre la prison de Dahaban, près de Djeddah, et un «centre de détention non officiel», selon le rapport.

**L'avocate et militante Helena Kennedy a appelé à boycotter le sommet du G20 organisé le 21 novembre par l'Arabie saoudite à moins que les militantes saoudiennes ne soient libérées.**

Plus tôt ce mois-ci, l'ambassadeur saoudien au Royaume-Uni a déclaré que les militantes pourraient bénéficier de la clémence et être libérées avant le sommet virtuel du G20, mais les militantes des droits humains ont rejeté ses propos, les qualifiant de «coup médiatique».

Début novembre, Human Rights Watch a appelé les pays membres du G20 à «faire pression sur l'Arabie saoudite pour qu'elle remette en liberté toutes les personnes détenues illégalement et accepte de rendre des comptes pour les abus passés», avant le sommet.

#### Campagne contre le G20 saoudien

HRW a lancé pour l'occasion sa campagne #G20SaudiArabia, «exhortant les dirigeants du G20 à tenir leurs hôtes saoudiens responsables de leurs violations des droits humains, après leur avoir déjà adressé des courriers avec la même demande en juillet et en août».

Le 5 novembre, le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des

femmes a demandé «la libération immédiate» de la militante Loujain al-Hathloul, en grève de la faim depuis le 26 octobre, alarmé par la détérioration de son état.

Dans un communiqué, le comité onusien, organe composé d'experts indépendants, a appelé à la libération immédiate d'al-Hathloul et de toutes les autres militantes de la cause des femmes en détention. [...]

Le Comité s'est dit «sérieusement préoccupé par les informations récentes concernant les conditions de la détention prolongée de M<sup>me</sup> al-Hathloul, notamment les rapports selon lesquels elle n'est pas autorisée à avoir des contacts réguliers avec sa famille». Âgée de 31 ans, Loujain al-Hathloul a longtemps milité pour le droit des Saoudiennes à conduire et pour la fin de la tutelle mettant la femme à la merci totale de l'homme. Elle a été arrêtée avec d'autres militantes en mai 2018, peu avant la levée de l'interdiction de conduire faite aux Saoudiennes.

**Middle East Eye** (18 novembre 2020)

1. Publié le 21 novembre 2020, <<https://entrelesli-gnesentrelesmots.blog/2020/11/21/arabie-saoudite-la-resistance-des-femmes/>>.

#### Rapport au Parlement sur les exportations d'armement de la France, 2020

Détail des prises de commandes depuis 2010 en millions d'euros de l'Arabie saoudite

2010	: 938,3
2011	: 854,8
2012	: 636,1
2013	: 1 928,0
2014	: 3 633,0
2015	: 193,5
2016	: 764,4
2017	: 626,3
2018	: 949,3
2019	: 208,9
<b>Total</b>	<b>10 732,7</b>



Loujain Al-Hathloul, Eman Al-Nafjan et Aziza Al-Yousef

## LES ARMES FRANÇAISES

La France est le troisième pays fournisseur d'armes de l'Arabie saoudite (4,3% des importations saoudiennes) sur la période 2015-2019 derrière les États-Unis (73%) et le Royaume-Uni.

Elle est également le second fournisseur d'armes des Émirats arabes unis (11% des importations émiratis), sur la même période, derrière les États-Unis (68%) et devant les Pays-Bas (3,4%).

Les livraisons d'armes de la France à l'Arabie saoudite ont porté sur un montant de 900 millions d'euros en 2015, 1 milliard en 2016 et 1,4 milliard en 2017 (Source : wikipedia)



Bruxelles, Le Soir, mars 2018, manifestation



Au sommet de l'État...

# Guerre à la guerre!

*« Les réponses militaires au terrorisme font du tort aux femmes de manière disproportionnée, en particulier aux femmes pauvres et à leurs enfants. Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, les civils plutôt que les soldats en sont venus à représenter une proportion toujours grandissante des victimes de guerre. Les combattants étaient des hommes de manière prédominante, mais les civils vulnérables étaient des femmes et des enfants, en particulier des femmes et des enfants du tiers-monde, où on trouve le plus grand nombre de victimes des guerres récentes. Les femmes et les enfants représentent 80% des millions de réfugiés déplacés par la guerre. Le viol est une arme de guerre traditionnelle, et l'action militaire est habituellement associée à la prostitution organisée et parfois forcée. »*

Alison M. Jaggar, « Responding to the Evil of Terrorism », *Hypatia*, vol. 18, n° 1, hiver 2003, p. 179, cité par Martine Delvaux, in *Le Boys Club*, Les éditions du remue-ménage, 2020, p. 199.

## Pour mémoire, un passé qui ne passe guère... Ci-dessous quelques événements réels

« ... Je monte dans la voiture d'un ami. Inouï!  
On m'en arrache violemment. Sept mecs (peut-être même pas barbus) me maltraitent, me jettent pas terre, m'arrachent mes vêtements et me violent. Plusieurs fois. Ben quoi, ça m'apprendra : ce mec, qui conduisait, c'était pas mon mari, il ne faisait même pas partie de ma famille. Lui aussi, d'ailleurs, a été maltraité.

Et il y a eu un procès. J'ai écopé de 90 coups de fouet et mes violeurs de un à cinq ans de prison. Faut dire que je l'avais bien cherché, me fourrer dans la voiture d'un "étranger". Bon, ensuite il m'est venu à l'idée de raconter ça à une association des droits de l'Homme. Alors là, je suis repassée en procès, car je n'aurais pas dû faire connaître mon histoire. Je viens donc d'être condamnée à nouveau, cette fois à six mois de prison et 200 coups de fouet. Le fouet, c'est pas marrant, d'ailleurs on en meurt après un certain nombre de coups; ça décolle je ne sais quoi à l'intérieur, et on meurt. » (Sita Jacaré, *Le Monde libertaire*, déc. 2007)

C'est ça, l'Arabie saoudite.

Et, comme en Inde, au Pakistan, etc., le viol collectif est une punition... comme une autre, quoique théoriquement punie de la peine de mort en Arabie Saoudite...

Depuis 2018, les femmes ont obtenu le droit de conduire... en principe: réjouissons-nous!

Solange

# POLOGNE: EN ARRIÈRE TOUTE

**Natasza Quelvennec est une militante de DOK, Democracy is OK, collectif de Polonais-es habitant à l'étranger pour promouvoir la démocratie en Pologne, créé en 2015. Elle est aussi secrétaire de l'association Défense de la démocratie en Pologne, qui a vu le jour à Paris en 2016. Nous la remercions de nous avoir donné cet entretien.**

*Propos recueillis par Hélène*

## **Casse-rôles: Le droit à l'avortement est quasi interdit en Pologne. Quelle est la réalité des femmes ?**

**Natasza Quelvennec:** La loi de 1993 a fortement restreint l'accès à l'avortement: il n'y a que trois conditions le permettant, soit la malformation du fœtus, le danger pour la santé de la mère ou l'inceste et le viol. Or, la loi n'est pas appliquée: les femmes ne sont pas pénalisées en cas d'avortement mais les gens qui les aident le sont par des peines de trois à cinq ans de prison. Ce qui fait que les médecins ont peur et qu'ils subissent une *omerta* sociale: leurs maisons, leurs voitures sont vandalisées s'ils sont soupçonnés de pratiquer des avortements; des camionnettes circulent dans les grandes villes arborant des photos de bébés de 3-4 mois en les faisant passer pour des fœtus. Il y a toute une ingénierie sociale de propagande anti-avortement.

Ainsi les femmes ont des difficultés pour accéder à l'avortement, même légal. Chaque année, sont pratiqués 1000 avortements légaux dont 95% pour malformation du fœtus. Il est estimé entre 100000 et 200000 le nombre d'avortement clandestins, ou effectués à l'étranger pour celles qui en ont les moyens. L'avortement médicamenteux est accessible même si les cachets venant d'autres pays peuvent être interceptés par les autorités. Les médecins pratiquant des avortements demandent un prix élevé: l'avortement est un problème de classe comme partout. Celles qui n'ont pas les moyens se débrouillent comme elles peuvent, avec les risques inhérents à cette pratique clandestine: infections, septicémies, stérilité, mort, mais aussi des cas d'infanticides, surtout dans les villages où l'on découvre parfois des tombes d'enfants dans les jardins. Il y a une hypocrisie de la classe politique quant à cette situation.

## **Le 23 octobre 2020, le Tribunal constitutionnel a émis un jugement rendant impossible l'avortement en cas de malformation du fœtus. Peux-tu nous rendre compte de la réaction de la population ?**

Le leader du parti d'opposition, PIS (Droit et Justice), Jaroslaw Kaczynski, vice-Premier ministre, s'est heurté plusieurs fois aux protestations massives quand il a voulu passer par la

voie parlementaire, alors il a essayé une voie détournée, mais nous ne sommes pas dupes: le Tribunal constitutionnel a été « pacifié » par des nominations successives de juges proches du pouvoir. Cette décision du 22 octobre n'a pourtant pas été promulguée, au Journal officiel, comme il se doit sans délai afin d'en permettre l'application. Dès le 22 octobre, il y a eu des manifestations massives dans tout le pays et cela continue: l'étendue géographique est spectaculaire, même dans des communes de quelques milliers d'habitants, des manifestant-es défient le pouvoir, bien que connus du maire et du curé – ceux-ci sont souvent issus de cette majorité du PIS. Tous les jours, il se passe quelque chose dans des dizaines de localités.

## **Quelles sont les formes de mobilisation ?**

Les actions sont très diversifiées pour éviter l'usure et pour ne pas donner aux forces de police le temps de s'interposer: beaucoup de marches, de rassemblements de rue, de blocages de circulation sur les grandes avenues et sur les routes nationales, des protestations devant les églises pendant la messe et même à l'intérieur. Cela est nouveau en Pologne, pays très catholique (90% de la population se dit catholique, de manière culturelle). C'est un basculement avec des femmes qui déroulent des banderoles devant le prêtre, avec des altercations très violentes, filmées et postées sur les réseaux sociaux: des églises ont été le siège de manifestations et elles ont été très médiatisées; à l'heure où l'Église est très compromise par les affaires successives de pédophilie, cela lui assène un autre coup. La Pologne est le pays au monde qui se sécularise le plus vite. Les jeunes s'éloignent de la croyance et ce sont eux qui sont très présents dans toutes les protestations. Dès 13-14 ans, des collégiens, donc, rejoignent le mouvement: ce sont les 15-30 ans qui sont majoritaires dans les cortèges. Et pourtant, c'est la génération confrontée aux cours de catéchisme dans toutes les écoles publiques et privées, propagande massive depuis le Concordat, signé avec le Vatican en 1993.

Le 3 octobre 2016, lors de l'immense manifestation, les manifestant-es étaient habillé-es en noir pour signifier la mort du droit à l'avortement: elles et ils avaient, alors, 30-40 ans, voire plus. C'étaient aussi des femmes qui





s'étaient déjà battues pour leurs droits dans les années précédentes.

Voilà cinq années de gouvernement du PIS qui attaquent, bien sûr, le droit à l'avortement, mais aussi la communauté LGBT, et cela ne passe pas auprès des jeunes très sensibilisé·es sur ces questions. Il y a aussi un discours anti-européen auquel les jeunes n'adhèrent pas : né·es dans l'Europe, ayant toujours voyagé librement – au contraire de ma génération (nous devons quémander notre passeport à la milice avec la crainte d'un refus souvent injustifié) –, ils et elles ont bénéficié d'Erasmus, etc. La Pologne est le pays le plus euroenthousiaste dans l'Union européenne... tout en votant pour un parti très eurosceptique.

### **Le gouvernement semble tergiverser en ne faisant pas publier le jugement du Tribunal constitutionnel...**

Oui, il n'en est pas à son premier coup. La Constitution, pour lui, c'est relatif. Là, cette non-publication, c'est en relation avec la contestation massive à laquelle il ne s'attendait pas à une telle échelle ; il a été très surpris. Il a peur de publier et de mettre encore plus de gens dans les rues. Nous ne pouvons rien faire vis-à-vis du Parlement, les institutions judiciaires sont démontées, les médias sont à la botte du gouvernement, mis à part quelques médias indépendants. C'est pire que sous le communisme ! Le seul moyen qui nous reste, c'est la rue ! Les actions se radicalisent pour que la presse en parle et que cela fasse pression sur la classe politique. Les femmes avaient l'habitude de faire des marches pacifistes, là c'est radical même dans la forme langagière, avec des injures sur les pancartes et dans les slogans postés sur les réseaux sociaux, comme « Allez vous faire foutre » ou « Nique PIS ». Les femmes ont été très critiquées car elles sortaient de leur rôle de femmes polies, jolies, qui se taisent. Même les universitaires ont rejoint le mouvement avec les mêmes slogans.

### **Alors, quelles sont les perspectives ?**

Le PIS a tellement exaspéré une grande partie de la population que se créent des alliances à périmètre variable. D'une part, c'est assez surprenant dans certains corps professionnels : des taxis et des chauffeurs de bus arborent les slogans sur leurs véhicules. D'autre part, il y a une synergie entre les féministes et la communauté LGBT, qui a été très maltraitée pendant la campagne présidentielle de 2020, avec des insultes à son encontre : la question n° 1 de ces élections, c'étaient les droits des LGBT ! Le mouvement a dépassé la question de l'avortement, celle-ci est devenue un symbole de liberté.

Les féministes ont monté un Conseil consultatif auprès duquel on pouvait adresser sa candidature et, sur une plateforme, déposer ses revendications. Il y en a eu des millions de déposées. Le Conseil essaie de les organiser par domaine et de proposer des solutions à court et plus long termes. J'en fais partie pour les droits reproductifs et l'égalité. En termes de droit à l'avortement, la revendication est très radicale puisque nous demandons le modèle canadien, c'est-à-dire la dépenalisation complète de l'avortement et sans restriction de délai. Ce serait une première en Europe !



# ARGENTINE : BELLE VICTOIRE !

« La théologie, c'est simple comme Dieu et Dieu font trois. »

Jacques Prévert

**Après plusieurs années de gestation, la lutte des femmes argentines a payé. Après un premier avortement (rejet), le congrès argentin vient de ratifier, le 30 décembre 2020, la légalisation de l'IVG. La victoire aurait été encore plus éclatante si le texte avait été voté le 24 décembre à minuit ! Le texte prévoit la possibilité d'avorter jusqu'à la 14<sup>e</sup> semaine de grossesse.**

**Mesdames et Messieurs les sénatrices et sénateurs, les femmes et les mouvements féministes sont enfin venus à bout de votre conservatisme crasse.**

**Qu'elle est belle, cette victoire !**



**M**ais, attention, il ne faudra surtout pas baisser la garde (bonne mère!) car les obscurantistes de tous poils, eux, les catholiques et les évangélistes, sont toujours présents et avancent le mufle écumant. Leur défaite, ils ne l'ont sûrement pas digérée et gageons qu'ils reviendront à la charge.

## « Dieu : est formidable »

(Jacques Prévert)

N'est-ce pas l'Argentin de pape, le nommé François, qui se permet d'interférer dans les affaires politiques de l'Argentine. Il ferait mieux de la fermer, on ne parle pas la bouche pleine d'hosties. Et qui plus est, de quoi se mêle-t-il, lui dont les testicules sont le comble de l'inutile. Il ferait mieux de faire le ménage parmi ses sectateurs qui, depuis plusieurs siècles, abusent des enfants. Et prendre les mesures nécessaires pour éradiquer ce fléau « pédophile » qui est une véritable pandémie, pire que la covid 19. Car, « leurs victimes » souffrent dans leur chair et psychologiquement toute leur vie. Oui, c'est un véritable crime, dont, Monsieur François, vous êtes le complice. Ah j'oubliais ! C'est au nom de votre Dieu qui dit « laissez venir à moi les petits enfants ! »... Et ce n'est pas votre message jésuitique, dans lequel vous rappelez que « le fils de Dieu est né rejeté pour nous dire que toute personne rejetée est un enfant de Dieu. Il

est venu au monde comme un enfant vient au monde, faible et fragile, afin que nous puissions accepter nos faiblesses avec tendresse » [sic] ! Voilà un message plus qu'énigmatique (pour qui sait lire entre les lignes), mais qui montre que l'individu ne renie rien et absout toutes les dérives et les impostures des ecclésiastiques.

C'est pourquoi plus que jamais la vigilance s'impose en Argentine, et partout dans le monde où les Églises sont présentes, car elles sèment l'obscurantisme et sont au service de la classe politicarde.

## Victoire

« Après tant de tentatives et des années de lutte qui ont fait couler du sang et nous ont coûté des vies, aujourd'hui nous avons enfin fait l'Histoire. Aujourd'hui, nous laissons un monde meilleur pour nos enfants », a lancé à l'AFP Sandra Lujan, une psychologue, qui participait à la veillée organisée par les partisans de l'avortement. Jusqu'ici, l'avortement n'était permis en Argentine qu'en cas de viol ou de danger pour la vie de la mère, en vertu d'une loi datant de 1921.

Déjà approuvé par les députés le 11 décembre 2020, par 131 voix pour, 117 contre et 6 abstentions, le texte autorisant l'avortement jusqu'à 14 semaines vient d'être voté, le 30 décembre, par les sénateurs avec 38 voix pour, 29 contre et une abstention, deux ans après l'échec d'une première tentative.

Au pouvoir depuis fin 2018, le président Alberto Fernandez, qui avait promis pendant sa campagne électorale de soumettre à nouveau le texte sur l'IVG aux parlementaires, a salué cette loi par ces mots : « Elle instaure un avortement sûr, légal et gratuit. [...] Nous sommes aujourd'hui une société meilleure qui étend les droits des femmes et garantit la santé publique. »

Le jour où cette loi ô combien importante a été votée, le jésuite argentin, qui exerce la fonction inutile de « pape » et propagandiste en chef de l'obscurantisme, déclarait : « Les chrétiens, comme tous les croyants, bénissent Dieu pour le don de vie. Vivre, c'est avant tout avoir reçu la vie. Nous sommes tous nés parce que quelqu'un a souhaité la vie pour nous. »

Comment peut-on proférer de telles inepties ? Il fait fi de la volonté de toutes ces femmes qui n'ont surtout pas souhaité avoir des enfants ou qui ont été violées, mariées de force. Mais que connaît-il des femmes, lui, le patron d'une Église catholique qui est contre le mariage des ecclésiastiques et qui n'a jamais été marié ?

La misogynie de ces « bons apôtres » de la religion désigne la femme comme étant la cause des malheurs du monde. Et dans leur grande magnanimité, ces mêmes « bons apôtres » lui offrent la possibilité de se sauver de la colère de Dieu et des tourments de l'Enfer par la maternité. Un ventre, tel est l'unique rôle de la femme dans une société « chrétienne » !

**Justhom**

# « QUE SEA LEY ! » FILM DE JUAN SOLANAS

1. Éducation sexuelle pour décider, contraceptifs pour ne pas avorter, avortement légal pour ne pas mourir.

Juan Solanas nous livre un film puissant, tant par la thématique traitée que par sa façon de poser la caméra et d'organiser le recueil des paroles et des événements. Il dit lui-même : « Ne jamais rien forcer, la caméra devant être une fenêtre à travers laquelle les participants puissent dire la vérité. » Il parcourt ainsi, non seulement les rues de Buenos Aires, mais une grande partie du pays – cinq provinces –, pour aller à la rencontre de témoins les plus fragiles, les plus pauvres, les plus démunies : celles et ceux qui ont perdu leurs filles lors d'un avortement avec les moyens du quotidien, sans aucune mesure sanitaire, et qui sont des témoins fortes partageant cette lutte, tous et toutes un·es.

Le film commence avec le vote du projet de loi légalisant l'avortement à la Chambre des députés, il suit le processus juridique qui amène au rejet du projet par le Sénat. Et pendant ces semaines, les femmes sans faiblir ont tenu la rue avec leurs foulards verts, leurs chorégraphies, leurs chants et leurs slogans :

**« Educación sexual para decidir,  
Anticonceptivos  
para no abortar,  
Aborto legal para no morir<sup>1</sup>. »**

Elles y croyaient à cette loi, car plusieurs tentatives n'avaient jusqu'alors pas atteint le vote des députés. Mais la faction catholique, réactionnaire, antiavortement possède les appuis nécessaires, chez les médecins et les députés, pour faire barrage à toute liberté des femmes de décider de leur corps.

Plus de 97% des femmes en âge d'avoir des enfants en Amérique latine et dans les Caraïbes vivent dans des pays où les lois sur l'avortement sont restrictives. En Argentine, 350 000 à 500 000 avortements sont réalisés clandestinement chaque année, soit 29 000 par mois, 970 par jour, 40 par heure. Si, à l'échelle mondiale, 11% des décès en couches sont dus à des avortements, ce chiffre atteint 20% en Argentine. Comme la France, l'Uruguay a réussi à ramener le

taux de mortalité maternelle à 0% : l'avortement y est légal. Comme partout ailleurs, les femmes riches bénéficient de soins dans des cliniques sans risques, alors que les femmes pauvres arrivent à l'hôpital public qui les laisse très souvent mourir de septicémie pour les punir !

Nous avons souvent manifesté avec *Alerta feminista*, avec les Argentines et les femmes d'Amérique latine ; comme ce dernier 8 mars 2020, Cannes avait eu sa séance verte de foulards quand le film de Solanas avait été présenté en 2019. Après les Mères de la place de Mai, le mouvement « *Que sea ley* » est aussi déterminé. Combat plein de fougues et d'espoir, ¡*Hasta la victoria!*

H. H.

*Les femmes Argentines, Que sea ley*, film de Juan Solanas (2019), sélectionné au Festival de Cannes hors compétition ; il a reçu plusieurs distinctions dans d'autres festivals. Il est soutenu par le Planning familial, Amnesty International, la fédération des CIDFF (Centres d'information des droits des femmes et des familles).



# UNE BONNE NOUVELLE DANS CE MONDE DE BRUTES

ou merci à la Cour européenne des droits de l'Homme

Suite à des actions appelant au boycott des produits israéliens, menées en 2009 et 2010 en Alsace par des militant·es attaché·es à la défense des droits des Palestinien·nes, le procureur de la République avait engagé des poursuites à l'encontre de douze d'entre eux devant le tribunal correctionnel de Mulhouse pour le motif suivant : provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance à une ethnie, une race, une religion, une nation... Excusez du peu quand on connaît la politique d'apartheid d'Israël à l'égard d'un peuple sous occupation !

Dans un premier temps, le tribunal correctionnel a prononcé la relaxe, mais le parquet, c'est-à-dire l'État français, décidait de ne pas en rester là et interjetait appel de cette décision. La cour avait alors infirmé le jugement de première instance et condamné les militant·es à une amende de 1 000 euros et à la somme de 3 000 euros à verser aux parties civiles, à savoir notamment Avocats sans frontière, Licra et Alliance France-Israël.

C'était sans compter avec la détermination des 12 militant·es concerné·es qui décidaient de saisir la Cour de cassation. Là encore, déception, car leur pourvoi était rejeté et la décision d'appel devenait effective. C'est dans ces conditions qu'en dernier recours, ils décidaient de porter l'affaire devant la Cour européenne des droits de l'Homme.

Celle-ci, dans son arrêt du 11 juin dernier, concluait à la violation par la France de l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'Homme, qui stipule notamment que « toute personne a droit à la liberté d'expression ». Dans son argumentaire, elle fait valoir que, selon elle, le boycott est avant tout une modalité d'expression d'opinions protestataires, et que l'appel au boycott, qui vise à communiquer ses opinions tout en appelant à des actions spécifiques qui leur sont liées, relève en principe de la protection de l'article 10 précité.

Ajoutons pour être complet que l'arrêt enjoint à l'État français de verser, à titre de réparation financière, la somme de 100 000 euros aux requérant·es.

Pour conclure avec l'AFPS, « l'affaire est donc claire aujourd'hui, l'appel au boycott est un droit citoyen qui ne saurait être mis en cause dès lors qu'il ne dégénère pas en un appel à la violence, à la haine et ou à l'intolérance » et n'incite pas à la discrimination.

Ce n'est pas un problème pour les militants BDS : la violence n'est pas dans leur camp. **M. G.**



## Une grande dame

À 18 ans, l'Israélienne Hallel Rabin est déjà une grande dame : elle refuse de faire son service militaire.

« Je ne veux pas devenir soldat pour l'occupation de la Palestine. »

Or, en Israël, l'armée joue un rôle central dans la société et toutes les jeunes femmes et hommes sont tenu·es d'effectuer au moins deux ans de service militaire.

Emprisonnée à quatre reprises parce qu'elle met en adéquation ses actes et ses valeurs, elle a présenté une demande d'exemption pour des raisons de conscience, mais les militaires ont refusé de l'accorder. Au lieu de cela, ils l'ont envoyée en prison à quatre reprises en juillet, août, septembre et le 19 octobre dernier, soit au total 56 jours.

« J'ai été élevée dans les valeurs de liberté, de compassion et d'amour. Se battre pour maintenir une autre nation en esclavage contredit ces valeurs. Il n'existe pas de bonne répression, il n'existe pas de racisme justifiable et l'occupation israélienne est inacceptable », dit-elle.

Après 25 jours de détention, elle a été libérée le 12 novembre dernier. À sa sortie de prison, elle déclara :

« Je suis prête à rester en prison jusqu'à ce que mes opinions soient prises en compte et qu'on admette leur légitimité. »

Elle est consciente que son refus est un geste personnel de petite échelle mais elle souhaite être un exemple de changement dans le monde et montrer qu'une autre voie est possible. Malgré les insultes pour « trahison », les menaces reçues sur les réseaux sociaux, Hallel n'a pas fléchi et n'est pas affectée par leur haine.

Oui, Hallel du haut de ses 18 ans, est une grande dame. Certain·es, pour échapper au service militaire, prétendent fréquenter à temps plein une *yeshiva* (école talmudique), ce qui est un motif d'exemption ; d'autres plaident carrément la folie...

### Hallel a affronté l'État et son armée, respect !

Comme elle l'a si bien dit :

« Je ne pouvais pas choisir la facilité et dire que j'étais folle, je ne suis pas folle, c'est la situation qui est folle. »

J.





# REFUSER dénoncer...

« Ils sont arrivés devant une maison et l'ont démolie. » « Il a descendu un garçon de 11 ans. » « Ils ont frappé un homme menotté à coups de pied dans le ventre et la tête. » « Ils ont ordonné à l'unité de tirer sur tout le monde dans la rue. » « Le commandant a dit : Je veux des cadavres criblés de balles. » « Le commandant de division a dit : Vous êtes classés selon le nombre de personnes que vous tuez. » « On a seulement tué 4 enfants. » « On entre chez des innocents, tous les jours, tout le temps. » « Visez les yeux pour arracher un œil. »

Que dire de ces témoignages effarants de soldats de Tsahal? Ils font partie des 145 recueillis par l'association israélienne Breaking the silence, ONG fondée par des vétérans de l'armée israélienne ayant servi dans les territoires occupés de Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Ces hommes et ces femmes, soldats, sous-officiers et officiers qu'on appelle les « briseurs de silence » ou « briseurs de glace » ont voulu « forcer leurs compatriotes à se regarder dans le miroir. Ils s'y sont regardés et n'ont pas aimé l'image qui leur était renvoyée <sup>1</sup> ».

D'autres ont choisi en conscience de ne pas rejoindre leur affectation militaire. Hallel Rabin, mais aussi Tara Alon qui, à 18 ans, en novembre 2016, a déclaré : « Je ne peux pas accepter le déni des droits humains fondamentaux, le racisme et la haine qui sont essentiels pour l'existence d'Israël. »

1. Le Livre noir de l'occupation israélienne. Des soldats racontent, Éd. Autrement, 2013.

## Je suis fils fille

Je suis fils de marin qui traversa la mer  
Je suis fils de soldat qui déteste la guerre  
Je suis fils de forçat, criminel évadé  
Et fils de fille du Roy <sup>1</sup>, trop pauvre à marier  
Fils de coureur des bois et de contrebandier  
Enfant des sept nations <sup>2</sup> et fils d'aventurier  
Métis et sang-mêlé, bien qu'on me l'ait caché  
C'était sujet de honte, j'en ferai ma fierté  
Je suis fils d'Irlandais <sup>3</sup>, poussé par la famine  
Je suis fils d'Écossais <sup>4</sup> venu crever en usine  
Dès l'âge de huit ans, seize heures sur les machines  
Mais dieu sait que jamais je n'ai courbé l'échine  
Non, je suis resté droit, là devant les patrons  
Même le jour où ils ont passé la conscription <sup>5</sup>

Je suis fils de paysan, et fils d'ouvrier  
Je ne prends pas les armes contre d'autres affamés  
Ce n'était pas ma guerre, alors j'ai déserté  
J'ai fui dans les forêts et je m'y suis caché  
Refusant de servir de chair à canon  
Refusant de mourir au loin pour la nation  
Une nation qui ne fut jamais vraiment la mienne  
Une alliance forcée de misère et de peine  
Celle du génocide des premières nations  
Celle de l'esclavage et des déportations

Je n'aime pas le lys, je n'aime pas la croix  
L'une est pour les curés, et l'autre est pour les rois  
Si j'aime mon pays, la terre qui m'a vu naître  
Je ne veux pas de dieu, je ne veux pas de maître  
Je ne veux pas de dieu, je ne veux pas de maître

<<https://www.youtube.com/watch?v=6bz2ezhx0n1>>.

## Démarrer 2021 en chanson\*, tou·tes ensemble avec...



\*Merci à Manue qui nous met le moral au plus haut avec cette chanson ! Courage et détermination ! Ne nous laissons pas faire ! (On apprend fin novembre 2020 que Mélenchon veut rétablir le service militaire...) S.

1. À la demande de l'intendant Jean Talon, on envoie de France des jeunes filles, en majorité orphelines ou abandonnées, question de se marier à la horde de gaillards célibataires qui n'attendent que ça. Elles viennent en prime avec une dot ! Plusieurs vont épouser des soldats et officiers du régiment de Carignan-Salière.

2. Les Sept nations sont des clans amérindiens qui vivaient dans une version rétro des réserves et étaient alliés aux Français à l'époque de la Nouvelle-France.

3. Il y eut au XIX<sup>e</sup> siècle une grande vague d'immigration irlandaise, bien que plusieurs familles fussent déjà installées au pays depuis belle lurette. Un journal fondé par un Irlandais, *le Vindicator*, supportera les luttes de Louis-Joseph Papineau. On retrouve aussi parmi les leaders patriotes le docteur Edmund Bailey O'Callaghan, qui est, vous l'aurez deviné, irlandais.

4. Il y eut aussi un bon nombre d'Écossais qui décidèrent de venir s'installer en Nouvelle-France. Certains serviront comme soldats, ayant la réputation d'être d'excellents guerriers. On leur doit aussi le sport épicé et mythique du *curling*.

5. On ne saurait dire si la chanson fait référence à la crise de la conscription de 1917 ou de 1944. Dans les deux cas, de nombreuses frictions sont causées par l'attitude hostile des Canadiens-Anglais à l'intégration efficace des militaires canadiens-français.

La Chorale révolutionnaire et solidaire (belge) a créé une version féministe, sur le même air : <<https://www.youtube.com/watch?v=i-off42HHMw>>.

# Habit, poids, poils,



Catherine Merrillou, «Sur les pavés»

**A**u mois de septembre, une pétition lancée par des lycéennes circulait sur les réseaux sociaux :

*«Lundi 14, les filles, c'est l'heure de vous rebeller. Sortez vos meilleurs crop-tops, on s'en fout du règlement du lycée.»*

Des jeunes filles portant ce vêtement qui dénude le nombril s'étaient vu refuser l'entrée de leur établissement scolaire. S'en est suivie une mise au point du ministre de l'Éducation :

*«Vous n'allez pas à l'école comme vous allez à la plage ou en boîte de nuit. Chacun peut comprendre qu'on vient à l'école habillé d'une façon républicaine.»*

Les adolescentes l'ont immédiatement ressenti comme un traitement différent réservé aux filles et ont dénoncé sur les réseaux sociaux le sexisme de l'institution. La sociologue Virginie Martin écrit à ce propos sur le site aufeminin.com :

*«Le corps au féminin est soumis au regard du politique. Il appartient à l'espace public dans tous les sens du terme : photographié, trituré par la chirurgie, modifié, prostitué, sexualisé, affiché... mis à disposition sur des abribus, il est partout. Et là est le paradoxe : alors que ce corps est mis à rude épreuve, on demande aux femmes elles-mêmes de contrôler leur mise en scène quotidienne ! Demande-t-on aux marques de définitivement arrêter de sexualiser les petites filles pour leur donner des apparences de femme ? Non ! Demande-t-on aux magazines de mode d'avoir un regard critique sur leur une ? Non ! L'injonction paradoxale vient s'abattre sur l'individu-femme, alors que la structure patriarcale, elle, ne remet rien en question. Quel paradoxe savoureux... »*

Il nous a semblé qu'une fois encore le corps de la femme était le jouet de la domination masculine, raison du dossier dans ce n° 15 de *Casse-rôles*.

Les féministes ont depuis toujours compris que leur combat passait par la réappropriation de leur corps et le droit d'en disposer librement. Droit à la contraception, à l'avortement illustrent cette conquête dans les années 1970.

Mais la maîtrise de la maternité n'a pas suffi à garantir le total pouvoir des femmes sur leur corps.

Camille Froidevaux-Metterie expose aujourd'hui un féminisme de l'intime comme dans son livre sur *Les Seins* que nous vous présentons dans ce dossier. Elle défend la thèse qu'après la bataille du vote, de la procréation, du travail, de la famille et du genre, le féminisme aborde aujourd'hui son « tournant génital », un féminisme de l'intime, « une conception apaisée de la corporéité féminine ». Dans ses livres, elle analyse en tant que philosophe et en tant que femme des faits universels comme les règles, la maternité et le non-désir d'enfant, les seins, la sexualité, la ménopause.

Dans notre société du spectacle, l'apparence physique a pris une valeur incontournable. Ses méfaits se portent sur le poids (la « grossophobie »), les rides (l'âgisme), etc. Au travail, ces injonctions s'adressent à tous les prolétaires esclaves des usines et ateliers textiles, mais bien sûr essentiellement aux femmes, l'apparence physique étant l'un des critères les plus fréquents de discrimination au travail, comme l'évoque Christine Bard.

Et loin des codes dictés par la société, certain·es ne se sentent pas dans le bon corps, né garçon il est fille, née fille elle est garçon (0,5% de la population). Commence alors pour ces corps hors normes un parcours difficile dont le récit de Chrystelle témoigne.

# rides, etc.

## Standards esthétiques et injonctions sociales

**Les injonctions sociales, qu'elles soient déterminées par l'État, le monde du travail ou les marchands, s'appuient sur des normes, des règles esthétiques, des standards. Le propre des normes est de rechercher l'uniformité dans un univers diversifié. Cette uniformité et la façon dont certaines et certains entrent dans ses rails, les chevauchent ou s'en éloignent, va être le patron de leur assignation sociale.**

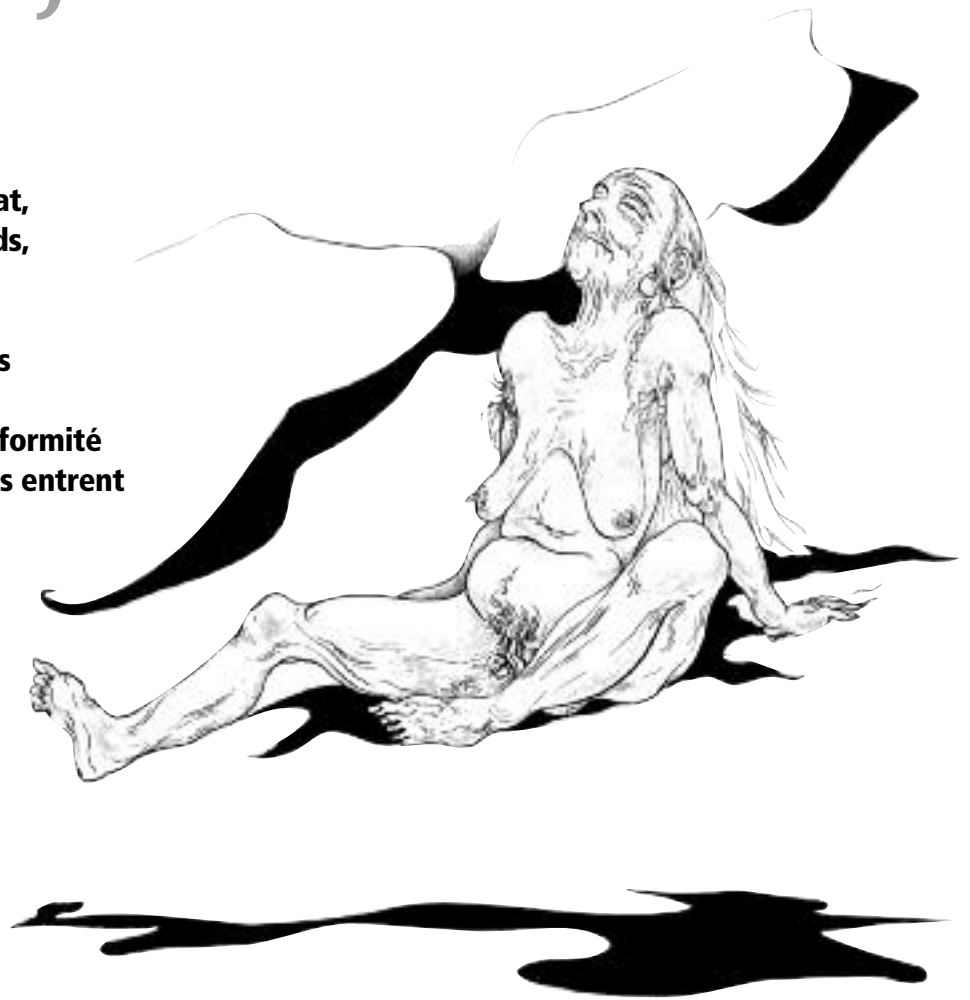
**L**es normes sont évidemment définies par ceux qui sont en capacité de les imposer : les hommes imposent des normes érotiques aux femmes de toutes les classes, les femmes des classes dominantes imposent des normes esthétiques aux femmes des classes dominées. Une solide paysanne, une ouvrière principalement nourrie de féculents seront priées d'être minces et élancées même si elles soulèvent des madriers, et d'avoir la démarche fluide et le corps bien droit jusqu'à leur poste de ligne, en toilettant des impotents ou en cueillant des fraises.

### Le corps qui travaille

Le corps social essaie de faire oublier le corps-outil, celui qui travaille. La culture très bourgeoise d'un contrôle corporel extrême, comme l'ont souligné les Pinçon-Charlot, où s'associent une propreté sourcilleuse qu'on trouve peu chez les mineurs de fond, les travailleurs du BTP ou les pay-

sans, une gestuelle corporelle policée à l'extrême et l'élégance des vêtements adaptés au corps, du maquillage et de la coiffure, vont ainsi déterminer ce que doit être le corps comme représentation et viatique de soi. Et, j'oubliais, il est préférable qu'il soit blanc.

Comme toutes les injonctions, celle des normes corporelles s'impose principalement aux dominés, et avec une toute particulière virulence aux femmes. Et elle s'impose évidemment sans que soit possible le mode de vie qui les permettrait.



### Le corps qui plaît

Pour la majorité des Françaises, qui ont cette particularité d'être des consommables, elles ont l'injonction supplémentaire de plaire physiquement tout en n'étant pas des « allumeuses » ni des « musulmanes », grands dieux ! Cette singularité multiplie la contrainte, car il en faut pour ripoliner, épiler, sangler et harnacher un corps innocent afin de le faire rentrer dans les clous. Il en résulte que toute envie de laisser vivre son corps avec un minimum de contraintes ou de se l'approprier pour en faire son étendard

et non celui d'une obéissance servile ne peut se vivre sans une certaine combativité, ou de la foi.

Il faut quasiment un tempérament d'émeutière pour arborer les poils que la nature nous a fait pousser sous les aisselles, ou sortir dans la rue avec nos vrais sourcils ou nos cheveux gris. Et reconnaissons qu'il faut une âme bien trempée pour encaisser de sortir dans l'espace public ennemi avec un foulard sur la tête.

## Marqueur social et témoin de la diversité

Mais les corps ne sont pas seulement des marqueurs sociologiques. Ils témoignent aussi de l'hétérogénéité du genre humain, et dans ces temps où les crispations identitaires deviennent extrêmes, cette hétérogénéité est ressentie comme un danger. Il ne s'agit plus du fait que la prévalence de l'obésité est beaucoup plus élevée chez les prolos que chez les grands bourgeois, ou que ces derniers ont une taille plus haute. Globalement, et de manière assez marquée, les membres des classes populaires sont plus petits et plus gros que ceux des classes aisées, et on peut ajouter qu'ils vivent aussi nettement moins longtemps.

Édouard Louis parle admirablement du corps brisé de son père, et du fait que la domination sociale est écrite en cicatrices, en fractures et en maladies sur le corps des dominés. Non seulement ces corps sont maltraités, mais ils sont refusés.

En Amérique latine, les ouvrières indiennes s'appellent elles-mêmes *gorditas* [*grassouillettes*] par dérision. Et plus encore que les stigmates de la domination sociale, c'est l'humiliation des normes – normes qui font, des conséquences de cette domination, une laideur physique donnée en exemple de ce qu'il ne faut pas être – qui invalide et expose au mépris ou à la vindicte certains corps, toujours les mêmes. Tout le monde ne peut pas, à l'instar de Vera Bila, inverser les normes pour s'affirmer astre rayonnant. Tout le monde ne peut pas transcender son assignation pour imposer une forme de beauté intemporelle, celle de l'émotion pure, comme Cesaria Evora. Non, les corps ne sont pas seulement des marqueurs sociologiques. Ils disent la diversité, ils sont de toutes les couleurs, de toutes les tailles, ils témoignent de leur temporalité, ils ont un âge, ils naissent et meurent, ils vivent et

marquent la vie. Ils ne cessent de répéter l'hétérogénéité de l'espèce humaine et les strates de son cheminement. Les corps sont féminins, masculins, mais parfois ils ne sont ni l'un ni l'autre, un composé des deux qui est un troisième genre.

La racialisation en fait le tragique miroir sans tain de ceux qui les regardent et n'y voient que leurs préjugés, tout comme les misogynes ne voient que les leurs dans cette femme qui passe et dont les yeux ne sont pas que des bijoux, mais des organes envoyant des données sensorielles à un cerveau sophistiqué.

Et ce corps perçu comme différent – quand il l'est si peu – devient une malédiction dont on ne peut pas se défaire. On est alors une femme, on est noir, on est vieux, et cette assignation nous efface, notre catégorie n'a plus de visage intelligible, plus d'individualité. Non, dans une société en crispation, on n'aime pas la diversité, on recherche l'homogénéité. Et l'homogénéité, comme la simplification, est le terrain et le produit de la haine.

## Pré-jugés et combats féministes

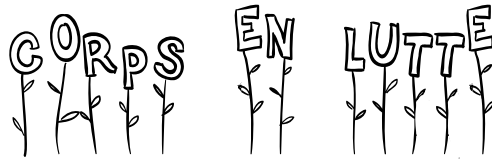
On ne veut voir en l'autre que ses propres préjugés, lesquels, comme leur nom l'indique, ne sont pas fondés sur l'analyse ou la connaissance. L'exemple de la façon dont Assa Traoré est littéralement effacée de la plupart des combats féministes est à cet égard parlant. Comme Ramata Dieng et Amal Bentounsi avant elle, pour ne citer que celles-là, elle a suscité un puissant mouvement d'opinion pour faire rendre justice à son frère, assassiné par des policiers. On sait qu'elle est issue d'une famille nombreuse, dix-sept enfants, où se sont succédé auprès du père malien d'abord deux mères françaises, puis simultanément deux mères maliennes. Le père est mort à 46 ans de l'amiante, léguant à Assa, alors âgée de 14 ans, sa place de pilier. On a donc une famille polygame dont on sait une chose : c'est qu'elle a produit autour du père et des mères une fratrie heureuse et soudée. D'un



point de vue féministe, cette femme désignée très jeune comme une autorité par le père et forcément acceptée par les nombreux frères, peut difficilement passer pour la victime exploitée d'un système patriarcal qui considérerait les femmes comme du bétail. Elle est la fille de Hatoumma, la troisième femme de son père, mais peu importe. Comme le dit un de ses frères, fils de Françoise, dans une vidéo, *y'a pas de demi-frères ou de demi-sœurs, on n'est pas des moitiés de personnes, on est entiers, on est tous frères et sœurs*. Et les mères sont considérées, on le voit bien, comme les mères indistinctes et respectées de tous les enfants. Assa est une véritable machine de guerre contre l'injustice et le racisme. Elle donne l'impression, quoique surchargée de tâches, d'avoir toujours fait ce qu'elle voulait dans la vie. Et si la famille est primordiale pour elle, c'est plutôt comme un véritable petit pays que comme une aliénation ou une contrainte. Si le féminisme cherche, en démonstration des capacités des femmes, des femmes puissantes, et peu importe leur contexte culturel, des femmes qui décident, agissent, se battent et font évoluer les choses et les gens, alors il devrait avoir pour Assa les yeux de Chimène. Malheureusement ce combat exemplaire, comme celui d'Amal et de Ramata qui, chacune à leur manière, ont fini par faire plier la justice après l'assassinat de leur frère, est laissé frileusement de côté. Serait-ce parce qu'au mépris de ce que tout le monde peut voir, une femme intelligente et déterminée, pugnace, courageuse, qui est française et s'exprime en français, et connaît mieux que nous le Code pénal, et fait preuve d'une incroyable liberté, on répugne à mettre au premier plan des personnalités qui éclairent le mouvement féministe une femme noire, croyante, issue d'un milieu et d'un quartier populaire ?

## Habits en lutte, poids des vêtements sur nos corps...

### Rendez-vous



**Le 29 novembre 2020, la Maison des Femmes Thérèse-Clerc de Montreuil a organisé un événement autour du contrôle des corps par les vêtements. Elle a proposé un point historique, juridique et militant, et, en partenariat avec Adèle, animatrice de Clitosaire, et Charlotte, prof de lettres-anglais en lycée pro, elle a donné la parole aux collégiennes, aux lycéennes, profs et surveillant-es. Voici quelques propos parmi tous ceux recueillis sur Instagram.**

#### Archi

Je suis toujours au stade adolescent où je dois me cacher pour exister en silence.

*« Toute mon enfance, ma mère m'a dit que je ressemblais à "un camionneur" et que je cherchais à "m'enlaidir" car je m'habillais avec des vêtements larges. À ses yeux, non seulement je n'étais pas désirable, mais je n'étais pas non plus assez féminine : "Les vêtements près de tes formes te mettent tellement plus en valeur." En réalité, au-delà des vêtements et de ce style qui me plaisaient à cette époque, c'était une façon de me noyer dans la masse, pensant pouvoir cacher mon homosexualité et ma transidentité que je croyais affichées sur mon front. Depuis, j'ai toujours du mal à me sentir légitime, attirant-e ou féminin-e lorsque je m'habille avec des vêtements larges : je suis toujours au stade adolescent où je dois me cacher pour exister en silence. »*

#### Adèle

Il y a toujours des professeurs hommes qui pourraient être déconcentrés et jeter un œil dans ton décolleté.

*« Je n'ai jamais été frileuse et ma mère m'a toujours autorisée à porter des shorts et des*

*minijupes. Je porte donc depuis longtemps des vêtements qui laissent apparaître ma peau. En 2008, je suis au lycée, je porte un petit top Jennyfer. De ceux que l'on portait à foison lorsque j'étais au collège, mais qui sont devenus moins populaires quelques années plus tard. Ce jour-là, je suis convoquée dans le bureau de la CPE, je ne comprends pas pourquoi. Je m'installe, et je flippe. "Qu'est-ce que j'ai fait comme connerie ?" La CPE m'explique que ma tenue est inappropriée. Je rétorque que j'ai chaud et que je m'habille comme je veux. Et c'est à partir de sa réponse que le sexisme ordinaire est le plus douloureux. "Je sais bien, et c'est important de pouvoir s'habiller comme on veut. Malheureusement au lycée tu es entourée d'hommes. Ce n'est pas contre toi, ce n'est pas parce que j'ai la volonté à t'interdire de porter un vêtement que je te dis ça... Mais c'est pour te protéger. Avec un tel décolleté, plein de garçons risquent de te mettre mal à l'aise en regardant ta poitrine. Il y a aussi des professeurs hommes qui pourraient être déconcentrés et jeter un œil dans ton décolleté. Je ne suis pas sûre que tu aies envie de sentir le regard de ces professeurs sur toi ?! Donc le mieux c'est que tu couvres ce décolleté, on est d'accord ?!" Une phrase qui se veut protectrice, mais* (Suite page 23)

#### Différent, mais semblable

C'est un triste constat que celui qui empêche de voir en quelqu'un de différent ce qu'il a de semblable à nous, ce qu'il a d'exemplaire pour nous. Le fait que dans les quartiers populaires, ce soient souvent des femmes qui montent au combat et réclament justice pour les hommes assassinés tranche évidemment avec l'idée qu'elles sont soumises et exploitées par des voyous. Qui n'a pas vu Amal Bentounsi se faire molester par les flics sans cesser de crier justice peut difficilement se faire l'idée de ce courage physique et de cette fermeté morale dont la millionnaire Elisabeth Badinter n'a jamais eu besoin, elle qui passe sa vie à insulter des femmes qu'elle ne connaît pas au nom du féminisme.

Nous sommes diverses, nous sommes de toutes sortes. La diversité des sociétés, comme celle de l'ADN des organismes, est garante de leur résilience. Respecter ce qui ne nous ressemble pas mais mérite le respect réclame parfois de déraciner des convictions profondes mais non réfléchies, ce qu'on appelle des préjugés.

Ainsi en revient-on à ces normes qui sont obligées d'éliminer pour définir. Nous avons tous besoin de règles et de repères, mais ça ne veut pas dire que ces règles doivent éliminer d'autres systèmes de règles. Dans son beau livre *Contre la haine, plaidoyer pour l'impur*, Carolin Emcke, qui fut reporter de guerre avant de devenir philosophe, explore cette capillarité entre le désir d'homogénéité et de simplification et la haine sociale, celle qui débouche sur le fascisme et la violence.

Dans cette époque où des fous de Dieu décapitent les enseignants et où les laïques sont enclins à jeter des millions de croyants innocents avec le sang du bain, il est bon de cultiver la pensée, l'ouverture d'esprit, la curiosité sincère.

Certains corps sont obèses, des planètes moelleuses, d'autres sont si vieux qu'ils ressemblent à des bois flottés, il y a des peaux laiteuses où flottent des grains de son et d'autres sombres et miroitantes, et il n'est pas d'endroit où la beauté, quelle qu'elle soit, celle qui nous émeut, ne se niche quand on ouvre les yeux.

Laurence Biberfeld

## RIEN NE SERT DE MAIGRIR, IL FAUT (RE)GROSSIR À POINT !

**J**e suis une femme ronde ou « en surcharge pondérale » en langage politiquement correct. En résumé, je suis grosse. Trop pour que mon postérieur rentre dans une taille 36, mais pas assez pour rentrer dans la catégorie des obèses. Je suis une intermédiaire !

Les compagnies aériennes ne me facturent pas deux sièges au lieu d'un si je prends l'avion (excusez-moi, je vais vomir!), dans les boutiques de vêtements, je n'ai pas besoin d'aller au rayon joliment intitulé « femmes fortes » (intéressant de constater qu'il n'y a jamais un rayon « hommes forts »), mais je suis loin de rentrer dans les normes.

**Être grosse au quotidien demande beaucoup d'énergie et de capacité d'adaptation, surtout si nous le sommes depuis l'enfance.**

De 3 à 30 ans, nous avons droit à toutes les moqueries ou humiliations possibles de la part de notre entourage, de nos camarades d'école, des garçons, puis des hommes et enfin du corps médical. Nous sommes affublées de nombreux noms d'animaux corpulents, censés nous représenter. De la baleine, en passant par l'éléphant, la truie ou la vache, quelques fois le cachalot, nous incarnons un bétail plus ou moins hétéroclite et étrange digne de l'île du D<sup>r</sup> Moreau !

Généralement, c'est notre derrière qui attire le plus l'attention dans notre anatomie. Nous avons « un gros cul ». Ce volumineux postérieur est la première chose que les autres nous font remarquer, comme une étrangeté hilarante.

Toute la journée, nous entendons : « tu es trop grosse ! », « tu serais jolie si tu n'étais pas aussi grosse », « t'as jamais pensé à faire un régime ? », « Il faut perdre du poids, ce n'est pas bon pour la santé », etc. Oui, je sais que je suis grosse, oui, j'ai pensé à faire un régime ! Mais mes kilos restent, alors dis-moi comment on fait pour avoir un corps parfait !

J'ai remarqué qu'à partir de 40 ans, j'étais enfin en roue libre. Vu mon âge, mon potentiel séduction était au même niveau qu'une bourriche d'huîtres, j'avais donc le droit d'être grosse ! L'âge donne une certaine respectabilité en matière de graisse.

**Ô rage ! Ô désespoir ! Ô masses graisseuses ennemies ! Vous vous accrochez à mon corps comme une infamie !**

Pourtant la société fait tout pour m'aider à avoir un corps de déesse. C'est très facile d'être mince : il faut manger équilibré et faire du sport. Si nous sommes grosses, c'est uniquement parce que nous n'y mettons pas du nôtre. La preuve, c'est ce que font toutes les actrices et mannequins pour avoir un corps de rêve (bizarrement, la

**J'aurais bien aimé pouvoir entrer dans le moule. Malheureusement, mes fesses sont trop larges, ça déborde de tous les côtés...**

case chirurgie esthétique ou Photoshop n'est pas mentionnée). Nous regardons avec envie tous ces corps sveltes qui s'exhibent dans les magazines tout en souhaitant secrètement pouvoir un jour leur ressembler. La minceur est synonyme de succès dans l'imaginaire collectif, et la vie nous semblerait moins difficile à supporter si ce foutu postérieur voulait bien loger dans une taille S.

Le pire arrive au printemps. Là, même mon journal TV s'y met. Il faut perdre du poids pour pouvoir se mettre en maillot de bain en prévision de l'été à venir ! Entre feuilles de laitue à tous les repas, graines germées et tisane au curcuma, nous sommes sûres de perdre trois kilos en un mois. D'après mes calculs savants, il me faudrait plus qu'une perte de trois kilos pour que j'aie l'air sexy en bikini ! Comment faire ?

**Les régimes, j'en ai essayé de toutes sortes. Malheureusement, rien qu'en regardant un saint-honoré ou un pot-au-feu, je prends 2 kilos dans chaque cuisse !**

Et puis, une bonne table accompagnée d'un bon verre, c'est plutôt sympa ! Ça y est, je retombe dans mes travers de grosse qui prouvent que je ne fais aucun effort.

Dans une pub célèbre, si je bois de la Contrex tout en faisant du vélo elliptique en regardant un chippendale faire du strip-tease, j'ai une chance de ressembler à Kate Moss ! Tout n'est qu'une question de volonté et de motivation, mais surtout de porte-monnaie bien rempli. C'est indispensable si je veux bénéficier des miraculeux repas de « Comme j'aime » ou de « Weight Watchers », garants de mon futur bonheur de femme mince. Je dois me saigner aux quatre veines, certes, mais quelle importance puisque je touche enfin du doigt le rêve du corps parfait.

Rassurez-vous, il y a fort longtemps, j'ai fait mon deuil des pantalons taille basse ou des *croc tops* qui mettent tant Blanquer en transe. Moi, au moins, je n'ai jamais froissé la République avec des tenues jugées indécentes ! De toute façon, la mode n'est faite que pour les femmes minces. D'ailleurs feu Lagerfeld l'avait clamé : « Les grosses n'ont rien à faire sur les podiums. » Ben oui, vu notre corps informe et dépourvu de charme, pourquoi voudrions-nous être bien habillées ? Les vêtements pour les grosses sont souvent informes et tristes comme la mort. Ils sont aussi plus chers ! Normal, il faut plus de tissu. Horreur et damnation, je regarde l'étiquette et ils sont aussi fabriqués en Chine, aux Philippines ou tout autre endroit du monde où les usines ont été délocalisées. Doux Jésus, les fabricants se feraient-ils une marge bénéficiaire sur le dos de notre graisse ?

Le monde merveilleux de la chirurgie esthétique m'offre aussi la

possibilité d'intégrer le club très restreint des femmes au corps parfait. Ces chirurgiens aux doigts de fée peuvent m'inspirer toute ma cellulite, me confectionner une poitrine généreuse et un décolleté vertigineux, me tailler la peau qui pendouille et me mettre tout un tas de prothèses diverses et variées aux endroits stratégiques de mon anatomie.

C'est cher, dangereux et douloureux, mais il faut souffrir pour être belle! Et puis, qui jetterait la première pierre à la chirurgie esthétique qui ouvre la porte à tous nos critères de beauté, nous transformant en un coup de bistouri en Claudia Schiffer ou Charlize Theron?

Le but ultime de toutes ces transformations étant bien évidemment de trouver l'âme sœur.

Eh oui! Car *a priori*, les hommes veulent avoir Angelina Jolie dans leur lit et non pas le sosie du bonhomme Michelin. Pourtant Marlène Schiappa, ancienne secrétaire d'État à l'égalité femmes/hommes, nous rassure dans son livre *Osez l'amour des rondes!* Malgré un corps adipeux, les grosses seraient des bons coups. Si Schiappa le dit, cela est sûrement vrai.

Ce que j'adore par-dessus tout, ce sont les pubs pour McDo, Nutella, les chips Curly, etc., avec leurs petits conseils paternalistes,

glissés minutieusement en bas de l'écran, où il nous est rappelé de ne pas manger trop sucré, trop salé, trop gras. Cette ambivalence est doucement schizophrénique, d'autant plus que ces pubs nous vantent les bienfaits de ces denrées qui rendent les familles heureuses. Achetez, mais ne consommez pas ce que vous avez dans votre panier à provisions. Si vous le faites, c'est à vos risques et périls, et ne venez pas vous plaindre après si vous êtes grosse!

Même les enfants sont victimes de cette dictature alimentaire. Fini les collations de 10 et 16 heures (il ne faut pas grignoter entre les repas, ce n'est pas bien), mais à midi, vive les frites et les steaks aux hormones, amoureuxment préparés par la Sodexo qui détient le monopole des cantines scolaires.

Finalement, est-ce que ce ne serait pas super si on nous foutait un peu la paix et qu'on arrêta de nous emmerder avec notre gras et notre cellulite, nos seins qui pendent, nos derrières qui sont trop larges et notre ventre trop volumineux pour une société patriarcale et oppressive?

En gros, occupez-vous de vos fesses et laissez-nous vivre sereinement avec notre corps, tel qu'il est!

N. T.

(Suite de la page 21) *qui porte la culpabilité et la honte du mauvais côté. Le sexisme ici n'est pas frontal, Facebook en était à ses débuts, le #MeToo ne sortirait que dix ans plus tard. Je n'avais pas les outils féministes pour argumenter ma réponse. Je sentais qu'elle avait tort, et pourtant je n'ai rien trouvé à rétorquer. Ça ne m'a bien évidemment pas empêché de continuer à porter des mini-jupes et petits tops. Je suis sortie de ce rdv sonnée, mais super énervée. Parce que je DÉTESTE physiquement l'abus de pouvoir. Je DÉTESTE physiquement me sentir contrôlée, privée de liberté de manière incohérente. Ça me donne envie de tout péter.»*

## Anonyme

Si elle se fait agresser,  
ne venez pas vous plaindre...

*« Enfin la dernière se passe pas au lycée mais dans un supermarché. Je portais un haut en maille qui était dos nu et s'attachait en haut et en bas et shorts. On était allé deux fois dans le magasin car on avait oublié quelque chose, la première fois je suis allée avec un gilet et à l'entrée le vigile*

*m'interdit de rentrer. Il me sort un tas d'excuses comme quoi ma tenue n'est pas correcte, que c'était un maillot de bain alors que pas du tout, et qu'il me refusait, j'étais folle et je suis partie en colère et humiliée pq d'où il peut venir me dire comment je dois m'habiller j'étais ni en tenue de plage ni en sous-vêtements c'est juste que c'était un crop top et qu'il était dos nu. Donc je rentre chez moi et ma sœur me propose d'y retourner et d'y rentrer quoi qu'il arrive on retourne et même rengaine il veut pas me laisser rentrer ma sœur s'énervé et lui demande Pq il refuse et donc il lui explique que c'est pq je ne portais pas de soutiens (on ne voyait pas mes seins) et il appelle son responsable qui dit la même chose. Ma sœur lui demande s'ils vont nous empêcher d'entrer et ils disent non et le responsable dit "si elle se fait agresser venez pas vous plaindre" franchement je savais plus quoi dire enfin bref on fait nos achats et arrivées à la caisse on avait oublié un truc et ma sœur dit à la caissière désolée on est un peu énervées en lui expliquant la situation et la femme dit en me regardant "bah ils avaient raison" je voyais rouge à ce moment-là.»*



Maison des Femmes Thérèse-Clerc  
de Montreuil  
24-28, rue de l'Église  
93100 Montreuil. Tél. 01 48 58 46 59  
site [www.maisondesfemmes.org](http://www.maisondesfemmes.org)

## LE CHANT DE LA CIGALE

**Au Japon, on répare une porcelaine brisée  
au moyen de laque saupoudrée d'or,  
soulignant ses fissures au lieu de les masquer...**



« Rien ne dit dans le chant de la cigale qu'elle est près de sa fin », écrivait au XVII<sup>e</sup> siècle le poète Basho, traduisant ce ressenti si particulier au peuple japonais : le *wabi-sabi*, sensation mélancolique devant la patine des objets vieilliss par l'usure.

Bien loin des normes occidentales et du perfectionnisme qui camoufle les corps vieilliss et les visages ridés, cette philosophie souligne leur beauté cachée, révélée justement par la fuite du temps et s'oppose à la tyrannie d'une esthétique normée et standardisée.

Ainsi au Japon on répare une porcelaine brisée au moyen de laque saupoudrée d'or soulignant ses fissures au lieu de les masquer. C'est à cela que nous fait penser la conclusion poétique de l'article de Laurence (p. 19-21) sur les injonctions du paraître lorsqu'elle parle des corps si vieux qu'ils ressemblent à des bois flottés et qu'il n'est pas d'endroit où la beauté se niche quand on ouvre les yeux.

### L'homme mûr et la « vieille peau »

En 1972, Susan Sontag publie un article qui évoque l'avancée en âge vécue différemment par les femmes et les hommes : deux poids deux mesures séparent l'homme mûr, le séducteur aux tempes argentées et la « vieille peau » qui donnerait envie de fuir.

Il y a comme une date de péremption sur le corps de la femme. L'homme est un sujet absolu, le corps c'est la femme, comme le disait le rapporteur du Sénat en 1919, Alexandre Bérard, lors d'un débat sur le vote des femmes : séduire et être mère, c'est pour cela qu'est faite la femme. Tout est dit dans le titre : l'homme mûr, l'universel, l'être humain dans l'absolu, « mûr », sérieux, raisonnable, abouti et la « vieille peau », le corps devenu inutile et qui n'inspire plus le désir.

Double peine pour les femmes : au sexisme se rajoute le racisme antivieux ! Une comédienne américaine écrivait que les hommes ne vieillissent pas mieux que les femmes, ils ont seulement l'autorisation de vieillir ; prendre de

l'âge est socialement valorisé chez les hommes et stigmatisé chez les femmes. On peut d'ailleurs se demander si l'institutionnalisation du vieillissement, avec la création d'un secrétariat aux Personnes âgées, n'a pas inscrit dans les esprits que la vieillesse est un problème social à régler. Nombre de camarades militant·es ont pu remarquer que, dans les groupes qu'ils fréquentent, le lien social se distend de plus en plus entre les jeunes et les vieux.

### La jeune fille « embaumée vivante »

Face à l'humiliation, la honte, la phobie sociale ressenties par les femmes, quand elles atteignent « un certain âge », certaines d'entre elles se lancent dans une course éperdue : lifting, cheveux teints, chirurgie esthétique ; tel un miroir aux alouettes, la presse féminine leur promet de rester « cette jeune fille embaumée vivante » contre quelques sacrifices, celui de leurs économies et souvent celui de leur santé.

Le corps de la femme est un marché à faire fructifier et celui de la vieille femme un champ de manœuvre pour l'économie de marché. Faites la guerre aux rides pour éviter le regard des autres – dur et disqualifiant ! Mona Chollet dans son livre sur les sorcières montre comment « pas de ride, pas de mou », vieillir reste interdit aux femmes et comment elles sont contraintes de donner d'elles une image d'éternelle jeunesse.

*« Si les femmes sont réputées se flétrir avec le temps quand les hommes se bonifient, c'est largement parce que les représentations de sorcières de Goya à Walt Disney hantent nos imaginaires. »*



Thérèse Clerc

Mona Chollet, *Sorcières. La Puissance invaincue des femmes*, La découverte, 2018.

Benoîte Groult, *Le temps s'en va madame...*, Flammarion, 1993.

Danielle Michel-Chich, *Thérèse Clerc, Antigone aux cheveux blancs*, éd. Des femmes, 2007.



## La femme âgée sur le banc de touche des féministes ?

Dans un article du *Monde Diplomatique* de décembre 2016, Juliette Rennes écrit que la question du vieillissement chez la femme a été longtemps négligée par les féministes :

« Les revendications se focalisent sur le contrôle de la fécondité, sur le travail, sur la liberté de mouvement ou celle de vivre sa sexualité. En France, c'est seulement dans les années 2000 que des analyses mettent en relation sexisme et âgisme. Benoîte Groult et Thérèse Clerc, toutes deux disparues en 2016 aux âges respectifs de 96 et 88 ans, font partie de ces penseuses et militantes qui ont cherché à politiser leur propre vieillissement dans une perspective féministe. »

Thérèse Clerc a été à l'initiative d'une maison de retraite autogérée fondée sur l'entraide et la solidarité : la Maison des Babayagas à Montreuil.

« Thérèse Clerc s'intéressait aux œuvres d'art montrant des corps vieillissants, elle réfléchissait aux vêtements, aux parfums, aux bijoux

qui peuvent embellir un corps de vieille femme sans avoir pour seul objectif de dissimuler les signes de l'âge. Provocatrice par ses actions militantes, son refus de tout euphémisme pour parler des misères de la vieillesse, ses références explicites à la sexualité des vieilles personnes, Thérèse Clerc assumait le rôle de contestatrice de l'ordre des âges. »

« Il faut de tout pour faire un monde  
il faut des vieillards tremblotants  
il faut des milliards de secondes  
il faut chaque chose en son temps  
en mars il y a le printemps  
il est un mois où l'on moissonne  
il est un jour au bout de l'an  
l'hiver arrive après l'automne. »

Raymond Queneau

A. N.

## Chez McDo, venez comme vous êtes ?

**En fait, non !** Malgré la disparition de feu Ronald Mc Donald, le célèbre clown remplacé par une boîte dotée de bras et de jambes, les méthodes managériales chez McDo ne se sont pas pour autant assainies, bien au contraire.

Une enquête commune de Streetpress et Mediapart, dévoilée le 12 octobre 2020, lève le rideau sur un envers du décor loin d'être féérique.

À l'été 2020, plusieurs syndicats internationaux ont déposé plainte devant l'OCDE contre le groupe Mc Donald's pour des faits de harcèlements et d'agressions sexuelles commis sur le personnel. Bien évidemment, le groupe américain se dédouane de toutes responsabilités, prétextant que les restaurants de la chaîne sont franchisés. Au cours de cette enquête journalistique d'investigations, 78 employé·es de différents McDo français ont choisi de briser enfin l'omerta. Sexisme, racisme, grossophobie, harcèlement sexuel sont monnaie courante et presque devenus une marque de fabrique du roi des hamburgers.

Les femmes au physique jugé disgracieux sont reléguées en cuisine et moins souvent promues. Celles à forte poitrine sont envoyées au comptoir pour appâter le client.

Dans le détail, sur ces 78 salarié·es, 37 ont subi des harcèlements sexuels (48,7%), 32 ont enduré du harcèlement moral (43,6%) qui dans de très nombreux cas a provoqué des dépressions. Neuf racontent des faits qui peuvent être qualifiés d'agression sexuelle (12,8%).

### Des témoignages édifiants

« En privé, il [le manager] leur demandait [au personnel féminin] quelle était la couleur de leur soutien-gorge. Et bien souvent quand la fille avait un sous-vêtement coloré, on l'envoyait au McCafé », où les employées sont vêtues d'une chemise blanche transparente.

« Souvent, quand t'es hôtesse, les managers hommes exigent clairement que tu portes la jupe, mais aussi que tu mettes du rouge à

lèvres, que tu t'épiles les jambes ou même que tu t'abstiennes de mettre un collant. »

« McDonald's fait en sorte de souder les managers pour faire bloc en cas de rébellion interne. Un mot de la direction, et tout le monde s'acharne sur le même salarié. »

« T'as les mêmes seins que ma meuf. Tu dois être bonne à baiser », dit un manager à une employée.

« Le nouveau franchisé a dit : "On va blanchir tout ça" et il a commencé à virer les employé·es noir·es ou d'origine maghrébine. »

Les pressions sont telles que les salarié·es refusent de témoigner de leurs conditions de travail. Le personnel est féminin à 80%. CDD, temps partiel ou horaires aménagés pour garde d'enfant, ces femmes vivent dans la terreur de perdre leur emploi.

Au siège social français du groupe, le management est agressif et oppressif. *Burn out*, arrêts maladies et licenciements à tout-va (10% des postes ont disparu depuis 2017), les salarié·es travaillent dans la terreur. Corbeau, menaces de mort, plaintes contre X, on se croirait dans un film de Chabrol. Les salarié·es en sont même rendu à regarder sous leur bureau pour contrôler l'absence de micros, ou à conserver les mails sur disque dur suite à des piratages informatiques. Les syndicats soupçonnent un plan social déguisé en vue de réduire les effectifs.

Pourtant, en juillet 2019, le groupe McDonald's annonçait un bénéfice net annuel de 1,51 milliard de dollars, en hausse de 1,3 % par rapport à l'année précédente. En France, sur la même période, les ventes ont augmenté de 6,6 %.

Ça se passe comme ça, chez Mc Donald's !

N. T.

# Le corps des femmes mis à mal

**La crise sanitaire a révélé au grand jour que les métiers essentiels sont les plus mal payés : la plupart relève des *bullshit jobs* (boulots de merde) comme David Graeber les identifie<sup>1</sup>. Et, parmi eux, nombreux sont assignés aux femmes : services à la personne, nourrice, aide-ménagère, auxiliaire de vie, aide-soignante, femme de ménage, femme de chambre, technicienne de surface, caissière, préparatrice de commandes, ouvrière dans le textile, serveuse, plongeuse dans la restauration, buandière, etc., donc dans les métiers du *care* et de la vente...**

**A**u-delà de la reproduction qui est quasi imposée à toute femme en âge de procréer, les femmes sont inscrites dans le marché du travail, pour produire, dans tous les pays du monde. Mais pas de la même façon. La hiérarchie qui organise la valence différentielle entre les emplois des hommes et ceux des femmes se conjugue aussi avec la hiérarchie au sein des emplois réservés aux femmes. Virginia Woolf ne dévoilait-elle pas dans *Trois Guinées* (1938) que le vêtement est un marqueur social, se moquant allègrement de celui des hommes : il fait office d'étiquette, comme chez l'épicier<sup>2</sup>, pour le statut social, professionnel ou intellectuel. Mais la précarité, les basses besognes – ou considérées comme telles –, la dépréciation du service réellement rendu imprègnent davantage encore, car s'imposant largement aux femmes. Même chez les ouvriers, les ouvrières reçoivent un salaire moindre. Les emplois du *care*, particulièrement, permettent à des femmes de travailler, quel que soit l'emploi, puisque d'autres femmes s'occupent des enfants en crèche ou à l'école, puisque des auxiliaires apportent de l'aide dans la vie quotidienne aux proches vulnérables ou malades.

**Le corps se plie, se courbe, s'étire, porte, répète, manipule, souffre, s'essouffle, se pollue, démange, s'abîme, vieillit, court...**

Le corps, dans la grande majorité des métiers féminins peu rétribués, est malmené, tellement sollicité : soulever des personnes âgées ou handicapées, bouger des cartons dans la préparation des commandes, se baisser pour s'occuper de jeunes enfants, répéter les mêmes gestes aux caisses ou dans le travail à la chaîne, œuvrer dans le stress, la précipitation, la dangerosité de produits transportés, la chaleur ou le froid, sans pause régulière et en nombre suffisant, et souvent debout !

*« J'ai mesuré la distance qu'elle parcourait en une journée au moyen d'un podomètre : 23 kilomètres. Nous courions d'un quai à l'autre à mesure que les trains entraient en gare ou s'ébranlaient pour partir. Elle avait entre 60 et 120 secondes pour nettoyer une cabine<sup>3</sup> »,*

voilà ce que dit Karen Messing du travail d'une femme qui nettoie les trains.

Les troubles musculosquelettiques (muscles, tendons, nerfs) sont générés par des facteurs physiques, comme les gestes répétitifs, le travail statique, les efforts excessifs, les positions articulaires extrêmes ou le port de charges lourdes, etc., ainsi que par des facteurs psychosociaux, de type pression temporelle, manque d'autonomie, manque de soutien social, travail monotone, etc.

En France, en 2017, selon la Sécurité sociale<sup>4</sup>, les troubles musculosquelettiques (TMS) représentent 87% des maladies professionnelles et le mal de dos représente 20% des accidents du travail. Près de la moitié des TMS entraînent des séquelles lourdes avec des risques de désinsertion professionnelle. Beaucoup de femmes travailleuses sont concernées.

Ce que Karen Messing dévoile, c'est ce qui fait mal et rend malade : les problèmes de stress et de pollution vécus par les masses laborieuses, le rapport hiérarchique entre les chefs – hommes – et les travailleuses souvent en bas de l'échelle – femmes –, dans lequel s'insinuent l'humiliation, le harcèlement, la dévalorisation, la domination, l'exploitation, l'oppression, l'invisibilité méprisante aussi.

**Migrantes économiques sous-prolétariées**

Mais pour que nous vivions, mangions, nous habillions, consommons, ce sont des femmes encore plus pauvres et plus exploitées qui teignent, cousent, fabriquent, emballent, travaillent dans des conditions effroyables, souvent loin de chez elles, à quelques centaines, voire milliers, de kilomètres. Migrantes économiques sous-prolétariées.

Nombre d'usines en Chine esclavagisent des jeunes femmes mineures pendant huit à dix ans, les enfermant dans des grands hangars de production, où elles restent à travailler, manger, dormir. Si elles fuguent, elles sont virées. Si elles sont enceintes (violées par un des chefs), elles sont licenciées. Ce sont aussi des bâtiments comme le Rana Plaza, à Savar, faubourg ouest de Dacca, au Bangladesh, qui s'est effondré le 24 avril 2013, en provoquant 1 135 mortes pour environ 2 500 rescapés.

1. David Graeber, *Bullshit jobs*, Les liens qui libèrent, 2018.

2. Virginia Woolf, *Trois Guinées*, 10/18, 2002.

3. Karen Messing, *Les Souffrances invisibles. Pour une science du travail à l'écoute des gens*, Écosociété, 2016.

4. < <https://www.ameli.fr/paris/entreprise/sante-travail/risques/troubles-musculosquelettiques-tms> >.

5. Alain Eludut, « Et le porno dans tout ça ? », *Casse-rôles*, n° 4, mai 2018, p. 8-9.

## Collection automne 2020

SÉRIE SPÉCIALE EMPLOYÉES!

**STOP AU SEXISME chez H&M Logistics**  
L'union syndicale Solidaires appelle les camarades de H&M dans le monde entier à dénoncer les pratiques sexistes et la répression syndicale de H&M Logistics au Bourget.  
Pour soutenir notre camarade, écrire à [contact@solidaires93.org](mailto:contact@solidaires93.org)  
(Article publié le 13 octobre 2020)



Le bâtiment abritait plusieurs ateliers de confection travaillant pour diverses marques internationales de vêtements. Des consignes d'évacuation données la veille, après l'apparition de fissures, avaient été ignorées par les responsables des ateliers. Cette catastrophe est un des symboles des problèmes liés à la *fast fashion* et à la mondialisation. Les enseignes concernées, distribuées en France, étaient: Mango, Benetton, Denim Co., Primark, Carrefour (pour les vêtements Tex), Auchan (marque In Extenso) et Camaïeu par exemple.

Par ailleurs, des emplois saisonniers recrutent des femmes pour cueillir des fraises et autres fruits et légumes dans le sud de l'Europe afin de servir les habitantes du Nord du continent. Dans d'autres contrées, le corps des femmes et des filles est vendu aux touristes ou aux soldats, agressions; tortures, viols, voire féminicides s'ensuivent, selon la méthode kleenex.

### Puissance libidineuse +++

Et pour quels résultats? Pour le plaisir de sales machos, de puissance libidineuse +++. Pour disposer de fruits et légumes conservés à non-maturation, qui se flétrissent très vite en sortant des chambres froides. Pour des produits ne respectant pas les normes sanitaires et qui peuvent occasionner des brûlures sur la peau (cas de bottes), ou des allergies.

Pour des marques de vêtements, de maroquinerie, de matériels (informatique ou voiture) exacerbant le machisme, la pornographie et la phallocratie, telles les marques Dolce & Gabbana et Yves Saint-Laurent épinglées par Alain Eludut, dans *Casse-rôles*: il avait

relevé des images de viols orchestrés, tout ça pour vendre.

*« C'est une atteinte directe aux droits des femmes par la déshumanisation et la réification dont elles sont victimes au profit d'hommes toujours plus virils, puisque l'idéologie pornographique les juge par le biais de la domination et de la puissance sexuelle<sup>5</sup>. »*

Des gros dégueulasses de la pub et du capitalisme qui s'en mettent plein les poches. Aujourd'hui, en Seine-Saint-Denis, le syndicat SUD dénonce l'acharnement de H&M GBC Logistics contre la représentante de la section syndicale qui a osé dévoiler les comportements sexistes, insultes et gestes obscènes visant les travailleuses. Pourtant soutenue par l'Inspection du travail, le tribunal d'instance et le ministère du Travail, elle risque d'être virée par la direction, car crime de lèse-majesté que de bousculer l'ordre patriarcal établi!

Au final, les femmes pauvres sont surexploitées pour que des femmes, de catégorie socioprofessionnelle supérieure ou juste un peu supérieure, puissent exercer un travail et développer leur autonomie.

Au passage, elles subissent encore plus brimades, insultes, violence, harcèlement sexuel ou viol, donc une atteinte à leur corps d'autant plus que ce sont aussi des métiers à forte pénibilité. De surcroît, non seulement leur corps est sans cesse contrôlé, mais elles participent à une production de masse qui bafouent, par la *porn-culture* envahissant la pub, les droits humains! Leçon de rapports sociaux de sexe, de classe et de race! Leçon de capitalisme associé au patriarcat!

H. H.

## L'impact du genre sur le vêtement des



**Nous remercions Christine Bard qui nous a permis d'utiliser un extrait d'une conférence donnée dans un cadre syndical sur « L'impact du genre sur le vêtement des femmes ».**



**Christine Bard est professeure d'histoire contemporaine à l'université d'Angers, présidente de l'association Archives du féminisme et coordinatrice de Musea (Musée virtuel sur l'histoire des femmes et du genre), christine.bard@univ-angers.fr**

**L**e vêtement mérite réflexion. On peut en décoder le sens sous l'angle du genre, se demander quel rôle il joue dans l'ordre hétérosexiste des sociétés contemporaines. Sont ainsi très révélateurs de la domination masculine l'interdiction faite aux femmes de s'habiller en homme, l'incroyable difficulté de l'accès au pantalon, le retournement récent du statut de la jupe féminine<sup>1</sup>. Les questions vestimentaires doivent en conséquence être éclairées dans leur dimension politique (oppression/libération) en tenant compte de ce qu'apporte l'histoire du genre et du féminisme. Par l'approche diachronique et sociologique, on parvient en effet à dévoiler la construction de ce qui est généralement tenu pour « naturel » et immuable<sup>2</sup>.

### Fonctions du vêtement

Le vêtement a, dans la société contemporaine, une importance capitale comme objet de consommation, mais aussi comme vecteur d'identités multiples. Il fabrique l'image de soi, donne un look qui détermine beaucoup le rapport aux autres, qu'il s'agisse de relations au travail ou de la séduction amoureuse. La place qu'il occupe dans les magazines féminins et les conversations ainsi que dans l'offre commerciale et l'image publicitaire le rendent omniprésent. Il est spécialement soumis au régime de la mode; il rythme ainsi le temps, et fait rêver avec les créations de la haute couture.

On reconnaît au vêtement trois grandes fonctions : la parure, la pudeur, la protection. Ces trois fonctions ne se déclinent pas de la même manière pour les hommes et les femmes. La parure est depuis plus deux siècles hypertrophiée chez les femmes, devenues le « beau sexe », tandis que les hommes, dans le régime bourgeois des apparences, consentent à une « grande Renonciation » aux fastes de la parure<sup>3</sup>. La parure renvoie en partie à tout ce qui concerne l'érotisation, voire la sexualisation du corps. La pudeur au contraire conduit à cacher, à voiler, elle inspire la tenue modeste attendue des femmes respectables, des femmes pieuses. Elle est spécialement liée à la honte corporelle, mais elle peut aussi relever du désir de se protéger des violences

masculines. La fonction protectrice du vêtement est essentielle : elle profite moins aux femmes qu'aux hommes, pour lesquels le sens pratique est valorisé. On peut dire que le vêtement a historiquement construit une vulnérabilité féminine : vêtement ouvert, talons hauts, corset... Et cette vulnérabilité a été tout spécialement érotisée. On appelle cela l'érotisation de la domination<sup>4</sup>. Ce qui est sexy renvoie à de la contrainte, à de l'inconfort, à des prises de risque, à un surcoût financier, à une certaine souffrance acceptée pour parvenir à incarner la féminité. Ce n'est pas sans lien avec un imaginaire plus ancien, celui des pratiques distinctives de l'aristocratie. Le vêtement serré, le tailleur ajusté, le corset, les bustiers renvoient – inconsciemment – aux privilèges d'un groupe social supérieur qui préserve le corps de l'effort laborieux. Le vêtement lâche, loin du corps, évoquera au contraire le corps paysan ou prolétaire.

### Questions vestimentaires pour le monde du travail

Si l'on se tourne vers le vêtement au travail, que dire des trois fonctions ? C'est d'abord au mot protection que l'on pense, pour les métiers manuels, mais aussi pour des professions dans lesquelles l'identité collective passe par le vêtement de travail<sup>5</sup>.

Il faut y prêter une attention particulière pour les femmes qui peuvent être leurs meilleures ennemies en négligeant de se protéger pour privilégier des choix esthétiques. La presse syndicale depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle regorge d'exemples d'accidents du travail liés à l'inadaptation du vêtement porté et d'appels à la prudence. Encore faut-il comprendre pourquoi ces travailleuses prennent des risques. Accéder à l'estime de soi par la parure, augmenter son capital séduction quand on n'a aucun autre capital... Les ouvrières ont eu à réagir à une véritable violence de classe, qui niait leur « féminité » (nous sommes d'accord sur l'ambiguïté de ce mot, mais c'est celui qui est employé). Comprendre : leur beauté, leur séduction... Féminité niée, quand ce n'est pas leur humanité tout court : dans une usine d'électronique à Angers dans les années 1960-1970, c'est par un système de chaînes

## femmes dans le monde du travail

passées aux poignets des ouvrières que leurs mains étaient retenues sur le tapis roulant! Se protéger du chaud, du froid, des machines, de la saleté, du vent ou des courants d'air: innombrables problèmes. Parmi eux, et non des moindres, la violence sexuelle au travail<sup>6</sup>. Masquer ses formes, s'enlaidir, se faire « neutre »: combien de femmes adoptent cette stratégie? Se donnant ainsi des forces morales qui ne suffisent toutefois pas. L'argument des moralisateurs ne tient pas: aucun vêtement, même le plus couvrant, le plus décent, ne protège du viol. Ou alors il lui faut des qualités techniques particulières. En Inde, selon le *Daily Mail*, ont été inventés « des sous-vêtements antiviol, qui délivrent un choc électrique à toute personne qui tenterait des attouchements. En cas d'attaque, les capteurs envoient également un message d'alerte à la police et à la famille, avec la position GPS de la victime ». En 2007, un brevet a été déposé pour « un vêtement de protection contre le viol équipé de moyens de verrouillage, adjacents à la fermeture à glissière du pantalon de l'utilisateur ».

La pudeur est peu invoquée de nos jours, ce qui s'explique aussi par le recul de cette préoccupation et le changement du regard porté sur le corps féminin, moins moralisant, dans l'ensemble. Mais ce n'est pas gagné. Des vêtements jugés provocants peuvent être à l'origine de discriminations sur le lieu de travail. L'absence de certains vêtements aussi: l'absence visible de soutien-gorge par exemple. On peut penser à l'inverse à des travailleuses qui refuseraient un vêtement de travail qu'elles trouveraient impudique. Des arguments religieux peuvent alors être mis en avant. Or les débats sont infinis depuis longtemps sur ce qu'est un vêtement « décent », pourtant mentionné dans beaucoup de règlements. Les décalages de perception – de sensibilité à ce qui sera jugé sexy ou pas – sont énormes.

Être sexy, ou du moins féminine, telle est pourtant la demande de l'employeur dans beaucoup de métiers. Le port de la jupe est alors souhaité ou exigé. Il faut en effet savoir que le droit du travail admet sous certaines conditions l'imposition de la jupe aux salariées. L'article L. 120-2 du Code du travail dispose que les restrictions des libertés individuelles et collectives doivent être justifiées par la nature de la tâche à accomplir et pro-

portionnées au but recherché<sup>7</sup>. Sont concernées les entreprises qui donnent à leurs salariées en contact avec la clientèle une tenue modèle, un uniforme professionnel. La salariée désobéissante, préférant le pantalon à la jupe réglementaire et licenciée pour cette raison, n'aura sans doute aucune chance aux prud'hommes. Comme la tendance actuelle va dans le sens de l'imposition de ces costumes, à la manière américaine, pour créer une « image » de l'entreprise, on peut s'attendre à un regain de pression sociale pour imposer le port de la jupe. Et il ne s'agira pas seulement, on s'en doute, de faire preuve de conformisme social mais aussi d'utiliser le corps féminin pour séduire la clientèle. Les femmes en jupe aux jambes dévoilées sont beaucoup plus regardées que celles qui recouvrent le bas de leur corps. Elles portent généralement des chaussures fines à talons qui modifient leur démarche et érotisent – avec plus ou moins de bonheur – leurs apparences. Il y a là un facteur d'inégalité entre les sexes dans le monde du travail déjà très discriminant. Sans nier ici les contraintes qui peuvent peser sur les hommes qui se distinguent soit avec un code un peu original (porter du rose par exemple), soit par un style jugé trop relâché (le bermuda estival, cause majeure des conflits vestimentaires au masculin). Sans oublier la jupe, pour laquelle milite l'association Hommes en Jupe, qui ne peut que regretter l'extrême rareté de la jupe masculine au travail.

Mais ce sont pour le moment encore les femmes qui s'inquiètent du comment s'habiller chaque matin. La liberté de choix s'abîme dans des calculs complexes, pour certaines. Liberté relative et bien récente. Rappelons par exemple que c'est seulement en 2005 que les hôtesses d'Air France ont gagné le droit de porter le pantalon (Christian Lacroix). Dans les métiers autrefois réservés aux hommes, tels que la police et l'armée, la contrainte à la féminité est moins forte. Les femmes y évitent le look « Barbie » qui nuirait, pensent-elles, au bon exercice de leur fonction. L'image renvoyée serait celle de la faiblesse. Mais avoir une allure féminine (jupe et maquillage) est appréciable dans certains domaines, comme les Renseignements généraux ou les postes de commissaires.



1. Je l'ai fait dans deux ouvrages: *Une histoire politique du pantalon*, Seuil, 2010 et *Ce que soulève la jupe*, Autrement, 2010. J'avais commencé à travailler cette question plus tôt, dans *Les Garçonnes. Modes et fantasmes des Années folles*, Flammarion, 1998.

2. Cf. Colette Guillaumin, *Sexe, race et pratique du pouvoir: L'idée de nature*, Côté-femmes, 1992.

3. La « grande Renonciation » est analysée par John Carl Flügel, *Le Rêveur nu. De la parure vestimentaire*, Paris, Aubier, 1982.

4. Cf. Duncan Kennedy, *Sexy Dressing. Violences sexuelles et érotisation de la domination*, Champs-essais, 2008.

5. Voir par exemple Bruno Remaury, *Le Beau Sexe faible. Les images du corps féminin entre cosmétique et santé*, Paris, Grasset, 2000, et l'essai féministe de Mona Chollet, *Beauté fatale. Les nouveaux visages de l'aliénation féminine*, Paris, La Découverte, 2012.

6. Cf. Marie-Victoire Louis, *Le Droit de cuissage. France 1860-1930*, Paris, éditions de l'Atelier, 1994.

7. Laurent Gimalac, « La tenue vestimentaire, l'identité et le lien social dans le cadre des rapports professionnels », *Petites Affiches*, n° 254, 20 décembre 2002.



☞ L'obligation de féminité est particulièrement discriminante pour les lesbiennes ayant une allure masculine, les «butchs», souvent méchamment appelées «camionneuses». Elles ont vécu l'enfer dans les années 1950, ces années Dior très régressives qui consacrèrent l'ultra-féminité. Les années 1960, avec les modes jeunes, sportives, décontractées, furent pour elles un grand soulagement. Le refus du vêtement ouvert peut signifier le refus d'un code hétérosexuel, mais aussi le travail corporel qu'il suppose pour correspondre aux canons du moment: l'épilation, la minceur, la musculature en finesse, la résistance à divers inconforts vestimentaires, tels que les colants qui compriment...

Aujourd'hui encore, le style butch, qui implique non seulement le rejet de la jupe mais les cheveux courts et des vêtements de type masculin, peut être une cause d'agression dans la rue et de conflit dans certaines entreprises.

Aussi tentant que soit le look féminin, voire ultra-féminin, il ne faut pas oublier qu'il est associé historiquement à la vulnérabilité, peu souhaitable au travail. Les apparences peuvent aider des femmes à

affirmer leur autorité au travail, à travers l'adoption d'un code bourgeois, soit dans le genre androgyne ou soit au contraire dans l'excellence féminine des magazines. C'est une performance coûteuse, inaccessible pour la plupart des femmes.

## Conclusion

Les évolutions de la mode, qui ne fonctionnent plus seulement du haut vers le bas, sont heureusement favorables à une meilleure prise en compte de la diversité et de l'altérité des corps, des goûts, des cultures. Les codes vestimentaires se sont assouplis depuis Mai 68: il s'agit d'une véritable dérégulation qui ne concerne pas seulement le genre mais aussi d'autres marqueurs sociaux (l'âge, le deuil, les saisons, la semaine et le dimanche, le travail et les loisirs, le jour et le soir, l'extérieur et l'intime, le scolaire, etc.). De nouveaux codes sont apparus, plus subtils, plus éclatés, et le poids de la norme, machine à exclure, reste important. La norme valide (le validisme) affecte ainsi les femmes en situation de handicap, comme le souligne l'association Femmes pour le dire, femmes pour agir.

À nous, en tout cas, d'avancer dans la réflexion sur ce sujet jugé souvent futile alors qu'une conversation en confiance montrera plutôt le contraire: la place énorme des apparences dans notre identité – l'image que les autres ont de nous, celle que nous avons de nous-mêmes. Et si l'on ouvre cette boîte plus ou moins secrète, les insatisfactions surgissent: frustrations, complexes, peurs, quêtes vouées à l'échec. En ce sens, c'est aussi une question de santé que soulèvent les apparences. Comment mieux vivre en étant mieux dans ses fringues et dans sa peau? La réponse féministe et syndicaliste reste en grande partie à élaborer. Un préalable: le collectif. Ce ne sont pas des problèmes individuels avec solutions individuelles. Des valeurs: liberté, égalité, solidarité. Des connaissances: rassembler des informations car nous savons pour le moment encore trop peu de choses sur le vécu vestimentaire des femmes au travail. Et pour commencer, un combat qui me semble très important: la révision du Code du travail pour que les salariées aient le droit de ne pas porter la jupe.

**Christine Bard**

**ABONNEZ-VOUS  
à CASSE-RÔLES  
Prix libre !**



Je m'abonne à partir du numéro .....

Prix libre..... euros

+ frais postaux

(3,86 euros pour 4 numéros) ..... 15,44 euros

= TOTAL ..... euros

NOM ..... PRÉNOM .....

ADRESSE .....

TÉL. .... COURRIEL ..... DATE .....

Libellez le chèque à l'ordre de: **Association Les amies et amis de Casse-rôles**  
c°/Annie Nicolăi, 54, avenue de la Révolution, 87000 Limoges

**Contact** casse-roles@outlook.fr  
**Site** <http://casse-roles.revolublog.com/>

Compte ouvert au Crédit agricole Centre-Ouest. IBAN : FR76 1950 6000 1128 1207 4100 666 BIC AGRIFRPP895

## UNE SÉLECTION D'OUVRAGES...

### **Notre corps, nous-mêmes**

Après quarante ans, réactualisation française d'un des plus grands classiques internationaux du féminisme, *Our Bodies, Ourselves*, paru aux États-Unis en 1971 et en France en 1977. Ce livre s'adresse à toutes les femmes, et parle de ce qu'elles ont toutes en commun : le corps, le genre, la puberté, la sexualité, la contraception, l'avortement, l'accouchement, la vieillesse, mais aussi la riposte et l'émancipation... À travers de multiples récits d'expériences, des témoignages récoltés lors de groupes de parole et d'entretiens, mais aussi des données médicales et scientifiques, ce manuel féministe propose des outils permettant aux femmes de mieux se connaître et de se sentir plus sûres et plus fortes, ensemble.

Collectif NCNM, Éditions Hors d'atteinte, 2020, 384 p.

### **Corps accord. Guide de sexualité positive**

En quoi consiste la notion de consentement enthousiaste? De quelles façons se vit le plaisir sexuel, seule ou avec des partenaires? Comment conjuguer désir et handicap ou maladie chronique? Et comment la société et la culture influencent-elles l'expérience de la sexualité? Des questions fondamentales qui se retrouvent bien souvent sans réponse, à une époque où on en aurait tant besoin pour faire des choix éclairés. *Corps accord* vient rompre le cycle de l'ignorance. Accessible, décomplexé et inclusif, cet ouvrage est la première adaptation québécoise du classique *Our Bodies, Ourselves* (Notre corps, nous-mêmes), dont la dernière édition est parue en 2011. Cette véritable encyclopédie a contribué à une réappropriation du pouvoir et du savoir des femmes sur leur corps et demeure à ce jour une ressource incontournable pour toutes les générations.

La CORPS féministe, Les Éditions du Remue-ménage, 2019, 181 p.

### **Le corps des femmes. La bataille de l'intime**

Le tsunami Weinstein qui déferle à l'automne 2017 n'est pas né d'un tremblement de terre imprévisible. Il s'inscrit dans un mouvement de réappropriation par les femmes de leur corps dans ses dimensions intimes. Avant même les révélations liées au harcèlement et aux violences sexuelles, le féminisme avait amorcé son tournant génital. Maternité et non-désir d'enfant, menstruations et ménopause, apparence et normes esthétiques, sexualité et plaisir, le temps est venu de réclamer sur tous ces sujets la liberté et l'égalité qui forment le cœur du projet féministe.

L'autrice propose de penser le corps des femmes au prisme de la double expérience vécue de l'aliénation et de l'émancipation. Il s'agit d'approfondir la dynamique de libération de la parole et d'en terminer avec les diktats sociaux pour faire advenir une conception enfin apaisée, gratifiante et égalitaire de la corporéité féminine.

Camille Froidevaux-Metterie, William Londiche (illustr.), Philosophie magazine Éditeur, 2018, 160 p.

### **Pornland. Comment le porno a envahi nos vies**

95% des enfants de 11 ans ont déjà été exposés à des images pornographiques. Les consommateurs de porno sont de plus en plus nombreux et de plus en plus jeunes. Au cours des dernières décennies, la pornographie a investi tous les médias culturels : télévision, cinéma, Internet, jeux vidéo, littérature, presse. Elle s'est imposée en tant qu'industrie majeure et motrice du développement technologique et capitaliste, et s'est immiscée au plus profond de nos intimités. Comment cette situation s'est-elle développée? Quelles en sont les conséquences? Ces questions sont au fondement de l'enquête incisive de Gail Dines, qui nous révèle sans fard la réalité du porno : exploitation brutale, déshumanisation, dégradation et objectification des femmes,



## ... POURSUIVRE LA RÉFLEXION...



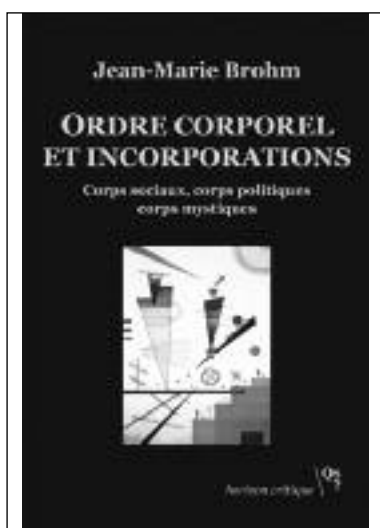
☞ désensibilisation des consommateurs, détérioration des relations sociales et de la sexualité. Gail Dines expose ainsi l'omniprésence désormais banale du porno comme un problème social prépondérant que nous ne pouvons nous permettre d'ignorer.

Gail Dines, Éditions Libre, 2020, 382 p.

### **Je chante le corps critique. Les usages politiques du corps**

Usé par le travail, génétiquement modifié par les polluants industriels, formaté par la publicité, la mode et la pornographie, le corps humain a-t-il un avenir ? On en douterait, à considérer ceux – artistes d'avant-garde, scientifiques et militaires – qui le déclarent « obsolète » et travaillent à son « dépassement technologique ». Des gnostiques préchrétiens aux paysans mexicains d'aujourd'hui, des cyclo-nudistes aux activistes *queer*, des femmes revendiquant leur rondeur à celles qui entendent échapper aux normes hétérosexuelles, voire aux fémicides, l'auteur dresse la carte des résistances à la déshumanisation, dont les formes souvent provocantes ont le corps pour enjeu et pour moyen. Mobilisant l'histoire sociale et la sociologie, une érudition originale et une langue acérée, il affirme la dimension collective et universelle de la formule féministe : « Mon corps est un champ de bataille. » À l'heure où la mondialisation brouille les lignes de conflits et les territoires, le corps peut être un lieu de réassurance et d'expression, voilà ce que nous chante cet hymne à la révolte du corps critique.

Claude Guillon, éd. H&O, 2008, 412 p.



### **Ordre corporel et incorporations. Corps sociaux, corps politiques, corps mystiques**

Les diverses idéologies qui se sont succédé ou télescopées dans la société du spectacle – corps marchandise, corps bien-être, corps souci de soi, corps fétiche, corps capital, corps surnaturé, corps cyborg, corps hybridé, trans-corps – représentent des formes d'incorporations de l'ordre politique et de son ordre corporel. Les corps sociaux, politiques et mystiques (religieux, initiatiques, sectaires, académiques, militaires, sportifs, artistiques, etc.) constituent eux aussi, sous leurs différentes

variantes, des incarnations collectives qui entraînent de puissantes identifications à des figures intériorisées de chef (leader, directeur, fondateur, souverain, pape, despote, dictateur, guide, tyran).

Le corps n'est donc pas simplement une « construction sociale », ni un artefact biotechnologique modifiable ou modulable à volonté, parce qu'il relève de la constitution ontologique – comme « corps de chair » (Husserl) et « corps vivant » (Henry), mais aussi comme « corps politique » (Marx).

Jean-Marie Brohm, Quel sport ? éditions, 2019, 280 p.

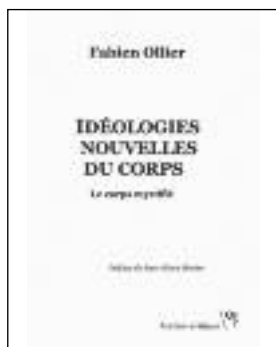
### **La transmutation post-humaniste. Critique du mercantilisme anthropotechnique**

Animal politique et corps de chair, la personne va-t-elle être remplacée par le transhumain génétiquement modifié, le cyborg au métacorps augmenté, l'humanoïde branché sur des réseaux d'intelligence artificielle, le mutant hybride à très longue durée ? Sommes-nous à l'aube d'une rupture anthropologique majeure provoquée par l'application mercantile des biotechnologies et des neurosciences sur l'ensemble du vivant ? Avec l'expansion mondiale des marchés dérégulés de la naissance artificielle (FIV, PMA, GPA), des modifications corporelles profondes (transgenrisme, chirurgies de biodesign), des « objets intelligents » bio-connectés (implants de puces radio-identification) ou des médecines de dépassement de l'humain (dopage, sélection génétique, clonage), la transmutation post-humaine, largement financée par les géants de l'industrie cybernétique, sort des romans de science-fiction pour investir les corporités singulières, mais aussi les corps sociaux et politiques. Quatorze auteurs issus de différents champs disciplinaires mènent dans cet ouvrage des réflexions critiques sur l'anthropotechnie qui bouleverse le monde de la vie.

Collectif, Quel sport ? éditions, 2019, 382 p.







## **Idéologies nouvelles du corps.**

### **Le corps mystifié**

Dans les sociétés techno-capitalistes contemporaines, le corps humain subit de nombreuses mutilations. Il endure les effets destructeurs de l'exploitation marchande, de la mise en spectacle et de la numérisation du vivant. En retour, le corps n'a jamais été autant idolâtré qu'aujourd'hui. Les soins, les performances, les modifications, les prétendues augmentations, les imaginaires utopiques du corps sont au cœur de toutes les préoccupations. Il n'est même plus exagéré de parler d'obsession du corps. La philosophie, l'histoire, la sociologie, la psychanalyse, tout particulièrement au sein des STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives), multiplient les spéculations à ce sujet. La valorisation du capital corporel génère en effet des profits réels et symboliques non négligeables. Qui sont les nouveaux chantres du corps? De quels corps sont-ils les adeptes? Quels sont leurs thèmes de recherche? Et quelles conceptions du corps développent-ils? Ce livre élucide les diverses formes dominantes d'idéologisation du corps en sciences humaines.

Fabien Ollier, Quel sport? éditions, 2017, 272 p.

### **Le corps des femmes**

Bras nus, épaules et naissance des seins à découvert, croupes dans des jupes, des shorts, des jeans ultraserrés, le nudisme féminin se répand. Que ce soit dans les rues, les lieux publics, les magazines, sur les écrans où animatrices, présentatrices, invitées se dénudent sans réserve, quels que soient leur âge ou la saison. Alors que les hommes, eux, restent normalement couverts.

Face à cette différence de comportement, l'idée a fondu sur moi: le corps des femmes appartient toujours aux hommes! Lesquels l'utilisent, ce corps, l'agressent, l'exploitent, le dominant depuis des millénaires. La libération des femmes ne serait-elle qu'un leurre?

Madeleine Chapsal, Fayard, 2014, 144 p.

## **Ceci est mon corps**

Ceci est mon corps: puissant ou chétif, d'ébène ou d'albâtre, douloureux ou glorieux, sage ou effronté... Sans constituer ma seule religion, il est sacré et doit être respecté. Il est à moi. Il se métamorphose sans cesse... et je l'assume tel qu'il est! Recueil de nouvelles pour adolescentes et jeunes adultes. Six autrices, 6 parties du corps, rassemblées par Causette et Rageot.

Anna Cuxac, Louise Mey, Lauren Malka, Ovidie, Faïza Guène, Rageot Éditeur, 2020, 160 p.

## **Le livre (très sérieux) du clitoris.**

### **Le clito au-delà des tabous**

Près de 4 milliards de femmes, c'est-à-dire la moitié de l'humanité, possèdent un organe dont on ne parle pas... C'est le clitoris, organe méconnu servant le plaisir et uniquement le plaisir. Connu dès l'Antiquité, il est considéré comme inutile à partir du XIX<sup>e</sup> siècle quand les médecins comprennent que les femmes peuvent être enceintes sans orgasme. Nié, oublié, il fut même effacé des livres de médecine. Ce n'est qu'en 2017 qu'un manuel scolaire de *Sciences de la vie et de la Terre* présente pour la première fois un schéma anatomique correct du clitoris. C'est dingue, non? Dans cette grande enquête, destinée aux hommes comme aux femmes, l'autrice lève les tabous, va au-delà des clichés et rappelle également une triste réalité: 200 millions de femmes dans le monde, dont 44 millions de filles de moins de 15 ans, ont vécu l'excision. Cet ouvrage n'est ni un manuel érotique ni un manifeste féministe, c'est le livre que chacun et chacune devrait lire, juste pour faire connaissance avec cet organe oublié, qui ne sert « qu'au » plaisir.

Caroline Balma-Chaminadour, Jouvence, 2019, 175 p.



## Libération des seins

À la sortie du livre *Seins. En quête d'une libération*, de Camille Froidevaux-Metterie, en mars 2020, l'autrice ne s'attendait pas à ce que 8% des femmes françaises ne porteraient plus de soutien-gorge pendant le confinement, pourcentage donné selon une étude réalisée par l'IFOP, les 3 et 4 avril, auprès de 1016 femmes. Et pour les plus jeunes, entre 18 et 24 ans, ce pourcentage montait à 20%. Pourtant, à sa création en 1889 par Hermine Cadolle, le soutien-gorge était considéré comme une révolution permettant de se libérer des corsets très serrés. Il avait été baptisé « Bien-être » ! Cent trente ans plus tard, on s'en débarrasse...



### Libération ou aliénation ?

Cela nous rappelle, bien sûr, le mouvement naturiste, présent en France dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, ou les années 1960 quand fut créé le monokini par le styliste américain Rudi Gernreich, maillot de bain laissant les seins nus, et ce dans la période de liberté naissante puis revendiquée en 1968. Cette tendance va diviser la société : les seins nus sont naturels pour certains, indécents pour d'autres. Une opposition qui reflète une ambiguïté historique dans la représentation du sein nu.

En fait, depuis l'apparition des Wonderbra, c'est la recorsétisation avec l'adjonction de coussinets, d'armatures, d'élastiques de plus en plus contraignants. Autant le soutien-gorge apparaît plus confortable pour une grosse poitrine, autant aucune étude – et il n'y en a eu peu, hormis celle du Dr Rouillon, médecin du sport à Besançon – n'a pu prouver que le soutien-gorge était utile, et ce quelle que soit la poitrine. Mais il formate les seins pour les faire correspondre à un idéal imposé à toutes : la demi-pomme, un sein rond, suffisamment gros, ferme et haut !

### Trois fonctions assignées

En fait, trois fonctions sont attribuées aux seins, rien que cela, un peu beaucoup, n'estimez-vous pas ? En effet, au fil des siècles, elles s'accumulent : une fonction nourricière, une fonction érotique et une fonction politique. De tout temps, les seins allaitent les enfants, étant ainsi la bonne poitrine, celles des Madone, sacrée et maternelle. Mais dès la Renaissance, au XIV<sup>e</sup> siècle, la mode est au corsage et au décolleté, apparaît une signification érotique, la mauvaise poitrine renvoyant à la séduction, telle Ève, la tentatrice. Cette mode fit un peu scandale, car incitation directe à la sexualité. Quant à la Révolution française, la dimension du sein nu revêt la fonction politique, elle devient la métaphore des idéaux républicains et un symbole de liberté, telle Marianne conduisant le Peuple, le nourrissant, ou telles les Femen portant les revendications féministes directement sur leurs poitrines nues.

Dans ce livre, Camille Froidevaux-Metterie a choisi d'explorer l'expérience vécue des femmes en menant l'enquête auprès d'une quarantaine d'entre elles, de tous âges. Ces femmes évoquent la naissance de leurs seins, le port du soutien-gorge, la séduction et le plaisir sexuel, l'allaitement et le poids des normes esthétiques, jusqu'à la transformation plus ou moins consentie par la chirurgie. Pour l'autrice, le tournant génital du féminisme révèle les règles du jeu patriarcal continuant à fonctionner sur la corporalité féminine la plus intime.

#Metoo a fait advenir au grand jour « l'objectivation perpétuée du corps des femmes par-delà leur émancipation ». Les seins semblent avoir été les grands oubliés de la dynamique féministe.

### L'expérience vécue des femmes

Elle décrit ensuite ce que les femmes disent du moment d'apparition des seins, à l'adolescence, « en avoir, ou peu, ou trop ». Ce qui permet d'affirmer que la beauté des seins n'a pas de sens, le principal, c'est de bien se sentir avec eux tels qu'ils sont et, comme le livre est très largement illustré par les photos des seins des femmes interviewées, cela paraît une évidence. Si les femmes ont réussi à se libérer du corset, il reste une norme tenace : celle de porter un soutien-gorge, ne serait-ce que pour cacher les tétons, car l'injonction sociale est forte. Le mouvement Free the Nipple (Libérer le téton), lancé en 2012 par Lina Esco lors d'un documentaire qu'elle réalisait (sorti en 2014), mettait en relief la convention générale qui autorise les hommes à apparaître torse nu en public tandis qu'il est considéré comme indécent pour les femmes de faire de même. En 2013, Facebook supprime ses clips : voir une femme courir dans les rues en tee-shirt sans soutien-gorge, ce devait être porno ! De nombreuses célébrités l'ont soutenue, comme Miley Cyrus ou Rihanna. De même, la tendance No bra consiste à moins, voire à ne plus du tout porter de soutien-gorge, c'est cette tendance qui a été significative pendant le confinement et aussi quand il fait vraiment très chaud.

« C'est une fois débarrassés de leurs carcans de tissu que les seins peuvent devenir un lieu de plaisir. »

Quant à l'allaitement, les paroles des femmes déconstruisent cette croyance « être mère ne dépend en rien de l'allaitement ». Le livre évoque les opérations de reconstruction ou esthétiques, l'art du bistouri, les heurs et les malheurs : « Mais vous allez foutre la paix à mon corps », car « se réapproprier son corps, oser se réapproprier son corps est bel et bien un combat ».

Les seins des femmes sont l'objet de fantasmes et d'injonctions sans fin, ils suscitent toutes les passions, le regard des hommes les sexualise. Seraient-ils le siège visible, désigné, ressenti d'une condition féminine objectivée ?

Entre injonctions sociales et diktats patriarcaux d'une part, et liberté de résister et subjectivité émancipatrice de l'autre, il est temps que les femmes se réapproprient leurs corps, délivrées des normes genrées et des injonctions esthétiques, en toute singularité.

H. H.

## ado

C'est drôle : quand j'étais petite j'adorais être dans les bras de maman, me blottir contre ses seins tout doux, tout moelleux, sentir son odeur. C'était la plus belle !

J'allais me fourrer le matin dans le lit de papa et maman, parfois la nuit quand j'avais peur. J'étais bien, en sécurité.

Chez mamie, j'aimais bien quand elle me chantait des chansons, quand j'étais sur ses genoux, je mettais le nez dans son corsage, elle sentait le parfum.

Aujourd'hui plus rien n'est pareil, je ne supporte plus quand maman me touche, je la regarde et je vois ses gros seins qui ballottent, je trouve cela dégoûtant. Je ne comprends même pas que je pouvais aller dans leur lit. Je me demande s'ils font encore l'amour, cela me fait drôle. Ils sont vieux avec leurs 50 ans, à cet âge on ne fait plus rien. Cela me donne envie de vomir de penser qu'ils pourraient le faire encore.

Mamie n'est plus toute douce, elle sent mauvais et je n'aime pas quand elle me demande ce que je fais, car j'ai l'impression qu'elle me juge tout le temps.

Des fois je me regarde dans la glace, toute nue. Tout a changé trop vite. Quand je regarde les photos d'il y a deux ans, j'ai des grandes jambes toutes maigres, je suis toute plate. Aujourd'hui, je fais du 75 bonnet A, j'ai des hanches et des fesses rondes. Je ne suis pas encore habituée. À bien y regarder, ce n'est pas si vilain que cela...

Des fois je sens des trucs bizarres dans le ventre quand je suis amoureuse. Je ne comprends pas : des fois je suis toute joyeuse, d'autres toute triste. Mais la pire c'est que je n'arrête pas de me disputer avec les parents ; ils m'appellent chiwawa et je déteste ça !

Je m'appelle Lisa et j'ai 13 ans et demi.

Lisa-DW.

## DU BOUT DES DOIGTS, DIGNITÉ ET MÉMOIRE

**Les corps des femmes et des hommes sont non seulement sexués mais aussi genrés. Longtemps sexe et genre ont été confondus, mais au regard de l'usage des corps, alors là on comprend que des rôles sociaux sont construits et assignés, voire imposés.**

Dans la sphère des activités de la vie quotidienne, filles et garçons sont soumis à des injonctions sociales différentes. L'exemple des femmes chiliennes nous montre à quel point le genre pointe son nez entre les doigts. Et ce à deux niveaux. D'une part, parce qu'elles brodent, d'autre part parce qu'elles expriment leur colère et leur révolte à l'encontre des féminicides.

Depuis décembre 2019, sur une idée d'une militante de Barcelone, des femmes se retrouvent dans un groupe intitulé Mil Agujas por la Dignidad (Mille aiguilles pour la dignité), dans l'ancienne prison de Valparaíso, Parc culturel. Elles ont décidé de prendre part à la rébellion qui a éclaté avec force à partir du 18 octobre 2019 au Chili. Elles n'ont eu que faire de la pandémie ou du confinement pour faire valoir une action de dénonciation des féminicides.

Dès 2010, la législation établit que le féminicide est un crime dans leur pays, mais il ne reconnaît que celui du partenaire ou ex-partenaire, pas celui d'un oncle, d'un beau-père, d'un ami ou d'un homme

lambda. Et, les assassinats de femmes, parce que femmes, ne cessent. Le 8 mars 2020, elles ont exposé les broderies réalisées avec le nom de femmes assassinées.

Puis, elles ont rejoint la Colectiva Bordando Dignidad et un appel a été lancé pour une Acción Textil afin de rendre visibles les femmes victimes de féminicides depuis dix ans, alors que leurs meurtres ne font l'objet que d'un simple article journalistique dans les faits divers.

Dans tout le pays, des mains anonymes ont répondu. Et comme la broderie fait partie de l'art populaire, des réseaux de sororité se sont tissés pour fabriquer un Mémorial textile où seront inscrits, en fils multicolores, les noms des femmes tuées.

« Plus de 400 femmes ont été assassinées au cours des dix dernières années, c'est pourquoi nous appelons aujourd'hui, à travers la broderie, à réaliser un Memorial textil, avec les noms de celles qui ne sont plus là, qui sera exposé le 25 novembre "Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'encontre de la Femme". »

Le projet a démarré virtuellement du fait



des mesures sanitaires, mais les femmes ont voulu se connaître, se rencontrer pour échanger idées et réflexions. Début novembre 2020, une réunion s'est tenue à Valparaíso sur la Plaza Bismark. Elles sont venues de toutes les régions du Chili. Aujourd'hui, 600 femmes sont ainsi fédérées horizontalement. Chacune veut connaître la femme victime de féminicide, savoir comment elle est morte, établir en quelque sorte un lien avec elle : car la broderie est une forme de manifestation dans laquelle l'émotion est forte pour celles qui ne sont plus là. C'est un acte symbolique pour se souvenir d'elles et ne pas les oublier.

Tant les hommes que les femmes, nous sommes responsables quant à modifier en profondeur le machisme, le patriarcat profondément ancré dans la société, quant à éduquer les enfants pour leur permettre de vivre en respect des autres, dans des conditions d'égalité et sans discrimination de genre. Le Memorial Textil est comme un jalon historique pour rendre visible l'invisibilité des féminicides.

H. H.

# Mon corps trans... d'un corps à l'autre



**Je pense que j'ai toujours su que j'étais différente.  
Dans ma prime jeunesse, je me souviens que je me suis souvent  
identifiée à l'image de la femme.  
Cette image a troublé ma vie de petit garçon.**

**A** l'adolescence, ce qui m'a marquée, ce sont les changements corporels que j'ai ressentis. Des éléments morphologiques qui sont apparus à partir de la puberté, engendrant des malaises très profonds que je n'arrivais pas à expliquer et pour lesquels je n'avais pas de mots.

Je me rappelle, chaque fois que je me regardais dans le miroir, je voyais des choses changées, cette pilosité qui me dérangeait, que je détestais. Je m'imaginai avec un corps imberbe. Ce corps que je refusais, je le remplaçais par une apparence imaginaire jusqu'à nier la réalité de ce corps dans son changement irrémédiable.

À y réfléchir, cette période de la transformation de mon corps pendant ma puberté fut pour moi une prise de conscience accentuée par un trouble de mon genre. Cette nouvelle prise de conscience intime de mon corps a impliqué pour moi un non-consentement des modifications de mon schéma corporel.

Je dois dire que, pendant toutes les périodes de ma jeunesse, je n'ai jamais éprouvé le désir de m'habiller avec des vêtements féminins.

Avant de prendre conscience que j'étais une femme transgenre, j'ai souvent senti un décalage avec mon corps... Je n'arrivais pas encore à définir ce trouble.

L'image de la femme m'a poursuivie dans mon adolescence où, gamin, je me retournais en croisant une belle femme; je m'imaginai d'être «elle» dans la plénitude de sa féminité.

Ce sentiment de trouble, sans que je puisse le nommer, a jalonné ma vie, dans mon sexe assigné à ma naissance. Jusqu'à cette soirée dont je me souviens.

C'était une soirée professionnelle dans un restaurant, organisée par un laboratoire pharmaceutique, à laquelle je participais avec des collègues. J'ai gardé en mémoire cette collègue très belle qui dansait langoureusement, seule sur la piste de danse. Elle était très remarquée par des hommes qui posaient leurs regards fascinés sur la façon dont elle mouvait son corps.

Cette scène a été pour moi un déclic, un moment décisif où j'ai compris que je pouvais identifier ce trouble qui m'habitait depuis si longtemps: j'étais une femme prisonnière dans un corps d'homme.

## Prise en charge des personnes trans

Dans la semaine qui a suivi, j'ai consulté mon médecin traitant, lui faisant part de mon trouble. Il m'a alors proposé de consulter une psychologue et un psychiatre qui prenaient en charge les personnes trans. Je fus une de leurs premières patientes.

Cette phase de mon parcours de transition, avec cette équipe de l'unité Nicolas-Venette, a été pour moi un moment inoubliable. Inoubliable, car j'ai bien vécu cette prise en charge empreinte de bienveillance, qui contraste avec des vécus tant décriés par d'autres personnes transgenres avec différentes équipes hospitalières.



Dessin de Christine Bonfanti

Un autre moment décisif: celui de mon hormonothérapie, cette phase où je commençais à ressentir les effets du traitement sur mon corps. Cette phase des premiers changements perceptibles sur ma morphologie m'a poussée pour la première fois à sortir habillée avec des vêtements de femme.

## « Bonjour Madame »

Ce fut un dimanche de septembre 2010, un jour important pour moi. J'avoue que ce fut une épreuve: affronter les regards de la rue, et cet élan contradictoire entre la peur et la nécessité d'affirmer mon genre. J'avais choisi ce jour (où il y a peu de monde dans les rues) pour me tester en situation de femme, et tester le regard des autres au cours de ma promenade dans la ville.

Au bout de cent mètres de marche, je me souviens d'une voiture à l'arrêt d'un feu rouge où trois jeunes hommes m'ont fait des sifflets d'approbation. Je pouvais continuer mon chemin! Ces sifflets approbateurs m'ont confortée dans mon *passing*<sup>1</sup> où je me sentais rassurée sur mon physique de femme.

Mais c'est l'instant d'Épinal qui aura marqué ma vie, celui où je suis rentrée dans un bureau de tabac et lorsque le caissier m'a lancé un « Bonjour Madame ». Ce court moment fut un grand moment. Enfin j'étais reconnue en tant que femme.

## Comme le papillon...

Si je peux utiliser une métaphore concernant mon parcours de transition, je prendrai l'image du papillon. L'image de cet insecte est pour moi le symbole de la métamorphose, de la transformation. Il nous enseigne à transformer consciemment nos vies, et à laisser nos désirs se réaliser.

En poursuivant cette analogie, on peut la comparer aux diverses étapes qui sont les mêmes pour le développement d'une personne, mais celles-ci se répètent infiniment au cours de sa vie.

À l'image du papillon, la personne trans doit avoir cette force de la patience lors de son parcours de transition, ne pas se décourager car sa transformation corporelle se fait par étapes.

Moi j'ai eu de la chance, car la nature m'avait dotée de traits fins et d'une allure masculine pas trop marquée. J'avais aussi un volume mammaire déjà présent.

Peu à peu, moins de pilosité apparaît sur le visage, aux jambes, sur le torse; la répartition des graisses sur les hanches, le ventre se modifie et la peau devient plus fine au fil du temps.

C'est à mon insu, et petit à petit, que j'ai acquis mon apparence féminine. La prise de conscience de cette transformation s'est faite par étapes.



## À l'aube de l'année 2011, j'ai décidé de me faire opérer en Thaïlande pour vivre dans la vraie peau d'une femme.

### Cette étape a été le point culminant de ma transition.

Je me souviendrai toujours de mon réveil, le jour de l'opération de ma vaginoplastie, où mon corps était bandé du pubis jusqu'au torse; je m'imaginai comme une momie empêtrée, figée dans une sorte de léthargie; ma main droite cherchant à palper mon intimité, pour m'assurer que je n'avais plus cet appendice, attribut de la virilité d'un homme.

Quatre jours après, le chirurgien enlevait mes bandages. Il testa, à l'aide d'une tige de verre gradué, la profondeur vaginale. Puis en le regardant, il s'exclama en anglais « *Welcome to the world of women* <sup>2</sup> ».

Je découvris dans un miroir pour la première fois mon intimité de femme. Je pense que c'était le plus beau cadeau de ma vie que ce chirurgien me faisait.

Après, il y a eu la réappropriation de cette partie de mon corps où, comme une jeune adolescente, je découvrais ma nouvelle sexualité en tant que femme avec de nouvelles sensations, de nouveaux plaisirs... L'attrait de ces nouvelles sensations m'a conduit à partager celles-ci avec d'autres femmes biologiques. Mes partages m'ont confortée, ont participé à la construction de mon identité en tant que femme transgenre dans ma dimension sexuelle.

Je pourrais relater aussi cette anecdote amusante et flatteuse de ma transition terminée où j'avais remarqué des regards attentionnés persistants de quelques hommes. Je m'en étais ouverte à un ami, lequel me rétorqua que c'est normal, « j'étais devenue une femme très féminine et désirable ».

Si j'ai eu souvent des remarques flatteuses sur ma féminité, j'ai néanmoins reçu des coups, comme toutes les trans, des réflexions, des propos insultants. Mais aussi des amis qui m'ont tourné le dos et il a fallu que je fasse le deuil de ces relations. Face à tout cela, j'ai appris cette force que l'on appelle la résilience, pour essayer de ne plus souffrir ou, tout au moins, atténuer les souffrances.

Les personnes trans doivent lutter contre l'imaginaire collectif, lutter contre cette image négative qui colle à notre peau, et qui est liée souvent à la prostitution, à la drogue et aux médias.

**Christelle Breuil**

1. *Passing* = transition.

2. Bienvenue dans le monde des femmes.

# Interview de Xavier Plainard urologue, humaniste

**Casse-rôles : Vous êtes chirurgien urologue, une spécialisation qui s'intéresse plutôt à la santé des hommes. Comment en êtes-vous venu à vous préoccuper des mutilations sexuelles et de leur réparation ?**

**D<sup>r</sup> Xavier Plainard** : C'est un sujet qui m'intéressait depuis longtemps. Il est difficile de rester insensible face à l'histoire de vie de ces patientes. Quand vous écoutez leur récit, vous cherchez comment vous pouvez à votre niveau les aider à se reconstruire.

Il y a cinq ans, nous avons créé, avec notre sexologue, M. Juis, une unité de sexologie au sein du service, avec une partie reconstruction et réparation. L'ensemble du service nous a suivis sans hésiter, infirmiers et infirmières, aides-soignants, ASH<sup>1</sup> ; leur vocation, c'est aider les autres, sans jugement, et ils nous l'ont montré.

Nous nous sommes formés à la technique chirurgicale et la prise en charge sexologique qui est spécifique, puis on a débuté les prises en charge des patientes. Dans la région, il y avait déjà un bon accompagnement psychiatrique mais pas de prise en charge chirurgicale ni sexologique. Nous nous sommes greffés à l'équipe existante afin de pouvoir proposer aux patientes une prise en charge vraiment holistique.

**Dans le cursus de formation des médecins, quelle est la part aujourd'hui consacrée à la sexualité féminine hors procréation ?**

Il n'y en a pas ; il faut faire l'effort de réaliser des formations complémentaires sur la sexualité féminine comme masculine.

**Comment les femmes arrivent-elles dans votre service ?**

Elles arrivent de différentes façons. Elles peuvent bien sûr nous être adressées par l'équipe de psychiatrie qui les suit depuis longtemps. Elles peuvent venir directement dans le service et prendre rendez-vous en consultation, avec moi ou avec notre sexologue. Elles peuvent aussi nous être adressées par nos confrères, sages-femmes ou gynécologues, qui les suivent, mais également adressées par nos confrères de médecine légale qui les ont rencontrées au cours de l'établissement d'un certificat.

**Le parcours d'une femme mutilée est difficile, les associations jouent leur rôle, mais comment ce parcours se déroule-t-il à l'hôpital ?**

On rencontre une première fois la patiente en consultation ; elle peut venir accompagnée par une personne-ressource d'ailleurs, on ne programme jamais une intervention chirurgicale directement. Elles vont forcément bénéficier d'une consultation en sexologie avant d'envisager la réparation. Certaines de ces patientes n'ont jamais eu de rapports sexuels consentis. Elles devront apprendre que leur corps peut également être une source de plaisir.

Il y a un travail majeur à faire pour elles quant à s'autoriser à bénéficier d'une réparation chirurgicale. Certaines renoncent la veille de l'intervention, tant le poids sociétal et les tabous sont présents. Il peut se passer plusieurs mois entre les premières consultations et la prise en charge chirurgicale. On peut préciser également que la réparation permet de supprimer les douleurs chroniques qui sont liées à la fibrose post-excision. Les patientes nous le rapportent quasi systématiquement.

L'intervention est prise en charge, il existe une cotation spécifique qui a été créée (transposition clitoridienne). Au cours de cette chirurgie, on va libérer le corps clitoridien restant, le ligament suspenseur du clitoris pour donner de la mobilité et créer un nouveau gland clitoridien, tout en respectant l'innervation clitoridienne. C'est une

Dans le précédent numéro de *Casse-rôles* (n° 14), nous annonçons l'interview du D<sup>r</sup> Xavier Plainard, mais également le témoignage de l'une de ces femmes excisées et « réparées »... Nous n'avons pu recueillir ce témoignage, suite aux conditions sanitaires actuelles.

## Excisions & transsexualisme

chirurgie qui dure quarante-cinq minutes environ, assez reproductible. En post-opératoire, il y a des soins quotidiens pour permettre une réépidermisation du néo clitoris. Les patientes sont ainsi revues en consultation toutes les semaines en attendant la cicatrisation complète.

**Le regard sur le transsexualisme a évolué, reste-il encore des obstacles importants au suivi de ces personnes ? Comment se passe leur suivi à Limoges.**

Dans le service, nous prenons en charge les patientes qui transitionnent «MtoF» (homme vers femme), on réalise ainsi ce qu'on appelle une vaginoplastie. Bien évidemment, c'est toujours le choix de la patiente, mais cette nouvelle génitalité demeure souvent leur objectif chirurgical principal.

Il est rare qu'une patiente souhaite rester uniquement au traitement hormonal. Comme les patientes victimes de mutilation, ces patientes sont aussi en quête d'une réparation. Elles sont nées dans un corps en inadéquation avec leur sexe. Elles le vivent comme une mutilation également.

Nous rencontrons les patientes en consultation commune avec le sexologue. Souvent les patientes ont un parcours déjà très avancé et ont un suivi dans leur région. On les accompagne en attendant la chirurgie et, après, dans la découverte de leur

nouveau corps. Le sexologue à un rôle central dans la prise en charge à ce moment-là. On peut réaliser un suivi en présentiel, et aussi en téléconsultation.

Bien sûr, elles ont des obstacles, devant le peu d'équipes chirurgicales les prenant en charge, les délais opératoires sont problématiques, entre deux et cinq ans en moyenne en France.

Mais, surtout, l'acceptation sociétale est une difficulté cruciale, et les événements récents nous le rappellent tristement<sup>2</sup>. Même si les choses évoluent, elles sont confrontées au jugement des autres, à des actes transphobes, à toutes ces personnes qui considèrent faux ce qu'elles ne comprennent pas. À nous de les accompagner avec un maximum de bienveillance.

**Le monde ne sera pas détruit par ceux qui font du mal, mais par ceux qui regardent sans rien faire.**

**On essaie juste d'y apporter notre petite pierre.**

Xavier Plainard

1. ASH : Agent service hospitalier.

2. Fouad, lycéenne lilloise transgenre qui s'est suicidée en décembre 2020. « Quel gâchis, elle m'a fait penser à tant de patientes... », X. P.

### **Service de chirurgie urologique et andrologie CHU de Limoges (4<sup>e</sup> étage, ascenseur C)**

*Un chirurgien et un infirmier sexologue vous informent sur les possibilités de réparations et votre vie intime.*

CHU Dupuytren 1  
2, avenue Martin-Luther-King, 87042 Limoges cedex  
Tél. : 05 55 05 88 60

### **Les associations qui peuvent vous aider**

Fédération nationale GAMS  
(Groupe pour l'abolition des mutilations sexuelles, des mariages forcés et autres pratiques traditionnelles néfastes à la santé des femmes et des enfants), tél. : 01 43 48 10 87  
mail : [contact@federationgams.org](mailto:contact@federationgams.org)

### **Equipe mobile psychiatrique précarité**

CH Esquirol  
L'équipe vous propose un soutien psychologique et de participer à des groupes de parole.

Centre de santé mentale VAN GOGH  
10, rue du Petit-Tour, 87000 Limoges  
Tél. : 05 55 43 13 33

Association SOS Africaines en danger  
Chez Parcours d'exil  
12, rue de la Fontaine-au-Roi, 75011 Paris  
Tél. : 01 43 57 27 01  
[danielle.merian@orange.fr](mailto:danielle.merian@orange.fr)

# MATERNITÉ DE SUBSTITUTION

## Ventre à louer pendant neuf mois

**La GPA (gestation pour autrui) ou maternité de substitution, est définie comme une pratique consistant à recruter une femme, contre rémunération ou non, afin de lui faire porter un ou plusieurs enfants, conçu(s) ou non avec ses propres ovocytes. Le but étant de remettre cet ou ces enfants aux personnes qui souhaitent être désignées comme parents...**



La GPA est interdite en France, autorisée ou tolérée dans certains pays européens : Portugal, Belgique, Pays-Bas, Irlande, Royaume-Uni, Pologne, Slovaquie, Roumanie. Mais cette pratique soulève de nombreuses questions éthiques, notamment à cause de l'utilisation du corps des femmes. Dans un avis formulé en septembre 2018, le Comité consultatif national d'éthique (CCNE) s'est prononcé contre la GPA en France. Cet avis intervenait à la fin des états généraux de bioéthique qui ont duré plusieurs mois.

### Des pays qui autorisent la GPA

Des pays comme le Danemark et les Pays-Bas tolèrent la GPA à condition qu'elle ne donne pas lieu à une rétribution financière de la mère porteuse. En Belgique, il existe un certain flou juridique car la GPA n'est ni interdite ni encadrée et se pratique en dehors de tout texte légal. Le Royaume-Uni et la Grèce ont légalisé la GPA à titre gracieux. En Roumanie, la GPA est légale depuis 2004. Des commerces, qui proposent une rémunération de la mère porteuse, se sont développés dans certains pays, comme la Roumanie. Aux États-Unis, la législation varie en fonction des différents États, avec une dizaine d'entre eux qui acceptent la GPA. De son côté, le Canada interdit la GPA à titre onéreux.

### Éthique et dignité

Les arguments contre la GPA sont d'ordre éthique, médical, psychologique, le principal argument étant celui du non-respect de la dignité de la personne humaine. Cette pratique est une instrumentalisation, une marchandisation du corps des femmes, *a fortiori* lorsque la mère porteuse reçoit une indemnisation ; c'est une exploitation des femmes les plus démunies, les plus pauvres, qui acceptent

ce contrat de dupes pour échapper à la misère. Le contrat de location pour neuf mois du ventre d'une femme, puis de la vente du bébé, prévoit comment la mère porteuse doit se comporter, manger, boire, avoir des activités physiques, s'abstenir de relations sexuelles, avoir un rythme de vie compatible avec la grossesse, etc. Son corps et son ventre sont surveillés sans arrêt pour répondre *in fine* aux exigences des parents d'intention, qui paient pour ça ! Mais aussi, quel respect de la dignité de l'enfant ? Dans le cadre de la GPA, celui-ci est appréhendé comme un objet de consommation, un bien échangeable sur un marché et répondant à la loi de la jungle. Sur [www.eggdonor.com](http://www.eggdonor.com), sont proposés des critères pour la mère porteuse, afin d'anticiper quel type de bébé elle pourra concevoir. Parmi les critères exposés : type ethnique, niveau d'études, couleur des yeux, taille, couleur et type des cheveux, religion, antécédents médicaux et génétiques, personnalité, etc., le tout pour de 14 000 à 40 000 dollars, plus les frais d'avocats pour établir le contrat de vente !

### Risques médicaux

Cette grossesse expose la gestatrice aux risques physiques qu'entraînent toute grossesse et accouchement, des risques qui sont en outre accrus lorsque des techniques de stimulation ovarienne ou de transfert de plusieurs embryons sont utilisées.

### Qu'en est-il du lien biologique ?

Dès les années 1970, Elena Gianini Belotti, pédagogue, évoquait, dans *Du côté des petites filles*<sup>1</sup> que le lien maternel ne s'établit pas seulement à la naissance mais bien avant, dans le ventre de la maman. Depuis, les psychologues et l'expérience maternelle et paternelle, l'ont confirmé. Ces liens complexes, de nature psychologique et biologique, avec « une compo-

1. Elena Gianini Belotti, *Du côté des petites filles*, Des femmes, 1973.

2. Pièces et Main-d'œuvre : <http://www.piecesetmaindoeuvre.com/>.

3. Alexis Escudero, *La Reproduction artificielle de l'humain à l'ère technologique*, Éditions du Monde à l'envers, 2014.

4. Collectif international pour l'abolition de la maternité de substitution (CIAMS) : Appel à l'arrêt du projet de réglementation internationale de la maternité de substitution lancé par la Conférence de La Haye de droit international privé : <http://abolition-ms.org/>.

5. Manifiesto latino-americano contra la explotación reproductiva.



sante épigénétique constituent les éléments d'un attachement précoce», selon les termes du CCNE. Dans le cas d'une GPA, peuvent être identifiés, aussi, des risques pour le développement de l'enfant et la qualité de son lien avec ses parents d'intention, mais également pour la mère porteuse.

## La conquête de la reproduction artificielle

Après la conquête du monde et de la production, voici la conquête de la reproduction artificielle de l'humain dans un « mouvement d'appropriation et d'artificialisation du vivant porté à la fois par le marché, l'innovation technologique et les entreprises du biocapitalisme » selon Pièces et Main-d'œuvre<sup>2</sup>. « Vous choisissez sur catalogue, vous commandez, vous payez, vous êtes livré. Parce que tel est votre bon plaisir et que vous le valez bien. Ni plus ni moins que pour un veau acheté en batterie,

ou des crèmes de beauté sur Internet<sup>3</sup>. » Alexis Escudero poursuit : quand le biocapitalisme est convoqué, c'est qu'il recouvre trois secteurs de l'économie. L'extraction des matières premières, sperme et ovule, constitue le secteur primaire. L'insémination artificielle, la fécondation *in vitro*, la location d'un utérus, le dépistage pré-implantatoire, la sélection des embryons ou l'amélioration génétique relèvent des techniques de fabrication industrielle, le secteur secondaire. Quant au secteur tertiaire, il regroupe autant le conseil juridique que l'hôtellerie et les agences de voyages. Le conseil juridique n'est pas des moindres quand il faut écrire un contrat, prévoir les situations de fausses couches, d'enfants malformés ou non livrés ou pas livrés à temps et donc, tous les recours possibles.

Évidemment, ce sont les pays du tiers-monde qui fournissent les plus importants contingents de ce nouveau prolétariat. Mais

les femmes pauvres des pays riches ne sont pas épargnées. À l'heure où sont discutés le Projet de protocole international sur la filiation dans le contexte de la maternité de substitution<sup>4</sup>, et les Projets législatifs d'ouverture à la GPA dans quatre pays d'Amérique latine, Colombie, Argentine, Équateur et Mexique, de nombreuses associations féministes et des organisations de défense des droits humains<sup>5</sup> se mobilisent pour que le corps des femmes pauvres ne serve pas les intérêts financiers des trusts internationaux de traite des êtres humains sous couvert de rendre service à des couples en mal d'enfants. Le désir d'enfant n'est pas un droit à l'enfant ni un droit à exploiter le corps d'une femme. La maternité de substitution représente une pratique contraire au principe de dignité humaine, contraire à l'égalité femme-homme, une forme de violences faites aux femmes et à l'enfant, et elle est contraire à l'intérêt et aux droits de l'enfant.

H. H.

## MISS FRANCE

MISS CASSE-ROLES :  
CANDIDATE À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE...

**Une fois de plus, l'élection de Miss France nous donne des boutons: concours on ne peut plus sexiste... et d'une belle hypocrisie !**

**Les candidates doivent, à la fois, être des modèles de vertu, sages et dociles, bonnes à marier; et, en même temps, émoustillantes, apétissantes...**

**Ravissantes idiotes que vénèrent notre société patriarcale.**



# « Ne nous libérez pas... on s'en charge »

**1789** • Ce n'est pas seulement la famine et la misère qui propulsèrent les femmes de la Grande Révolution en tête des manifestations; en 1792, Théroigne de Méricourt (1762-1817) invitait les femmes à former un corps armé, liant ainsi l'exercice de la violence à l'égalité politique.

De son côté, Olympe de Gouges (1748-1793), autrice de la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, écrivait que si « la femme a le droit de monter à l'échafaud, elle doit également avoir celui de monter à la tribune ». Elle sera guillotonnée.

Le pouvoir napoléonien, récupérant le mouvement révolutionnaire, ancre la puissance patriarcale dans le Code civil de 1804 en imposant, dans la durée, le « despotisme marital ».

C'est dans la foulée des écrits de Saint-Simon (1760-1825) et d'Enfantin (1796-1864) que fut relancée l'action pour l'émancipation féminine avec la création, en 1832, par les saint-simoniennes de *La Femme libre*, journal dirigé, financé et organisé exclusivement par des femmes, et qui se situe dans une « démarche de prise de parole et d'écriture » exclusivement féminine; cette publication sera animée par Désirée Véret (1810-1891), couturière, et Marie-Reine Guindorf (1812-1837), lingère. Elles prenaient la suite du militantisme de la journaliste Eugénie Niboyet (1796-1883).

« Avec l'affranchissement de la femme viendra l'affranchissement du travailleur », pouvait-on lire en exergue de *La Femme libre*. L'indépendance économique de la femme est mise en avant comme outil de son émancipation; un texte de Claire Démar est adressé au peuple (1799-1833) pour « ne pas se penser qu'au masculin ».

Bien sûr, Flora Tristan (1803-1844) n'est pas oubliée quand elle affirme que « l'homme le plus opprimé peut opprimer un être qui est sa femme; elle est le prolétaire du prolétaire lui-même ».

**1848** • Les ouvrières de 1848 s'engagèrent pleinement dans la révolution de Février, mettant tous leurs espoirs dans l'avènement de la II<sup>e</sup> République. Mais c'est la bourgeoisie qui s'installa au pouvoir et qui, en juin, fit massacrer les ouvriers parisiens aspirant à une république sociale. La demande égalitaire des femmes restait inaudible: les mentalités n'étaient pas mûres – priorité à la hiérarchie des luttes –; par ailleurs, il s'affirmait que le droit de vote des femmes aurait favorisé l'influence du clergé. Ce à quoi elles tentèrent de remédier par diverses actions associatives.

Parmi les antiféministes qui se distinguèrent alors, citons Proudhon pour qui la femme ne pouvait être que « ménagère ou courtisane ». Reprenant sa formule, « La propriété, c'est le vol », Henriette, une artiste, répondit qu'« en amour, la propriété, c'est le viol ».

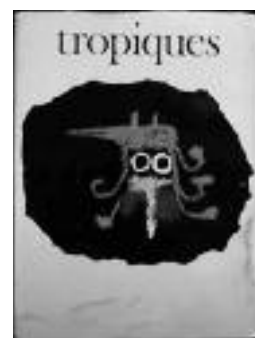
## Femme de... mais pas seulement

Page 215 du livre recensé ci-contre, un portrait de femme belle et déterminée accroche le regard. Il s'agit de Suzanne Roussi-Césaire qui illustre le chapitre 7, « La négritude au féminin ». Née en 1915 et morte en 1966 d'un cancer, Suzanne Roussi, aussi brillante que méconnue, est l'épouse d'Aimé Césaire mais, surtout, une intellectuelle féministe engagée qui, entre 25 et 30 ans, a écrit des textes forts et créé avec son mari et des collègues enseignants la revue culturelle *Tropiques*, publiée entre 1941 et 1945.

D'elle, sa fille Ina Césaire écrit :  
« Ma mère militante avide de liberté, sensible à toutes les douleurs des opprimés, rebelle à toutes les injustices, éprise de littérature et férue d'histoire, ma mère active féministe avant la lettre, attentive à chaque progrès de la libération des femmes. "Ta génération sera celle des femmes qui choisissent" m'a-t-elle dit un jour. »



Fille d'une institutrice, Suzanne entre à l'École normale supérieure, en 1936, à Paris. Elle participe à la naissance de la « négritude », courant littéraire et politique d'écrivains noirs – Césaire, Senghor, Damas –, dont l'objectif est de rendre au peuple noir sa dignité et sa liberté politique et culturelle. Suzanne épouse Césaire dont elle aura six enfants. Rentrée en Martinique, elle fonde avec lui et d'autres collègues la revue *Tropiques*, dans laquelle elle écrit 7 essais. *Tropiques* veut mettre en valeur la culture et la littérature noire-africaine et caribéenne en dénonçant le colonialisme, l'aliénation





Suzanne Césaire, *Le Grand Camouflage. Écrits de dissidence (1941-1945)*, Seuil, 2015.

Voir aussi l'association Féministes de Martinique Culture Egalité : <asso.culture.egalite@gmail.com>.

culturelle et le régime de Vichy, qui la jugera subversive et l'interdira. Dans un de ses articles, Suzanne Roussi critique ce qu'elle appelle le «doudouisme», littérature vantant les caractères exotiques de la région et visant à satisfaire les fantasmes des colons :

« Une littérature de hamac, de sucre et de vanille. Tourisme littéraire. Guide bleu et CGT (Compagnie générale transatlantique). Poésie non pas... Allons la vraie poésie est ailleurs ; loin des rimes, des plaintes, des alizés et des perroquets ? Bambous. Nous décrétons la mort de la littérature doudou. Et zut à l'hibiscus, à la frangipane, aux bougainvilliers. La poésie martiniquaise sera cannibale ou ne sera pas. »

Rentrée en France avec son époux devenu député du nouveau département, elle abandonne sa propre création littéraire. Elle enseigne les Lettres en région parisienne et milite à l'Union des femmes françaises, où on la surnomme «La panthère noire».

Les autrices du livre sur l'histoire des féminismes concluent ainsi le chapitre qui lui est consacré :

« Si Suzanne Roussi-Césaire s'est inspirée des certains intellectuels connus, tels le philosophe Alain ou le surréaliste André Breton, elle a toujours soutenu l'originalité et la légitimité de la culture et de l'identité martiniquaises qui imposent une pluralité. C'est sans doute à travers son rôle majeur dans la revue *Tropiques* et son combat politique et littéraire pour la reconnaissance de l'écriture et des identités caribéennes que s'affirme son féminisme. »

Par son engagement et la qualité littéraire de ses écrits, Suzanne Roussi-Césaire a été l'inspiratrice de nombreuses autrices antillaises.

Un journaliste demandant à Catherine Lara ce qu'elle regardait en premier chez un homme, elle répondit : « Sa femme » !

Et si nous sortions de l'ombre d'Aimé Césaire, éblouissant écrivain par ailleurs, sa femme, autrice à part entière ?

A. N.

De son côté, la lingère, puis institutrice, Jeanne Deroin (1805-1894), dans *La Voix des femmes*, n° 7, du 27 mars 1848, écrivait : « On a proclamé la liberté, l'égalité et la fraternité pour tous. Pourquoi ne laisserait-on aux femmes que des devoirs à remplir sans leur donner les droits de citoyennes ? Seront-elles dispensées de payer les impôts et d'obéir aux lois de l'État ? »

Le coup d'État du 2 décembre 1851 fermera encore quelques portes, mais en ouvrira d'autres.

En 1863, dans *Le Vrai Livre des femmes*, Eugénie Niboyet dénonce la réalité sociale :

« Les filles du peuple sont privées d'éducation et cantonnées dans des professions où elles sont surexploitées ; et les filles de la bourgeoisie, élevées sur les "genoux de l'Église", sont prises dans des stratégies matrimoniales. »

À cette période, la problématique féminine n'étant pas considérée par la police comme politique, les femmes en profitent pour prendre la parole dans des réunions populaires ; le néologisme « oratrice », défendu par la journaliste André Léo (1824-1900), fait son apparition.

Même si la participation réelle des femmes à la vie politique est toujours remise à plus tard, cette irruption des femmes dans le débat public durera jusqu'à la Commune de Paris.

En oubliant beaucoup de ces pionnières, on relèvera les noms de Paule Minck (1839-1901), de Maria Deraismes (1828-1894), de Nathalie Lemel (1826-1921), d'Élisabeth Dmitrieff (1851-1910 ou 1918), de Louise Michel, bien sûr. On aurait eu plaisir de voir cité *Virginie Barbet, une Lyonnaise dans l'Internationale*, livre édité par Claire Auzias en 2009 à l'Atelier de création libertaire sur cette militante dont on ne connaît ni la date de naissance ni celle de sa mort.

Dans ce livre, fait assez rare, on parle de l'insurrection de La Martinique de 1870 avec Lumina Sophie, dite Surprise (1848-1879), et, depuis le début, il est fait allusion à des féministes hostiles à la violence ; ce ne fut pas le cas de Louise Michel qui revêtit l'uniforme et fit usage de ses armes pendant la Commune.

Après la Commune, la III<sup>e</sup> République verra au pouvoir des monarchistes et des républicains, certes très modérés, mais influencés par le moralisme de l'Église catholique.

Cependant, « la parole "sur" les ouvrières reprend avec la tenue d'un premier congrès ouvrier en 1876 », et cela avec une nouvelle figure : Hubertine Auclert (1848-1914) qui s'engage avec passion pour le droit de vote des femmes. Le livre parle à son propos de désobéissance civile ; il ne rappelle pas son acte de briser une urne et d'assumer son geste devant la presse et les autorités, mais la une, en couleur, du *Petit Journal* du 17 mai 1908, est reproduite. Par ailleurs, le refus d'Hubertine Auclert d'être recensée est dûment évoqué : « Si nous ne comptons pas, pourquoi nous compte-t-on ? »

L'époque notera l'intervention de Victor Hugo écrivant : « Il y a des citoyens, il n'y a pas de citoyennes. C'est là un état violent, il faut qu'il cesse. »

**1900** • Le mouvement féministe semble connaître une période d'effervescence autour de 1900 où pèsent encore un catholicisme rétrograde et un scientisme misogyne, alliés au retard culturel du monde rural ; entre 1890 et 1900, cependant, une quinzaine de publications féministes sont éditées et des « femmes nouvelles » s'imposent à côté d'anciennes, comme Séverine (1855-1929), qui avait collaboré au *Cri du peuple* de

Jules Vallès. Le journal *La Fronde* qui met en avant une « propagande par le fait en matière de féminisme » veut rivaliser avec les grands titres de l'actualité générale; il est l'œuvre de Marguerite Durand (1864-1936) et conçu, rédigé et fabriqué par des femmes; les dix-sept typographes et compositrices se vront même condamnées pour travail de nuit. De quotidien, pendant cinq ans, le journal deviendra mensuel puis disparaîtra en 1905 pour des raisons économiques.

Lors de conférences, Gabrielle Petit (1861-1952), journaliste, d'origine paysanne, autrice des *Conseils d'une mère*, préconisera des moyens pratiques pour éviter grossesses et maladies vénériennes. Elle ira, par ailleurs, plusieurs fois en prison pour ses positions antimilitaristes.

Nelly Roussel (1878-1922), journaliste, défendra l'idée de libre maternité et, plus tard, « un front unique des femmes contre le masculinisme ».

Madeleine Vernet (1878-1949), éducatrice, plaidera pour l'amour libre.

Hélène Brion (1882-1962), institutrice, lancera *Femme, ose être!* En 1917, elle sera suspendue et emprisonnée pour propagande défaitiste.

Hubertine Auclert (1848-1914), dans *Le Radical*, proposera de féminiser la langue.

Madeleine Pelletier (1874-1939), psychiatre<sup>1</sup>, refusait, quant à elle, toute marque de féminité, prônait le droit à l'avortement, la destruction de la famille (« petite monarchie absolue ») et une éducation virile pour les filles. Elle était médecinne généraliste.

L'importance de l'indépendance financière est toujours revendiquée et le « salaire d'appoint » plus que désapprouvé.

Après l'hécatombe masculine de 14-18, pendant laquelle les femmes ont montré leurs capacités et leur maturité civique, qu'en est-il?

En Guadeloupe, en octobre 1918, paraît le numéro 1 de *L'Écho de Pointe-à-Pitre* « pour le développement du féminisme et la défense des classes laborieuses ». Pour les Antillaises, la condition des femmes est restée celle de l'esclavage.

Les espoirs de la Révolution russe vont polariser la séparation entre les ouvrières, partisans d'abord de la lutte de classe, et les bourgeois.

« Ni bourgeois ni prolétaires, femmes d'abord! », proclame Marthe Bray (1884-1949). Cependant, le Sénat, misogyne et antiféministe, fera encore longtemps obstruction au vote féminin.

Pour lutter contre la dénatalité, pour cause de guerre, sera votée la loi du 31 juillet 1920 qui réprimera la propagande anticonceptionnelle et l'avortement. Nelly Roussel en appelle à la « grève des ventres ». Et, plus tard, le décret-loi du 29 juillet 1939, « relatif à la famille et à la natalité française », aura pour but le repeuplement de la France; il aggravera les peines sanctionnant l'avortement. Il est rappelé que, sous le régime de Vichy, Marie-Louise Giraud, née en 1903, sera guillotinée en 1943 pour avoir pratiqué des avortements.

Louise Weiss (1893-1983) s'illustrera par une nouvelle créativité militante et féministe en organisant des manifestations où des femmes s'enchaîneront et feront des feux de joie.

À partir de 1916, Lucie Cousturier (1876-1925) montrera la communauté d'intérêts qui réunit féministes blanches et hommes noirs (*Des inconnus chez moi*); de même, que l'anticolonialiste Andrée Viollis (1870-1950) qui pratiquait un

## Celles de 1914

Au chapitre 7, « Féminismes de guerre », il est écrit que « se lancer dans l'action pacifiste en 1914 était pratiquement inconcevable », les féministes s'associant massivement à « l'Union sacrée ».

Pourtant quelques voix discordantes se font entendre, dont celle de Marcelle Cappy. Née en 1891 à Cherbourg, elle est fille de militaire. À 18 ans, elle voit et entend Jaurès qui s'adresse à des ouvriers et décide de devenir journaliste pour défendre ses propres convictions sociales: pour la paix, en dénonçant l'horreur et l'absurdité de la guerre, en faveur des femmes et de leur rôle fondamental dans la société moderne et pour un socialisme moral solidaire des individus qui souffrent.

« Arrivée fraîche et forte à l'usine, elle a perdu ses belles couleurs et n'est plus qu'une mince fillette épuisée. »

De novembre 1917 à janvier 1918, Marcelle Cappy travaille anonymement dans une usine d'armement qui emploie des femmes dans des conditions de travail épouvantables: onze heures par jour, elles soulèvent des charges énormes et touchent des salaires de misère, un « salaire d'appoint », les patrons se justifiant en invoquant l'allocation touchée par les femmes de mobilisés.

Elle publie son témoignage dans le magazine *La Voix des femmes*.

Dans *La Bataille syndicaliste* de 1913, elle écrit un texte sur la vie tragique d'une fille-mère qui vient de s'empoisonner au poste de police en suçant des allumettes. « Hélène était trop jolie. Alors qu'elle avait 13 ans, elle fut séduite par un individu aisé qui la laissa enceinte... fille-mère sans travail, proie tout indiquée au trottoir et à la prison. Éternel calvaire. »

« Ils reviennent voûtés et vieillis, graves, muets. Ils ont vu ce qu'était la guerre, ils ne la chantent plus. »

En 1916, Marcelle Cappy réunit des articles déjà parus dans les journaux et publie, avec le soutien de la journaliste Séverine et d'Aristide Briand, *Une femme dans la mêlée*, un réquisitoire contre la guerre en cours. Dans l'introduction de l'édition de 1936, on peut lire: « Ce livre a vingt ans. Il parut en avril 1916. La moitié de ses pages étaient blanches. On y lisait, à la place du texte interdit, ces quatre mots "Coupé par la censure". C'était la guerre; et la guerre tue la liberté de penser, d'écrire, de juger et même de pleurer, afin de pouvoir tuer les hommes. Quand le sang coule, la sagesse est proscrite, la compassion interdite et la justice reniée. »

L'autrice décrit les soldats allemands comme des êtres humains et non comme des monstres, elle évoque les difficultés des femmes restées seules à l'arrière, exploitées et mal payées dans les usines où elles remplacent les hommes, elle critique les planqués de l'arrière qui envoient sans regret les hommes se faire massacrer, la mainmise des puissants et les mensonges des médias. En 1936, alors que l'orage commence à gronder et que les menaces de conflit se précisent, l'ouvrage est republié dans son intégralité.

1. Madeleine Pelletier fut la première femme psychiatre de France en 1906.

Claude Maignien et Charles Sowerwine, *Madeleine Pelletier : une féministe dans l'arène politique*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1992.



Marcelle Cappy soutiendra jusqu'à sa mort, en 1962, le combat pour la paix et dénoncera l'horreur et l'absurdité de la guerre.

Son pacifisme radical l'amènera à écrire des textes pacifistes en 1944 dans une revue, *Germinal*, proche de la collaboration.

Les éditions Entre-Temps ont republié, en 2015, son livre *Une voix de femme dans la mêlée. Le manifeste d'une journaliste féministe contre la guerre*.

A. N.



Maman, qu'est-ce que tu aimerais être, si tu vivais?  
Quino, *Mafalda*



Erratum: Une erreur a été commise dans l'article « Non-violents, donc féministes » (n° 14, p. 3). Il est dit que « le Manifeste des 343 salopes » est paru dans le *Nouvel Observateur* en avril 1971. En fait, aucun journal n'a publié ce « Manifeste des 343 salopes » : le *Nouvel Observateur* a publié le « Manifeste des 343 », et *Charlie Hebdo* a fait sa une avec Debré qui, à la question « Qui a engrossé les 343 salopes du Manifeste sur l'avortement? », répond « C'était pour la France »...

• métier habituellement réservé aux hommes, celui de grand reporter.

Dans l'entre-deux-guerres, des femmes, des Noires, des « sang-mêlé » comme Suzanne Lacascade (1884-1966), sont de plus en plus nombreuses à s'exprimer dans les journaux et revues et à publier des livres. Ces pionnières ont ouvert, à n'en pas douter, la voie à des écrivains comme Césaire et Senghor.

Vichy et la Seconde Guerre mondiale freinèrent les mobilisations féminines mais avec un redémarrage suite à l'ordonnance d'avril 1944 qui permettait aux femmes de voter et d'être éligibles. Il faudra cependant attendre l'ordonnance de 1944, les sénateurs repoussant systématiquement le projet, pour reconnaître le droit de vote aux femmes.

**1949** • La parution, en 1949, du *Deuxième Sexe* de Simone de Beauvoir (1908-1986), va faire scandale tant chez les catholiques que chez les communistes, et rendra possible une radicalisation du féminisme. Puis, lors de la guerre d'Algérie, en 1960, un éclairage sur l'engagement des femmes algériennes s'affirmera, notamment à l'occasion du procès de Djamilia Bou-pacha (défendue par Gisèle Halimi, 1927-2020). En soutien, Beauvoir écrira une tribune dans *Le Monde* qui sera saisi.

Mais, dès 1956, entre autres à l'initiative de la gynécologue Marie-Andrée Lagroua Weill-Hallé (1916-1994), avait été créée Maternité heureuse (qui deviendra le Planning familial) qui défendait les moyens contraceptifs modernes et la pratique de l'avortement; cette association, sous des dehors « respectables », élargira son audience, mais avec pour adversaire la hiérarchie catholique mais aussi des membres du Parti communiste, comme Jeannette Vermeersch, qui voyait là un « droit d'accéder aux vices de la bourgeoisie ».

Est publiée, en 1964, chez Denoël, animée par Colette Audry (1906-1990), une collection consacrée aux femmes. Avec la multiplication des périodiques féminins, Évelyne Sullerot (1924-2017) peut parler d'une « deuxième presse » pour le « deuxième sexe »; se multiplient également les organisations féminines et féministes.

1967 voit la pilule et les moyens contraceptifs autorisés avec quelques restrictions importantes, entre autres l'interdiction de la publicité. La « double journée » des femmes est à l'ordre du jour; il est demandé aux hommes de participer au travail ménager.

Les autrices du livre notent que, si 1968 a été un mouvement de contestation de l'autorité de grande importance, avec environ sept millions de grévistes, pour autant les femmes « n'occupent jamais les places de leader ».

Pour Antoinette Fouque (1936-2014), le MLF (Mouvement de libération des femmes) est né en octobre 1968; d'autres femmes donnent 1970, date à laquelle paraît un numéro de *Partisans*: « Libération des femmes, année zéro », puis *L'Idiot international* avec « Combat pour la libération de la femme », puis *Le Torchon brûle*. La non-mixité est exigée comme un principe.

Puis une nouvelle revendication émerge: la parité en politique qui va provoquer une forte mobilisation féministe, mais le « non aux quotas » est également exprimé. Des femmes signent un *Manifeste des dix* pour la parité, qui est publié dans *L'Express* du 6 juin 1966. Mais c'est dans l'université que seront bouleversées les problématiques du féminisme.

C'est en 1970 que des femmes se rendent sous l'Arc de triomphe pour déposer une gerbe à la femme du soldat

inconnu. En 1971 est publié le *Manifeste des 343* revendiquant avoir avorté. Mais c'est pendant le procès de Bobigny que l'avocate Gisèle Halimi s'impliquera personnellement devant le tribunal pour défendre une jeune femme.

En 1973, naîtra le MLAC (Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception). Une loi est finalement votée en 1975 aux conditions très restrictives. Simone Veil (1927-2017), ministre de la Santé, a déployé une stratégie multiforme pour rallier le grand nombre.

La loi Veil est estimée par les autrices «comme une ligne de crête», mais cet état des choses provisoire va bientôt rebondir.

La maison des Éditions des femmes est créée en 1972. En 1977, *Notre corps, nous-mêmes*, une traduction venue de Boston paraît, ouvrage qui répond au besoin de connaissance que les femmes ont d'elles-mêmes pour s'opposer au pouvoir médical – essentiellement masculin –, sur le corps des femmes. Le livre présentera de nombreuses et différentes adaptations.

Puis, ce qui va retenir l'attention des militantes, dans un nouveau sursaut, c'est le viol et les violences faites aux femmes, avec la formule: «Quand une femme ne dit pas oui, ce n'est pas oui, c'est non» que l'on retrouve dans le *Manifeste contre le viol*, intégralement publié dans ce livre.

Les discussions sur les sexualités différentes vont alors foisonner jusqu'à faire naître un «féminisme intersectionnel croisant genre, race et classe»; dans les années 1990, le centre non-violent des Circauds va faire s'entrecroiser féminisme, écologie et non-violence.

Déjà, dès 1974, à la base, des groupes de femmes s'étaient multipliés; l'idée était d'organiser le féminisme au plus près des ouvrières. À la télévision, Arlette Laguiller annonce: «Eh bien, oui, je suis une femme et j'ose me présenter à la présidence de cette République d'hommes.»

Le militantisme de certaines syndicalistes oblige alors les centrales syndicales, et les partis, à prendre en compte «travail salarié» et «travail domestique». Cela ne se fait pas sans humour: «Mignonnes, allons voir sous la rose», «Oui papa, oui patron, oui chéri, y en a marre». *Lip au féminin*, en 1974, est diffusé à

9 000 exemplaires sans compter les traductions. La vidéo, nouvel outil, permet de créer des archives vivantes pour l'histoire.

Le 6 octobre 1979, entre Denfert-Rochereau et le Champ-de-Mars, verra, en une manifestation non-mixte, plusieurs dizaines de milliers de femmes crier: «L'avortement, c'est notre droit!»

**1981** • L'arrivée au pouvoir de Mitterrand en 1981 permet, en quelque sorte, une «institutionnalisation du féminisme»: un ministère des Droits de la femme est créé avec Yvette Roudy, née en 1929. Est mise en avant l'idée qu'il peut y avoir une égalité formelle (au niveau du droit) et une égalité réelle.



Bibia Pavard, Florence Rochefort, Michelle Zancarini-Fournel, *Ne nous libérez pas, on s'en charge. Une histoire des féminismes de 1789 à nos jours*, La Découverte, 2020, 514 p.

## Des inconnus chez elle

Depuis quelques années, les musées contribuent à la redécouverte des femmes artistes. En 2016, le musée de Vernon présentait une exposition intitulée «Portraits de femmes». Parmi les toiles accrochées, celle de Lucie Cousturier: un beau nu de femme à la longue chevelure rousse.

Née en 1870, Lucie était la benjamine du groupe des néo-impressionnistes, élève de Signac, amie de Seurat; elle adopte le style pointilliste pour peindre des paysages lumineux, des portraits, des fleurs et des natures mortes.

## Des inconnus dans la maison

Mais Lucie Cousturier n'a pas été seulement une femme peintre de grand talent. En lisant l'histoire des féminismes, nous découvrons qu'elle s'est également engagée pendant la Première Guerre mondiale, et après, pour l'émancipation des peuples colonisés par la France. En 1916, elle séjourne à Fréjus et se trouve proche d'un camp de tirailleurs sénégalais destinés à rejoindre le front Est. Elle organise pour eux des cours de langue française et noue des relations d'amitiés qui se matérialisent par un échange de lettres; de cette correspondance, elle tirera un livre *Des inconnus chez moi*, où elle donnera des détails sur la personnalité et le parcours de vie de ses anciens élèves.



Elle critique l'armée française qui leur parle petit-nègre en les traitant comme de grands enfants.

«Lucie Cousturier considère qu'une même communauté d'intérêts réunit les femmes blanches et les hommes noirs avec l'idée que des droits doivent être accordés aux unes comme aux autres en compensation des sacrifices consentis pendant la Grande Guerre.» Elle fera en 1921 un voyage en Afrique Occidentale française et publiera à son retour plusieurs récits précurseurs de ceux d'André Gide (*Voyage au Congo*) et de Michel Leiris (*L'Afrique fantôme*). Elle fut la première intellectuelle à dénoncer les pratiques des entreprises commerciales et de l'administration française à l'égard des populations noires.

Jusqu'à la fin de sa vie, en 1925, elle restera très proche du Paris militant, revendiquant plus d'humanité dans une forme de colonialisme humanitaire et publiant des articles dans *Le Paria*, «organe des peuples opprimés des colonies», paru entre 1922 et 1936.

## Anciennement Beatriz...

«Exhiber des positions minoritaires permet de déstabiliser un certain nombre de schémas», écrit le philosophe Serge Audier. Réfléchir en dehors des oppositions binaires comme féminin-masculin, c'est ce que cherche Paul B. Preciado, qui refuse les étiquettes, se présente tantôt comme homme trans, gouine-trans, garçon-fille et depuis sa transition en 2015 née Beatriz et devenu Paul B. (Son nom apparaît à la page 400 de *Ne nous libérez pas, on s'en charge.*)

Loin des oppositions parfois indépassables entre trans et féministes, Paul Preciado, qui se revendique parfois comme transgouine, ne renie rien de son féminisme. Il affirme dans un des podcasts de Victoire Tuaillon, *Les Couilles sur la table*, que «le combat central des féministes devrait être un refus de l'assignation du sexe à la naissance».

Sous le nom de Beatriz Preciado, il publie en 2008 *Testo Junkie*, devenu un manifeste de la pensée queer : «En interrogeant les systèmes de domination et de contrôle des corps; des désirs, de la sexualité, des critères de féminité et de masculinité, le genre et l'hétéronormativité apparaissent comme façonnés par les industries pharmaceutique, pornographique et publicitaire. La forme comme le contenu du livre sont un éloge de la non-binarité de genre.»

### «L'identité sexuelle est une fiction politique»

Paul B. Preciado est né en 1970 en Espagne. Il fait des études de philosophie à la New School for Social Research de New York avec Jacques Derrida et Agnes Heller. En 2000, il s'installe à Paris et organise le premier atelier «Dragking» en France.

Philosophe, chercheur associé à Paris VIII, commissaire d'exposition, il est l'auteur de nombreux livres critiques sur les nouvelles technologies du corps et leurs usages médicaux. Preciado bataille contre les normes de genre et de l'hétérosexualité. Il évoque «un contrat social hétérosexuel» qui refuse toute norme de déviance et organise une distribution traditionnelle des rôles entre le féminin et le masculin. Pour Preciado, «le corps des femmes a été inventé», c'est une fiction politique. L'hétérosexualité serait un régime politique dans lequel les hommes sont les seuls corps à être reconnus comme de véritables sujets souverains.

Dans son dernier livre, *Je suis un monstre qui vous parle. Rapport pour une académie de psychanalystes*, Preciado écrit : «Avant le XIX<sup>e</sup> siècle, la "femme" n'existait ni anatomiquement ni politiquement comme subjectivité souveraine. Le paradigme mono-sexuel fonctionnait selon "un système de ressemblances dans lequel le corps féminin était représenté comme une variation hiérarchiquement mineure du masculin".»

De lui-même, il dit avoir fait de son corps un show-room, de sa vie une légende littéraire – un show bio-politique –, et cela peut quelques fois dérouter, mais la lecture de ses textes peut nous aider à penser loin des catégories qui nous semblent évidentes et à casser les rôles.

#### Notes :

– Les *drag kings* sont des personnes construisant une identité masculine volontairement basée sur des archétypes de façon temporaire, le temps d'un jeu de rôles.

– Beatriz Preciado, *Testo Junkie*, Grasset, 2008.

– Paul B. Preciado, *Je suis un monstre qui vous parle. Rapport pour une académie de psychanalystes*, Grasset, 2020.



C'est alors que le Planning familial devient un «partenaire de l'État» et bénéficie de subventions; cela ne durera pas.

Un Collectif féministe contre le viol est créé en 1985 avec appui du ministère, mais les militantes restent en éveil pour dénoncer les inégalités, le manque d'efficacité des lois, etc. Une enquête sur les violences faites aux femmes chiffre que, tous les deux jours, une femme est tuée par son compagnon.

Les années 1990 s'ouvrent avec une mobilisation autour du PACS, tandis que se développe le mouvement LGBT+ (lesbiennes, gays, bisexuelles, trans, queers, intersexes et asexuelles).

Le terme d'«intersectionnalité» avait fait son apparition pour englober toutes les formes d'oppression qui peuvent s'entrecroiser, et c'est l'États-Unienne Judith Butler, née en 1956, qui développe un «féminisme de la subversion» avec la «queer théorie».

Zahra Ali, née en 1986, consacre un master à l'émergence d'une conscience musulmane féminine alors que le port du voile, en 2004, va révéler chez les féministes une grande variété de réactions et provoquer des scissions; un discours contre la laïcité intégrale se développe et, également, contre un universalisme républicain, tandis que la droite et l'extrême droite tentent d'utiliser le discours féministe pour stigmatiser les populations musulmanes.

À propos de la prostitution, c'est la controverse entre celles qui la dénoncent en tant que violence et celles qui affirment que «c'est un métier comme un autre».

Virginie Despentes, née en 1969, femme de ménage, prostituée occasionnelle et volontaire, écrivaine, assume un parcours qui devient pour elle une arme.

En 2003, un nouveau groupe, centré sur la situation des femmes des quartiers populaires, émerge; c'est Ni putes ni soumises.

Plus enthousiasmantes sont la parade et la fanfare afro-féministe de Sandrine Sainte Rose qui réunit des identités plurielles de femmes noires qui s'expriment haut et fort, dansant et chantant dans l'espace public.

Puis, vers 2010, on va parler d'une troisième vague féministe qui va devoir réagir devant une montée réactionnaire et religieuse : les Chiennes de garde s'engagent à «montrer les crocs» contre toute injure sexiste faite à une femme politique.

En 2017, en utilisant les réseaux sociaux, avec #MeToo, un féminisme du hashtag va dénoncer harcèlements, viols et violences sexistes.

Le 23 novembre 2019, une marche rassemblera de 30 000 à 80 000 personnes à Paris et dans plusieurs grandes villes : «À bas le patriarcat! Ras le viol!»

«Le féminisme n'a jamais tué personne. Le machisme tue tous les jours», écrivait Benoîte Groult (1920-2016).

André Bernard

Les notices des pages 26 à 31 se réfèrent aux chapitres du livre :

- Suzanne Césaire, p. 214-215
- Marcelle Capy, p. 163
- Lucie Cousturier, p. 190
- Paul B. Preciado, p. 399-400.

# SOS! Je suis une femme... et je souffre d'addictions!

**Être addict n'est pas réservé exclusivement aux femmes bien sûr, mais de multiples études cliniques démontrent que les femmes et les hommes n'ont pas les mêmes comportements, usages et facteurs de risque dans les conduites addictives. Les addictions féminines seraient davantage stigmatisées et ces représentations négatives créent des difficultés dans la prise en charge des malades.**



Dessin  
de Catherine Mérillou

**L**es addictions, ou la dépendance physique et psychologique à un ou plusieurs produits psychoactifs (qui ont une action sur le cerveau), sont très fréquentes et couvrent de larges spectres. Des troubles alimentaires (anorexie, boulimie, hyperphagie) en passant par l'alcool, le tabac, le cannabis, l'héroïne, la cocaïne, les jeux de hasard, le mésusage de traitements médicamenteux, le sport, les jeux d'argent, les réseaux sociaux, les jeux vidéo... de très nombreuses femmes se retrouvent prises dans l'engrenage infernal de la dépendance.

## **Les addictions: mauvaises habitudes ou maladie ?**

Contrairement aux idées reçues, l'addiction ne reflète pas une faiblesse ou un manque de volonté. Les substances psychoactives (nicotine, éthanol, cannabinoïde, opioïde, etc.) agissent sur le système cérébral et modifient son fonctionnement. Le cerveau subit des perturbations complexes de ses mécanismes chimiques, entraînant des sensations trompeuses, des pensées faussées et/ou des troubles du comportement.

Il s'agit donc d'une maladie neurologique reconnue par l'OMS et la Sécurité sociale, et qui doit être traitée comme telle.

## **Pourquoi consommer des produits psychoactifs ?**

Les substances n'ont qu'une fonction : soulager une souffrance psychique ou encore physique.

Lors d'une douleur ou d'un mal-être important, nous avons pu consommer un produit (alcool, tabac, cannabis, drogues dites dures, médicaments, etc.).

Le cerveau ne réagira que de deux façons :

- soit la substance nous a rendus malade (*bad trip*) et le cerveau commandera de ne jamais reprendre de cette substance,
- soit la substance a procuré une sensation de bien-être et de soulagement, et alors le cerveau réclamera celle-ci à chaque souffrance somatique ou morale.

C'est par ce biais que se créent les addictions. Pour ressentir le même bien-être perçu lors de la primo-consommation, il faudra en permanence augmenter les doses. Ces dernières vont devenir journalières, importantes et surtout provoquer un effet de manque avec des manifestations physiques et psychiques.

Les addictions sont une maladie chronique. L'abstinence n'est pas une guérison. Les rechutes sont fréquentes et font partie du parcours d'une personne addict.



## Représentation sociétale de la femme addict

Elle est très négative : une femme ne doit pas consommer de produits addictifs ! Si elle le fait, c'est honteux, irresponsable et infamant, surtout si elle est enceinte ou mère. Se rajoute alors une incapacité à prendre soin de ses enfants.

Ces représentations culpabilisantes font que les femmes vont être amenées à consommer seules, en cachette, et vont être réticentes à parler de leurs problèmes.

Dans de très nombreux pays, les femmes sont exclues des programmes de soins dédiés aux addictions, ou bien elles ne peuvent y accéder pour des raisons diverses : absence de couverture sociale, stigmatisation sociale ou religieuse, crainte des retombées judiciaires, absence d'emploi, absence de garde pour les enfants... Elles se retrouvent donc isolées et emprisonnées dans l'addiction.

## La femme addict

Chez les femmes consommatrices, il existe une forte prévalence d'antécédents de violences, entre autres sexuelles, dans l'enfance.

Les femmes en grande précarité auraient tendance à avoir plus de comportements à risque (prostitution) que les hommes.

Elles subissent également plus de violences du fait de leurs consommations.

Elles partagent généralement le matériel d'injection avec leur partenaire sexuel et ont plus de risques que l'injection soit faite par autrui, entre autres le conjoint.

Elles sont donc plus exposées au VIH ou à l'hépatite C.

De par les facteurs physiologiques, hormonaux et sociaux, les femmes sont plus sujettes aux troubles anxio-dépressifs et donc consomment plus de médicaments psychotropes (antidépresseurs ou anxiolytiques). Les benzodiazépines (Xanax, Seresta, Valium, Lexomil, Imovane, Lysanxia, etc.) créent rapidement une dépendance au vu de leurs molécules.

La consommation d'alcool et de cannabis est en augmentation en France chez les jeunes filles entre 15 et 25 ans. Certaines séries anglo-saxonnes ont répandu le phénomène de *Binge drinking*, qui consiste à consommer rapidement une bouteille d'alcool fort (whisky, vodka par exemple) dans un laps de temps très court afin

d'obtenir une ivresse massive. Malheureusement, ces pratiques liées à des contextes de fêtes peuvent provoquer des comas éthyliques ou des décès. Les fameuses *rave-party*, quant à elles, sont vecteurs de consommations de drogue de synthèse (amphétamine, ecstasy, etc.) qui peuvent provoquer des hyperthermies mortelles ou des bouffées délirantes.

Les dépendances aux nouvelles technologies et aux réseaux sociaux sont également très fréquentes chez les adolescentes et jeunes femmes.

L'anorexie, la boulimie et l'hyperphagie touchent aussi, essentiellement, les filles et les femmes.

Les addictions ont de graves conséquences et ne doivent pas être prises à la légère. Elles touchent aussi bien les jeunes filles que les personnes âgées. Le planning familial, les EHPAD, les médecins de ville, les maternités, les associations de lutte contre les violences faites aux femmes, les accueils ou hébergements d'urgence, les PMI, les hôpitaux généraux, les urgences... tous sont concernés.

## Qui consulter si je souffre d'addictions ?

Il est important de se faire aider et de ne pas tenter de se sevrer seule, surtout en ce qui concerne l'alcoolisme.

Le premier pas est souvent difficile, car il peut y avoir un déni ou la peur d'être jugée.

Des associations d'usagers anciens addicts (Association des alcooliques anonymes, Vie libre, etc.) peuvent orienter et proposer un soutien.

Des médecins psychiatres addictologues sont la meilleure solution. Ils exercent dans les hôpitaux psychiatriques, les Centres de soins et de prévention des addictions (CSAPA), les Associations nationales de préventions en alcoologie et addictions (ANPAA), les Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques des usagers de la drogue (CAARUD), les centres anti-tabac, les centres d'aide concernant les jeux pathologiques, etc.

Dans la mesure du possible, il est conseillé de parler de sa dépendance à des professionnels de santé, du secteur social ou éducatif ou toute personne de confiance.

N. T.

## Courrier de lecteur et lectrice

Salut,

*La lecture ébranlante du dernier numéro de Casse-rôles m'a fait penser à cette émission passée ce week-end sur France Culture... C'est une appréciation positive en ce qui me concerne et en ce qui concerne ce n° [14]. Casse-rôles joue bien son rôle d'ébranleur de conscience, d'interpelleuse de conscience de la gente masculine et d'informatrice. Mais (comme toujours) pour cela, faut-il avoir un cocktail indispensable de prérequis idéologique : une certaine mauvaise conscience, une certaine honnêteté et une ouverture d'esprit certaine.*

*Je trouve aussi ce numéro un peu trash donc dans l'air du temps. À bientôt, bises,*

*Francis Juchereau, Limoges*

*[...] Bueno, Casse-rôles est de plus en plus beau et riche de tout un tas d'articles et d'infos fort intéressantes, je l'ai fait connaître à des copines, j'espère qu'elles s'abonneront...*

*En tout cas, félicitations sincères car vous êtes les seules à écrire pour et sur les femmes!*

*Dominique Grange, Paris*

# AUJOURD'HUI LE CCIF. DEMAIN, QUI ?

**Communiqué du Gisti**

**Par décret du 2 décembre 2020, sur le rapport du Premier ministre et du ministre de l'Intérieur, le président de la République a prononcé la dissolution du Collectif contre l'islamophobie en France.**

**L**a motivation de ce décret pris sur le fondement du Code de la sécurité intérieure dévoile la nature profonde de cette mesure de dissolution : une atteinte aux libertés démocratiques lourde de menaces.

Aux termes de la loi, la dissolution d'une association sanctionne la provocation à la discrimination, à la haine, à la violence ou à des actes de terrorisme. La décision de dissolution du CCIF, elle, se dispense de ces exigences en recourant à un raisonnement qui défie la logique. Parce qu'il dénonçait le caractère discriminatoire de mesures destinées à prévenir ou à combattre le terrorisme, le CCIF « doit être regardé comme cautionnant de telles idées au risque de susciter, en retour, des actes de haine, de violence ou de discrimination ». En somme, en critiquant des mesures prises dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, le CCIF l'aurait encouragé.

Incapable d'étayer ses griefs sur des actes de provocation avérés comme l'exigent les textes, le gouvernement n'a vu d'autre issue, pour justifier une décision déjà annoncée, que de recourir à des expédients argumentatifs mis au service d'une rhétorique biaisée.

Il se trouve pourtant que le CCIF est loin d'être le seul à critiquer des mesures prises au nom de la lutte antiterroriste. Nombreuses sont les associations ou autorités indépendantes à souligner l'affaiblissement des libertés individuelles et collectives, voire à dénoncer l'instauration d'un véritable régime d'exception résultant de l'empilement de ces mesures.

Aussi nécessaire que soit la lutte contre le terrorisme, les moyens qu'elle se donne ne sauraient relever d'un régime spécifique, sanctuarisé, à l'abri de toute critique dont les auteurs – syndicats, partis, associations, individus – s'exposeraient à être « regardés comme » cautionnant le terrorisme.

**C'est bien une police des idées attentatoire à la liberté d'expression qui est en germe dans ce**

**funeste raccourci : toute critique de l'action des pouvoirs publics dans ce domaine est érigée en délit d'opinion, dont la sanction commence, aujourd'hui, par une dissolution.**

Ce précédent annonce le risque de voir ce gouvernement et ceux qui le suivront s'en prendre à d'autres associations de défense des droits humains qui auront dénoncé les atteintes aux libertés qu'accumule un pouvoir dérivant vers l'autoritarisme.

Les associations ou collectifs qui mettent en évidence le traitement discriminatoire infligé aux personnes de culture ou de religion musulmane – par principe soupçonnées de ne pas respecter les « valeurs » républicaines et empêchées d'accéder à l'emploi ou à la nationalité française – sont déjà la cible de virulentes attaques.

Comme le laissent présager les menaces qui visent à présent l'Université, et avec elle l'ensemble du milieu de la recherche, reprocher au CCIF de « promouvoir une notion d'islamophobie particulièrement large », c'est ouvrir la voie à ceux qui, demain, reprocheront aux associations de défense des droits des étrangères de dénoncer la « xénophobie d'État » ou le « racisme institutionnel », ou encore de stigmatiser la « guerre aux migrants » au prétexte qu'elles discréditent ainsi la politique de la France.

La dissolution du CCIF intervient alors qu'une loi sur « la sécurité globale » et une autre « confortant les principes républicains » sont en gestation. C'est décidément une très lourde charge qui est portée en cette fin d'année contre les libertés démocratiques. Dans ce contexte singulier, le Gisti ne renoncera pas à sa liberté d'expression. Sans relâche, il dénoncera les atteintes portées aux droits des personnes étrangères et les violences institutionnelles dont elles sont la cible.

**Le 8 décembre 2020**



## **Gisti : Groupe d'information et de soutien des immigrés.**

Le Gisti est né en 1972 de la rencontre entre des travailleurs sociaux, des militants associatifs en contact régulier avec des populations étrangères et des juristes. Cette double approche, à la fois concrète et juridique, fait la principale originalité du groupe...

Le Gisti publie la revue *Plein Droit*, destinée à tout le monde, mais aussi des *Cahiers juridiques*, des *Notes juridiques* et des *Notes pratiques* plus spécifiques (voir [www.gisti.org](http://www.gisti.org)).

En éditio du numéro d'octobre : « Contre les migrants, l'Europe pactise avec les milices » et le dossier sur les politiques d'expulsion...

# LOIS LIBERTICIDES : TOUJOURS PLUS !

«Véritable régime d'exception» et «police des idées» :  
ces deux extraits du communiqué du GISTI (ci-contre) sont on ne peut plus justes pour qualifier  
la politique actuelle du gouvernement en cette fin de décennie.

Même si certaines des lois liberticides en préparation risquent la sanction du Conseil d'État  
ou du Conseil constitutionnel, il n'en reste pas moins que c'est l'intention qui compte ;  
et ce sera à cette aune que les générations futures pourront apprécier la « macronie ».



**D**onc, qu'avons-nous en magasin à l'heure où ces lignes sont écrites ?

Tout d'abord, la loi dite « de sécurité globale » et son article 24. Là, c'est Ciotti qui a eu l'idée de départ, avec l'ex-patron du RAID, c'est dire !

En gros, on serait filmé par la police, mais la réciproque ne serait pas possible et les journalistes devraient être accrédités. À se demander ce qu'elle a à cacher, la police...

Ensuite, dans le même ordre d'idées, on trouve, en cherchant bien, de nouveaux décrets (c'est plus discret que les lois) concernant le fichage ciblant les personnes physiques, mais aussi les personnes morales, et portant sur leurs « opinions politiques, convictions philosophiques, religieuses ou appartenance syndicale ». Là, on sent nettement le vent du boulet !

Enfin, il y a aussi un projet de loi Colomb sur la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme qui inscrirait dans le droit commun des mesures d'exception, comme les perquisitions administratives (rebaptisées visites domiciliaires, beaucoup plus soft!).

Bien sûr, ne pas oublier le projet de loi sur les séparatismes, débaptisé en communautarisme.

Va-t-on vérifier que les couvents ou le CRIF sont conformes aux valeurs et principes de la République, comme on prévoit de le faire pour les imams ?

Et les écoles catholiques ? Mais non, car Darmanin a été très clair : il faut « sauver les enfants (scolarisés à domicile) des griffes islamistes ». Difficile de faire plus discriminatoire.

**Pour finir, un mot sur d'autres textes non moins graves mais qui n'ont pas la primeur des médias**

La loi de programmation sur la Recherche destinée à brider les enseignants (haro sur les islamo-gauchistes) et les étudiants (pénalisation de l'occupation des campus).

La loi restreignant l'accès à la protection maladie des étrangers demandeurs d'asile en situation régulière, notamment en instaurant un délai de carence pour l'accès aux soins.

Enfin, le projet de loi relatif à la justice pénale des mineurs en cours d'examen par l'Assemblée nationale qu'Éric Dupont-Moretti, ancien avocat défenseur de la veuve et de l'orphelin [*sic*] est « fier » de porter alors même que les professionnels du secteur se mobilisent pour protester contre la priorité donnée au répressif en lieu et place de l'éducatif.

Sans doute y a-t-il d'autres projets liberticides de cet acabit dans les tiroirs, la créativité de Darmanin, Schiappa et autres n'ayant, en ces matières, pas de limites<sup>1</sup>. D'où la question : à partir de quand mérite-t-on le qualificatif de « république bananière » ?

**M. G.**

1. Un article plus complet paraîtra dans le prochain *Casse-rôles*, sauf bien sûr si, grâce à nos luttes, nous aurons obtenu l'abandon total de ces mesures... Là, c'est l'optimisme de la volonté qui s'exprime !

## PROCHAIN DOSSIER

# 1871 : Communes

L'année 2021 correspond au 150<sup>e</sup> anniversaire des soixante-douze jours de la Commune de Paris, révolution populaire dont les femmes s'emparèrent, en masse et « avec résolution » (Jules Vallès). Il ne s'agit pas d'une commémoration mythique car les idéaux de liberté qui fleurirent sur le pavé de Paris résonnent toujours aujourd'hui.

L'esprit du dossier qui lui sera consacré, en plus des faits, soulignera l'implication du peuple, et tout particulièrement des femmes, celles-ci au côté des hommes, mais aussi en toute autonomie, pour porter les revendications féministes et faire avancer leurs droits: nous pensons à leur émancipation – économique, avec la création de leurs propres ateliers fondés sur l'association, ou civile avec leur combat pour l'instruction repensée autour d'une pédagogie novatrice.

Au-delà de la capitale et de ce creuset révolutionnaire, les tentatives d'autres Communes en France portent la pensée fédéraliste et les insurrections dans d'autres contrées (Martinique, Kabylie) où les femmes sont bien présentes. Il s'agit de la filiation entre les aspirations des Communards et des Communardes et



les luttes des xx<sup>e</sup> et xxi<sup>e</sup> siècles, rendant ainsi les idéaux de 1871 d'actualité !

La désinformation organisée par les versaillais et les réactionnaires de tout poil, durant et après la Commune, apparaît essentielle. De même la dimension internationaliste de la Commune lui donne une portée universelle: nombre d'étrangères et d'étrangers sont au cœur de l'insurrection défendant la cause de la Commune, au côté d'acteurs et d'actrices (connu-es ou non) qui ont su graver en lettres de sang les espoirs toujours vivants.

Un dossier sur les Communes donc, où le rôle des femmes est manifeste, car « cette révolution est précisément la leur », comme le dit Jules Vallès.

## CASSE-RÔLES **sommaire**

### Édito 2

- Anne-Sylvestre, une féministe engagée 3
- ¡Adiós Mafalda! y ¡Adiós Quino! 4
- 3919. Une plate-forme rentable ? 4
- Justice pour Julie 5
- Profondeur du viol... 6-7
- Inde. Plus de haine que de désir pour le corps des femmes 8-9
- Arabie Saoudite. Boycott ? Ah non! 10-11
- Pologne. Plus d'IVG 12-13
- Argentine. La lutte va-t-elle enfin payer? 14
- Argentine. *Que sea ley!*, film de Juan Solanas 15
- Israël. BDS et Refus du service militaire 16
- Israël. Des soldats racontent 17
- Contre la guerre avec Corrigan Fest 17

### DOSSIER LE CORPS

- ▼ Présentation 18
- ▼ Standards esthétiques et injonctions sociales 19-21
- ▼ Habits en lutte, poids des vêtements sur nos corps 21

- ▼ Rien de sert de maigrir, il faut (re)grossir à point! 22-23
- ▼ Le chant de la cigale 24-25
- ▼ Chez Mc Do, venez comme vous êtes? en fait, non! 25
- ▼ Le corps des femmes mis à mal 26-27
- ▼ L'impact du genre sur le vêtement des femmes dans le monde du travail 28-30
- ▼ Sélection d'ouvrages... 31-33
- ▼ Libération des seins 34
- ▼ Ado... 35
- ▼ Chili. Du bout des doigts, dignité et mémoire 35
- ▼ Mon corps trans... D'un corps à l'autre 36-37
- ▼ Interview du Dr Plainard, urologue humaniste 38-39
- ▼ La GPA ou maternité de substitution 40-41
- ▼ Miss France 41
- Ne nous libérez pas... on s'en charge 42-47
- SOS! je suis une femme et je souffre d'addiction 48-49
- Courrier des lecteurs-trices 49
- Sécuritaire. GISTI : Dissolution du CCIF 50
- Lois liberticides : toujours plus! 51